

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abou Beker Belkaid - Tlemcen -
Faculté des Sciences Humaines et Sociales
Ecole Doctorale En Anthropologie Sociale et Culturelle

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

« **MAGISTER EN ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET CULTURELLE** »

Thème

**LES REPRESENTATIONS SOCIALES DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT
RURAL PAR LA POPULATION LOCALE**

CAS DE : DAHMANE (COMMUNE : BENI OUARSOUS) WILAYA : TLEMCEM

Présenté par :

M^{elle} : HENNANE Souhila

Sous la Direction de :

M^r : BACHIR Mohamed

Présenté devant le jury

Président : Mr: Mohamed SAIDI Professeur Université de Tlemcen

Promoteur: Mr: Mohamed BACHIR Professeur Université de Tlemcen

Examineur: Mr: Chouaib BAGHDAD Maître de conférences Université de Tlemcen

Examineur: Mr : Ali Hamza CHERIF Maître de conférences de Tlemcen

ANNEE UNIVERSITAIRE 2011-2012

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abou BekerBelkaid - Tlemcen -
Faculté des Sciences Humaines et Sociales
Ecole Doctorale En Anthropologie Sociale et Culturelle

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

« **MAGISTER EN ANTHROPOLOGIE SOCIALE ET CULTURELLE** »

Thème

**LES REPRESENTATIONS SOCIALES DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT
RURAL PAR LA POPULATION LOCALE**

CAS DE :DAHMANE(COMMUNE :BENI OUARSOUS)WILAYA : TLEMCCEN

Présenté par :

M^{elle} : HENNANE Souhila

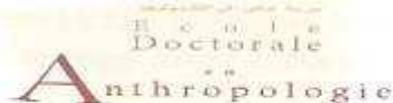
Sous la Direction de :

M^r : BACHIR Mohamed

ANNEE UNIVERSITAIRE 2011-2012

République Algérienne Démocratique et populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Ecole Doctorale en Anthropologie



EN PARTENARIAT AVEC :

- ✚ L'UNIVERSITÉ D'ORAN – ES-SENIA (UNIVERSITÉ HABILITÉE)
- ✚ L'UNIVERSITÉ ABOU-BEKR BELKAID/TLEMCEM
- ✚ L'UNIVERSITÉ ABDELHAMID IBN BADIS/ MOSTAGANEM
- ✚ L'UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMERI /TIZI OUZOU
- ✚ L'UNIVERSITÉ ABDERAHMANE MIRA / BEJAIA
- ✚ L'UNIVERSITÉ MENTOURI/ CONSTANTINE
- ✚ CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE EN ANTHROPOLOGIE
SOCIALE ET CULTURELLE (CRASC)

ANNEE UNIVERSITAIRE 2011-2012

REMERCIEMENTS

Une thèse est le fruit d'un travail et d'une aventure humaine à laquelle beaucoup de personnes contribuent, ce sentiment de joie, mêlé d'apaisement, qui suit ce que l'on croit être un accomplissement, au moins temporaire est dû à l'encouragement de plusieurs personnes, il est certainement insignifiant de témoigner ici, succinctement et derrière un clavier, de sa reconnaissance à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

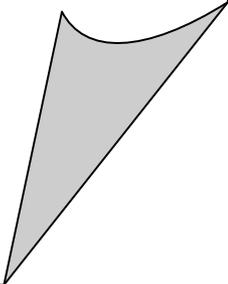
Je vous remercie tous d'avoir m'accompagner et soutenu. Il y a de vous dans cette thèse, je souhaite que vous ayez autant de plaisir à la lire que j'en ai eu à l'écrire. Je remercie donc tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette recherche et fait de leur présence l'une de mes principales sources d'inspiration, ma reconnaissance et mes très vives remerciements vont à diverses personnes qui m'ont permis, chacune à sa façon, d'avancer au cours de ces quatre années de travail de recherche, je tiens à remercier mon directeur de recherche, Monsieur BACHIR Mohamed, pour ses conseils et orientations ainsi que sa compréhension. Il en est de même pour tous les membres du jury de soutenance qui ont bien voulu juger ce travail.

Je tiens aussi à exprimer toute ma gratitude aux habitants de la communauté étudiée « **Dahmne** » pour leur collaboration et leur participation à l'enquête et, sans lesquels ce travail aurait été impossible à réaliser. Je ne pourrais être complète si j'oubliais de remercier Mon Directeur de travail « Mr ABDELMOUMENE Ahmed » pour m'avoir autorisé et encouragé à effectuer ce travail.

Enfin, plus généralement et plus particulièrement, je ne peux oublier mon entourage, famille et amis pour leur travail invisible dans cette longue tâche, à ma mère chérie, à mes sœurs et frère, à mes amis Aicha , Bahia et Touria pour leur constante assistance, à mes collègues d'études Fatima Zohra, Fatna et Sihem , à tous ceux que j'aime et qui m'aiment.

Qu'il me soit permis d'exprimer ma gratitude à ceux qui m'ont énormément soutenu pour l'accomplissement de ce modeste travail et m'ont guidé sur le bon chemin, en espérant que ce mémoire soit le reflet de la bonne formation que j'ai acquit.

MERCI



DEDICACE

A la personne que j'ai tant aimé qu'elle soit à mes côtés en ce moment : à mon chère père regretté.

A mon âme chérie, la raison de ma réussite, pour tous les sacrifices, les soutiens, les encouragements et l'amour qu'elle m'a offert, ma chère mère.

A mes très chères sœurs et frère qui m'ont offert un admirable modèle de labeur et de persévérance, j'espère qu'ils trouveront dans ce travail toute ma reconnaissance et tout mon amour.

A la mémoire de mon gendre Houcine.

A mes chers neveux et nièces :Nessrine, Adel, Merieme ,Safia , Hadjer, Mohammed, Abderrahmene, Ahmed, Belkis et Nour.

A mes gendres Djamel et Fouad

A mes meilleures amies Aicha, Bahia et Touria

A Tous ceux que j'aime et qu'ils m'aiment.

Qu'ils trouveront dans ce travail l'expression de mes sentiments les plus affectueux.

Je dédie ce mémoire

SOMMAIRE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P 01
CHAPITRE I : OBJET DE RECHERCHE ET METHODES D'ENQUETE	P 07
CHAPITRE II : LE CHANGEMENT SOCIAL ET LE DEVELOPPEMENT RURAL	P 32
CHAPITRE III : LE RURAL ET LE TERRITOIRE, L'EXPRESSION D'UN DEVELOPPEMENT	P 41
CHAPITRE IV: LA POLITIQUE AGRICOLE ET RURALE EN ALGERIE	P 48
CHAPITRE V: « ACTEUR », L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT RURAL AU CŒUR DE L'ANALYSE TERRITORIALE	P 56
CHAPITRE VI: REPRESENTATIONS SOCIALES	P 64
CHAPITRE VII: ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES SUR TERRAIN	P 78
CONCLUSION	P 97
ANNEXE 01 : PROCESSUS D'ELABORATION DU PPDR	P 106
ANNEXE 02 : PROGRAMME DE SOUTIEN AU RENOUVEAU RURAL (2007-2013)	P 110
ANNEXE 03 : ENTRETEN DE L'ETUDE	P 131
BIBLIOGRAPHIE	P 138

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Dans le contexte d'évolution des recherches en sciences sociales et humaines, les termes revêt des significations multiples, les travaux sociologiques ou anthropologiques, d'autant qu'il n'est pas toujours envisagé en référence à une seule vision, de manière consensuelle et opératoire, les définitions et les cadres d'usages sont au cœur de plusieurs analyses, souvent critiques, en conséquence, une démarche d'étude est bien une voie essentielle pour faire apparaître des phénomènes s'imposant souvent comme des cadres évidents des pensées et des actions des gens.

De nouvelles connaissances sur l'homme et de sa pratique sociale, c'est ainsi que s'intègre mon idée de recherche, en voulant analyser l'acteur dans son contexte, le dire autrement, il ne suffit pas de prouver les mêmes diagnostics pour stéréotyper une situation différente, d'autant plus qu'il existe certainement une évolution des enjeux et qu'apparaissent de nouvelles contraintes sociales qui orientent la stratégie de chaque acteur.

En l'occurrence, cette présente analyse des représentations d'un acteur social vis-à-vis d'un autre, dans le contexte de développement rural, est un travail qui rejoint les autres chercheurs qui désirent partager le même thème d'un onglet différent. Les représentations des acteurs sociaux en termes de construction propre de ses enjeux politiques, économiques et sociales, qui, présuppose que soit posée la question de l'idéologie de la pesée ou de l'action sociale et donc de la logique sociale qui gère l'interaction entre les différents acteurs.

D'autant plus que certains faits ne sont pas nouveaux mais nécessitant une exploration théorique autant que pratique pour clarifier la conception des choses, elle a pour but d'ôter toute menace de dissimulation caché et de réduire la spécificité de la réalité sur terrain.

INTRODUCTION

La ruralité s'aborde sous différents angles, des points de vue économique, social et culturel, Ainsi les populations paysannes africaines étaient autrefois perçues comme "primitives" et "retardées"¹ dans les théories coloniales, géographiquement, les zones rurales se situent dans des endroits plutôt enclavés loin des grands centres urbains et en termes démographiques, elles ont de faibles densités de population.

L'enjeu du développement rural est donc de faire de ces espaces enclavés des zones attractives où les populations veulent s'y installer, s'y sentent bien, ayant à disposition tous les services nécessaires à la vie quotidienne. Aujourd'hui, la ruralité ne se résume plus à la paysannerie ou à l'agriculture, elle est devenue un espace complexe faisant intervenir divers acteurs. De plus, elle prend différentes formes selon ses caractéristiques sociales culturelles, historiques et géographiques, La position dominante de l'Etat se sollicite en faveur d'une approche du développement rural intégrée tout en prenant conscience que l'agriculture n'était plus le secteur principal dans les occupations des populations rurales et qu'il fallait tenter d'agir autrement.

Notre esprit a besoin de rechercher et de comprendre le sens des évolutions en tenant compte de tous les aspects de la société dans laquelle on évolue. L'état, par des programmes d'envergure, organise le changement et lui imprime un rythme qui fixe des objectifs globaux à atteindre dans un temps donné².

Le développement donc, est un changement social qui permet un progrès collectif, selon les sources, le concept de développement communautaire prend diverses appellations. « **Développement local** », « **Gestion des terroirs** », « **Développement rural décentralisé** »... Toutes ces appellations qui caractérisaient des visions différentes tentent aujourd'hui de décrire une situation unique, celle de la responsabilisation des populations à la base dans la conception et la mise en œuvre des actions de développement.

¹COLONNA Fanny, *Savants paysans : éléments d'histoire sociale sur l'Algérie rurale*, OPU, Alger, Avril 1987, p19.

²BOUDEFNOUCHET Mostefa, *La société Algérienne en transition*, office des publications universitaires, OPU, Alger, 2004, P 38.

INTRODUCTION

Au-delà de sa dimension économique, sociale, culturelle, spatiale et durable, le développement communautaire est souvent interprété comme un processus de transformation qui accompagne la croissance dans une évolution à long terme. Ce processus est étroitement lié au concept de progrès, notion centrale des politiques et stratégies de développement¹.

La prise en compte de la ruralité est d'abord intervenue par l'émergence de la notion de « zones rurales », puis par l'inscription du développement rural au sein de la politique nationale, c'est en partant d'un objectif d'équilibre entre l'urbain et le rural, que l'état s'est intéressait au devenir des zones rurales.

Les projets sont des arènes où se joue un jeu social complexe fondé sur la confrontation d'acteurs qui ont des logiques hétérogènes et disposent de pouvoir inégaux². Se pose alors la question de l'efficacité des politiques de développement agricoles et rurales. Mais la visée de ce mémoire n'est pas de mettre en cause le bien-fondé des aides et des subventions en faveur des agriculteurs, ceci est un autre propos. En revanche, l'objectif est de mettre en relation le développement rural et les représentations sociales de la population cible dans le milieu rural et surtout envers les agents de développement rural.

Le concept d'intervention a traversé plusieurs champs débutant de la médecine chirurgicale et arrivant au champ des sciences sociales. « Les expressions d'interventions psychologiques et sociologiques désignent le plus souvent des pratiques de consultation répondant aux demandes d'acteurs se trouvant en situation problématique. Certains d'entre elles, donnent la priorité à l'établissement d'une relation d'aide, d'autres les utilisent davantage comme stratégie de recherche, toutes s'inscrivent dans un rapport de collaboration entre praticiens et acteurs »³.

¹ OUATTARA Claude, *Développement communautaire et réduction de la pauvreté dans un contexte de décentralisation*, ENDSA, 2003, p5.

² OLIVIER DE SARDAN Jean pierre, *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*, APAD, Karthala, 1995, p178.

³ GRAWITZ Madeleine, *Lexique des sciences sociales*, 8ème édition, DALLOZ, 2004, P237.

INTRODUCTION

Le développement n'est plus une affaire d'économistes seulement, mais il est maintenant souci du social, du symbolique, et toutes ces dimensions rassemblées en font un projet humain dont le processus doit être enclenché du bas avec une meilleure participation des populations locales.

Essayer de saisir de « l'intérieur » la relation que les membres de la communauté, objet de recherche entretiennent avec les agents de développement et de là comprendre leurs représentations envers les agents de développement rural.

- *Que pensent-ils de ces intervenants ?*

La notion de « local », renvoie au territoire où se déroule cette démarche de développement¹. Un territoire, nous rappelle Abramovay²(1998), représente une trame de relations établies, de racines historiques, de configurations politiques et d'identités qui assument un rôle encore peu connu en matière de développement économique.

Les populations paysannes africaines étaient souvent perçues et représentés comme des primitives et des retardées mais ce qui est rarement appréhendé, c'est la représentation de la population rurale vers autrui, et c'est là que réside tout l'intérêt de mon étude. La représentation sociale qui désigne la manière de penser et d'interpréter notre réalité quotidienne, c'est à el/es que nous faisons appel pour nous repérer dans notre environnement. De là j'ai voulu investiguer cette piste pour appréhender les représentations de la population locale envers les intervenants institutionnels sur terrain.

Sept chapitres structurent le plan de cette recherche

Dans Le premier chapitre nous exposons, le cadre opératoire de la recherche, dans lequel nous mettons en évidence la problématique des représentations de la population locale envers cet agent de développement rural qui se révèle une réponse aux défis de développement que rencontrent les régions rurales.

¹ BARON Catherine, HATTAB Malika, *Les territoires productifs en question(s), transformations occidentales et situations Maghrébines*, Alfa, Maghreb et sciences sociales, Institut de recherches sur le Maghreb contemporain –Tunis-, 2006, P70

² ABRAMOVAY Ricardo, un chercheur Brésilien, a reçu le prix de la meilleure thèse de Doctorat au Brésil, il effectue actuellement des recherches au CERI à Paris.

INTRODUCTION

Nous parlerons également de la question de recherche, des hypothèses proposées et de la méthodologie, des modalités pratiques et méthodes d'enquêtes qui ont contribué à la réalisation de cette étude et des objectifs qui sont fixés.

Dans le deuxième, troisième, quatrième et sixième chapitre, il s'agit de définir les principaux termes employés au cours de cette recherche tels que les vocables du développement rural, territoire rural, acteur social ainsi que représentations sociales, ces définitions posées permettent de s'accorder sur le sens de ces termes dans cette recherche. Puis, sont abordés les liens entre les concepts, à savoir, développement rural/ acteurs et représentations sociales.

Le deuxième chapitre présente le changement social et le développement rural comme un processus global de transformation d'une société qui doit mener à une amélioration des conditions de vie et à une répartition plus équitable des biens. Le processus de changement présuppose une accélération de la croissance économique mais aussi une action intégrée de changement des structures sociales, politiques et même mentales.

Le troisième chapitre expose le milieu rural et le territoire en les définissant et en présentant la relation qui les lie. Par la gestion de l'espace ou le développement économique, l'agriculture est interpellée par le développement territorial.

Le quatrième chapitre présente la politique agricole et rurale en Algérie en passant par l'évocation des politiques agricoles et rurales et l'engagement d'une politique de développement agricole et rurale en montrant les dynamiques institutionnelles et les dispositifs de territorialisation dans l'adoption d'une politique nationale de ruralité.

Le cinquième chapitre présente l'acteur, cet agent de développement rural qui est au cœur de l'analyse territoriale en focalisant sur les acteurs ruraux et agricoles passant par les relations qu'entretiennent l'agent de développement rural et l'implication d'agents de développement rural dans la mise en œuvre des projets de développement rural.

INTRODUCTION

Le sixième chapitre expose les représentations sociales, ses origines, ses définitions et ses fonctions d'où nous traiterons des différentes approches théoriques construites autour de l'acteur et des représentations sociales.

Le septième chapitre présente l'application de l'approche des représentations sociales comme démarche d'analyse en essayant d'articuler cette approche avec d'autres approches conceptuelles en anthropologie et en sociologie.

une analyse des représentations sociales sur terrain est affichée en exposant le corpus choisi dans l'étude et en détaillant l'analyse des représentations sociales qu'a fait la population locale de l'agent de développement rural ,ce métier demandant une diversité de tâches, d'attentes, et de compétences relationnelles et professionnelles, ce qui nous a permis de vérifier nos hypothèses de recherche, d'assembler les données empiriques recueillies avec un éclairage théorique autour de notions importantes, pour positionner les agents de développement dans les différentes représentations de la population locale en appréhendant les réalités vécues par les agents de développement à travers l'observation et les paroles délivrées par les agents de développement durant les entretiens.

CHAPITRE I

OBJET DE RECHERCHE ET METHODES D'ENQUETE

**I - Présentation du sujet et problématique de la
recherche**

II- Modalités pratiques et méthodes d'enquêtes

I-PRESENTATION DU SUJET ET PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE :

Notre thème de recherche s'inscrit dans le domaine de « L'anthropologie sociale et culturelle », d'une manière globale, mais il se trouve dans la jonction de plusieurs champs.

Aujourd'hui, le changement social est appréhendé dans le cadre de l'anthropologie du développement, un champ d'étude qui s'intéresse aux communautés directement impliquées dans les projets de développement.

Etudier les processus de changement social, c'est estimer le mouvement de la réactivité sociale et culturelle, s'interroger sur la variété des logiques sociales, le développement est d'abord un objet d'étude et l'anthropologie doit étudier le développement en tant que constituant « un phénomène social » comme tout autre phénomène social.

L'anthropologie du développement (l'anthropologie dynamique) s'intéresse aux représentations qui dominent chez les différents acteurs concernés tel que la vision de la population locale sur les agents de développement. Les représentations sociales des uns et des autres sont en effet une donnée de base pour comprendre les stratégies de chacun des acteurs sociaux et c'est pourquoi, je tente dans ma recherche d'explorer les présentations des agents de développement rural par la population locale.

Le représentant le plus important de ce courant rénovateur est l'anthropologue français George Balandier¹, qui a travaillé en Afrique, comme en témoignent ses ouvrages : « sociologie actuelle de l'Afrique Noire (1955), Afrique Ambigüe (1957), Sens et puissance (1974)» qui sont à l'origine de la notion « situation coloniale »² et qui a tourné son regard vers les changements qui secouent ces sociétés. Il s'est intéressé à la dynamique du dedans et du dehors, cette dynamique qui se donne pour perspective de capturer la réalité sociale à travers l'histoire.

¹ Ethnologue et sociologue français, né le 21 décembre 1920 à Aillevillers.

² KILANI Mondher, *Introduction à l'anthropologie*, Editions Payot Lausanne, 1994, p73.

CHAPITRE I : OBJET DE RECHERCHE ET METHODES D'ENQUETE

Dans son ouvrage « Sens et puissance »¹, Balandier met en place une sociologie des mutations et du développement dont il propose une nouvelle anthropologie dont il la définit ainsi :

- Dynamique : parce que le changement n'est plus considéré comme faisant parti de l'inattendu et du marginal mais se trouve dans la nature même des sociétés.
- Relationnelle : parce qu'elle porte l'attention sur les « conséquences des relations externes », de « l'environnement » sur les structures internes des sociétés.
- Critique : car elle s'en tient pas à l'apparence des formes sociales et dépasse les théories officielles.

L'objet de cette nouvelle orientation anthropologique est donc le changement et Georges Balandier se voit acteur dans la société où il vit et qu'il entend contribuer à saisir dans ses persistants mouvements parce qu'il s'intéresse à « l'interprétation continue des changements sociaux ». Ces dynamiques ne sont que le résultat d'efforts constants de pratiques multiformes des acteurs et groupes sociaux que ceux-ci sont à la fois agents et objets du changement.

George Balandier, est également sollicité lors de colloques d'anthropologie politique, il tente de faire le point sur ces études, il a pour but de faire le point sur les visions de l'anthropologie politique. Cette anthropologie qui vise à analyser les stratégies des acteurs est une perspective à propos des faits de développement qui s'intéresse aux représentations de ces acteurs, à savoir comment ils se représentent le développement en général ? Comment ils se représentent les autres acteurs concernés ?

Les préoccupations de l'anthropologie politique, mobilisent des méthodes d'enquête classiques en termes de stratégies d'acteur, l'intérêt porté aux conflits, aux enjeux et aux ressources. La compréhension des enjeux et des logiques d'action, des jeux sur les normes, passe par celle des représentations locales qui les instruisent.

Les rapports de genre étant transversaux à toutes les réalités sociales, l'analyse des rapports sociaux inhérents au développement met aussi en évidence l'impact des négociations sur les inégalités de genre et sur la nature des rapports de genre.

¹ BALANDIER George, *Sens et puissance : Les dynamiques sociales*, PUF, Paris, 1971.

CHAPITRE I : OBJET DE RECHERCHE ET METHODES D'ENQUETE

On pourrait envisager que la variable "genre" s'intégrera d'elle-même à toute analyse des processus de développement. Les relations de genre, inscrivent le principe de catégorisation dans les représentations sociales¹.

L'étude des dynamiques du changement est aujourd'hui centrale à l'anthropologie. L'anthropologie du développement commence à s'insérer dans le courant dynamique et dans les débats théoriques de l'anthropologie du changement social (Olivier de Sardan 1995)².

L'anthropologie économique constitue un effort, de la part des scientifiques en sciences sociales (enseignants, chercheurs) pour intégrer, dans l'étude du processus de développement dans les pays du Tiers Monde, les structures sociales et les facteurs sociaux. On peut définir provisoirement et de façon approximative l'anthropologie économique comme les facteurs sociaux, culturels, politiques qui pèsent sur les faits et les phénomènes économiques.

L'anthropologie économique apparaît alors comme une discipline qui concourt, à côté des disciplines voisines (géographie humaine, histoire, science économique, sociologie et anthropologie) C'est M. Godelier³ qui parle de l'anthropologie économique comme d'« un domaine contesté »⁴.

La sociologie des organisations peut se définir comme une branche de la sociologie qui étudie comment les acteurs construisent et coordonnent des activités organisées, dans ce sens, la théorie de l'acteur stratégique, élaborée par Michel Crozier et Erhard Friedberg⁵ suppose qu'il n'est pas possible de considérer que le jeu des acteurs n'est déterminé que par la cohérence du système ou par les contraintes environnementales.

¹DE LAME Danielle, *Genre et développement*, APAD, Bulletin N°20, 2001, p1et 6.

² Anthropologue. Africaniste, Directeur de recherches au CNRS, Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales et Président de l'APAD (association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement).

³ Anthropologue français, né le 28 février 1934 à Cambrai, Il organise des réunions mobilisant l'ensemble des disciplines (l'histoire, l'anthropologie, la sociologie, la psychologie, la linguistique et l'économie, pour les principales) afin de réaliser un bilan. Cette réflexion aboutit à un volumineux rapport en deux volumes, *Les sciences de l'homme et de la société en France : analyses et propositions pour une politique nouvelle*.

⁴ GODELIER Maurice, *Revue la socio-anthropologie, Interpellation de l'économie* (aux sources de l'anthropologie économique), N°07, 2000.

⁵ CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système*, Editions du Seuil, 1977.

CHAPITRE I : OBJET DE RECHERCHE ET METHODES D'ENQUETE

On doit chercher en priorité à comprendre comment se construisent les actions collectives à partir de comportements et d'intérêts individuels parfois contradictoires entre eux.

Une socio-anthropologie du changement social et du développement est à la fois une anthropologie dynamique, une anthropologie politique, une sociologie des organisations, une anthropologie économique, une anthropologie du genre et une anthropologie des représentations sociales, ce concept né également de la sociologie, énoncé par Durkheim¹ et enrichi par Moscovici² dans le cadre de la psychologie sociale se fixe comme le deuxième volet de notre étude et comme il ya une multiplicité des acteurs concernés par le développement, la situation devient plus compliqué, cette complexité qu'on veut filtrer en exposant les vrais représentations sociales de la population locale envers les agents de développement rural.

Notre thème de recherche est l'intersection de plusieurs thèmes de l'anthropologie sociale et culturelle mais également touche à d'autres sciences sociales tel que, la psychologie sociale, l'histoire et surtout la sociologie.

Comme on le voit, et de façon générale, les sociétés rurales constituent un domaine d'investigation pour les sciences sociales et humaines et leurs études ne sauraient constituer une description autonome. Les géographes, analysent les rapports entre l'homme, le milieu naturel et la distribution spatiale des phénomènes humains, L'économie rurale qui est une branche de l'économie étudie les structures économiques des ruraux, L'histoire sociale s'attache à la description de la vie paysanne passée où l'agriculture était l'activité principale des hommes, l'anthropologie de développement qui nous aide à « Rendre compte des sociétés dans leurs propres termes » comme l'a cité Georges Condominas³, la sociologie intimement lié à l'anthropologie à l'exception de sa vision macro pour les objets d'études, ce qui nous mène à la

¹ Considéré comme le père de la sociologie moderne, né le 15 avril 1858 à Épinal et mort le 15 novembre 1917 à Paris.

² Né en 1925 à Roumanie et considéré comme le fondateur de la psychologie sociale européenne, il est directeur du Laboratoire européen de psychologie sociale à la Maison des sciences de l'homme à Paris.

³ Ethnologue français spécialiste des ethnies, né en 1921 et décédé en juillet 2011. Il est connu en particulier pour ses travaux sur les Mhong et également pour son ouvrage « Nous avons mangé la forêt ».

« socio-anthropologie », cette démarche originale au cœur de l'interdisciplinarité, la psychosociologie qui mélange entre le psychique et le social des individus ou des groupes.... On est donc dans une interdisciplinarité à la fois complexe et complémentaire, les ruraux relèvent donc de chaque science sociale. Cependant, ils vivent dans un milieu particulier qui annonce un certain intérêt chez les chercheurs.

1-Choix et intérêt du sujet :

Le choix de ce sujet est conduit par notre expérience personnelle et professionnelle au sein d'un projet de développement rural où j'exerce et j'ai eu l'occasion d'être impliquée avec les différents agents de développement et avec la population rurale.

En choisissant le sujet intitulé « **LES REPRESENTATIONS SOCIALES DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT RURAL PAR LA POPULATION LOCALE** », j'ai voulu déterminer la réalité des choses en visionnant l'image des agents de développement rural aux yeux de la population locale, cela nous permettra d'avancer des entrées allant dans le sens d'aboutir à un développement plus efficace aux yeux de la population.

Quant à l'intérêt accordé à ce travail, nous le plaçons sur les plans théorique et pratique :

- Sur le plan théorique, grâce à ce travail, nous allons constituer une banque de données utiles à d'autres chercheurs et étudiants qui s'intéressent au même thème de s'y référer.
- Sur le plan pratique, le programme de développement est avant tout une interaction entre les hommes de différentes nature, qui mène à explorer la relation entre la population locale et les agents de développement et de là, comprendre mieux les enjeux du développement ou créer peut être de nouvelles stratégies pour la politique de développement socio économique adaptée à la réalité des localités rurales sur terrain.

2- Objectifs de l'étude :

Dans notre recherche, nous essayerons d'évoquer des situations et de poser des problèmes auxquels nous nous intéressons et auxquels ils répondent à nos objectifs et comme je vois que toute recherche est initiée par des objectifs avant d'être initiée par sa problématique, j'entends vous exposer les objectifs dans un premier lieu.

2.1 - Objectif général de l'étude :

Ce travail a pour objectif général de voir plus claire la situation actuelle de la mise en œuvre des stratégies de développement rural et de son impact sur les communautés rurales.

Mon but dans cette étude est de comprendre les logiques sociales, l'organisation des agents à s'accommoder et à s'associer sur un territoire donné et d'explorer la relation entre acteurs sociaux, entre les agents de développement et la population locale à travers les interactions, celles qui aident à émerger les représentations de chaque élément vers autrui.

2.2 - Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques poursuivis par ce travail sont libellés comme suit :

- Comprendre les logiques d'action des agents de développement et de la population concernée
- L'analyse des liens sociaux et la fourniture d'un cadre d'analyse des différents modes d'interaction entre acteurs sur le territoire
- La contribution, dans la mesure du possible à dégager de nouvelles visions pour le développement rural.

3- Problématique et hypothèses:

3.1 - Problématique :

Toute étude de toute nature nécessite une question de départ qui mûrit avec la documentation et devient une problématique qu'on investit sa réponse tout au long de la recherche, elle est son fil conducteur.

Une question de recherche est une interrogation explicite relative à un domaine que l'on désire explorer en vue d'obtenir de nouvelles informations¹.

¹ FORTIN Marie -Fabienne, *Les processus de la recherche : de la conception à la réalisation*, Ville Mont-Royal, Décarie éditeur, 1996, p51.

CHAPITRE I : OBJET DE RECHERCHE ET METHODES D'ENQUETE

Le développement rural met en rapport direct ou indirect une série d'acteurs relevant de catégories variées ; paysans de statuts divers, jeunes femmes, représentants locaux et des agents de développement de terrain de différentes institutions, ces acteurs de développement, collaborent tous autour d'un projet de développement et comme tout projet de développement apparait comme un enjeu où différents acteurs sociaux jouent avec des cartes différentes et des règles différentes, j'ai entendu de focaliser sur les agents de développement de terrain à travers les représentations de la population locale.

Si j'insiste sur l'acteur social de base, c'est parce qu'il est le représentant direct de son institution et c'est à travers les interactions que les individus et les groupes développent des représentations vis-à-vis des autres.

Ainsi, l'étude et l'analyse des représentations sociales, en ce sens, est intéressante à réaliser dans la mesure où elle permet de distinguer la réalité des individus et ou des groupes.

Pour BOURDIEU¹, le capital social que possède un agent particulier dépend de l'étendue du réseau des liaisons qu'il peut effectivement mobiliser et du volume du capital (économique, culturel ou symbolique) possédé en propre par chacun de ceux auquel il est lié.

Le capital social n'est autre que « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter reconnaissance ». (BOURDIEU, 1980)².

¹ Sociologue français et l'un des acteurs principaux de la vie intellectuelle française. Sa pensée a exercé une influence considérable dans les sciences humaines et sociales (1930-2002).

² Bourdieu insiste sur le fait que sa vision de l'espace social est relationnelle : la position de chacun n'existe pas en soi, mais en comparaison des quantités de capital que possèdent les autres agents, c'est à partir de cette théorie de la hiérarchisation de la société qu'il cherche à comprendre comment se construisent les groupes sociaux.

De là les traits de ma question de recherche apparaissent :

Comment les agents de développement rural sont ils perçurent par la population locale ?

Quel est le réel des agents de développement sur le terrain du point de vue de la population locale ?

Comment les agents de développement rural sont-ils représentés par la population locale ?

Quelles sont les représentations sociales de la population locale envers les agents de développement ?

Comment perçoivent-ils le modèle officiel ?

3.2 - Hypothèses:

L'hypothèse est un mode raisonnement qui part(...) d'une affirmation ou d'une proposition qu'il s'agira par la suite de confirmer ou d'infirmer (...) l'hypothèse représente une méthode de résolution de problèmes dont le point de départ s'inspire du mode déductif de raisonnement¹.

- La population locale développe des positionnements en fonction de leurs représentations envers les agents de développement rural.
- Les représentations sociales de la population locale sont communes et les mêmes envers tous les agents de développement.

4- Etudes précédentes :

De nombreuses recherches et travaux d'études ont porté leur attention à la ruralité comme support d'études pour en dégager ses caractéristiques. Ces travaux sont pour l'essentiel l'orientation sociologique, anthropologique, géographique et historique.

¹ DESHAIES Bruno, *Méthodologie de la recherche en sciences humaines*, Montréal, Beauchemin, 1992, PP 209 -211.

CHAPITRE I : OBJET DE RECHERCHE ET METHODES D'ENQUETE

Les lire de façon sélective dans leur diversité ne permet pas d'en saisir l'idée qu'ils traduisent, les problèmes qu'ils posent et ceux qu'ils laissent en interruption. Ainsi, nous avons choisi de les suivre dans leur approche globale de leur direction afin d'y voir un peu plus clair, parmi ces travaux, nous vous proposons ceux qui nous ont paru les plus importants dans notre investigation.

L'ouvrage de Jean-Pierre Olivier De SARDAN est placé en rupture avec une certaine vision du développement, qui, selon lui, clôt les effets des interactions entre « développeurs » et « développés » sur leurs stratégies, sociales, économiques, politiques et symboliques, ainsi que la part considérable du changement social dans des sociétés, qui n'ont rien de « statiques » ou d'« arriérées ». Suivant Olivier De SARDAN, le développement est défini comme un champ conflictuel mettant en opposition des groupes stratégiquement positionnés dans l'arène : le monde des « développeurs » et celui des « à développer ».

Cette situation implique des logiques stratégiques qui relèvent du principe d'actions explicites des acteurs paysans, et des logiques représentationnelles qui relèvent du symbolique et du cognitif, de nature implicite.

« Anthropologie et développement »¹, est un essai en socio-anthropologie du changement social, il constitue une base pour la recherche, en traitant essentiellement des interactions dans le champ du développement, il commence par montrer que « le développement n'est que l'une des formes du changement social qui ne peut être appréhendé isolément, pour l'auteur donc, la socio-anthropologie du développement est indissociable de la socio-Anthropologie du changement social.

La socio-anthropologie considère le "développement" comme une forme particulière de changement social, qu'un ensemble complexe d'intervenants (ONG, techniciens.....) cherche à impulser auprès de « groupes-cibles », la socio-anthropologie du développement peut contribuer, à améliorer la qualité des services que les institutions de développement proposent aux populations, en permettant une meilleure prise en compte des dynamiques locales.

¹ OLIVIER DE SARDAN Jean pierre, *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*, APAD, Karthala, 1995.

CHAPITRE I : OBJET DE RECHERCHE ET METHODES D'ENQUETE

Il ne peut y avoir de "socio-anthropologie appliquée au développement" sans une "socio-anthropologie fondamentale du développement", dont la compétence en matière de recherche empirique se fonde sur la maîtrise de notions et de concepts situés au cœur des sciences sociales contemporaines.

Ainsi, son livre n'est pas seulement une interrogation sur le développement en lui-même mais s'inscrit dans une perspective à la fois épistémologique et méthodologique des politiques de développement et des études sur le développement et sur les sociétés dites « en développement ».

Jean-Pierre Olivier de Sardan a écrit ce livre pour sauver le manque, fondamental à ses yeux, de recourir à la socio-anthropologie du développement et à certains de ces concepts pour compenser l'absence de réflexion sur les réactions, stratégies, intérêts et représentations.

Philippe PERRIER-CORNET analyse les politiques de développement rural selon quatre conceptions différentes¹. Il reprend les approches déjà étudiées en première partie qui sont celles d'un « développement agricole élargi » ou d'un développement rural en tant que « composante du développement durable » du territoire. Ce sont les deux autres conceptions qu'il souligne dans son ouvrage. Il évoque en effet les possibilités d'élaborer des approches intégrées et territoriales pour les politiques rurales.

Bernard Pecqueur, maître de conférences en économie et président de la commission " Développement économique et emploi, aborde dans son livre "Le développement local"² certaines questionnements portant sur l'affirmation du développement local en tant que nouveau modèle d'adaptation des sociétés face aux mutations des systèmes de production.

Ce processus repose sur la valorisation des ressources locales d'un territoire, à partir d'une coordination et d'une collaboration d'acteurs.

¹ PERRIER-CORNET Philippe, *A qui appartient l'espace rural*, Editions de l'aube, DATAR, 2002.

² PECQUEUR Bernard , *Le développement local*, édition Syros, 2000.

CHAPITRE I : OBJET DE RECHERCHE ET METHODES D'ENQUETE

La force de ce livre est de proposer, de façon extrêmement claire et convaincante, une analyse des facteurs qui permettent la réussite de projets de développement local, Bernard Pecqueur est aussi un homme d'action qui s'est frotté aux réalités du terrain, ce qui a soutenu ce livre pour devenir un classique depuis sa première édition en 1989, pour les acteurs publics du développement et les étudiants chercheurs.

LAZAREV et ARAB traitent d'un thème plus spécifique qu'est « le développement local »¹ qu'ils mettent en relation avec les communautés rurales. Ils en appellent ainsi à la valorisation du savoir paysan pour une meilleure concertation dans l'élaboration, la conduite et la gestion des projets de développement.

Le développement local est défini par Grigori LAZAREV et Mouloud ARAB comme « un cadre d'action politique et programmatique où convergeraient dans une aire régionale cohérente, des stratégies de développement rural s'adressant principalement aux communautés rurales, des stratégies de promotion de l'urbanisation intermédiaire et de diversification des emplois offerts aux ruraux, enfin des stratégies de gestion des ressources naturelles ».

L'ouvrage collectif de Bierschenk, Thomas, Chauveau, Jean, Pierre et Olivier de Sardan, Jean-Pierre, intitulé « Courtiers en développement »² comporte une série d'études de cas menées dans divers pays (Sénégal, Bénin, Niger, Togo, Kenya et Ruanda) par une équipe de chercheurs africains et européens à partir d'une problématique socio-anthropologique comme, sur le rôle de médiation et de courtage d'interlocuteurs locaux au sein d'opérations de développement financées par l'aide extérieure.

Si on se réfère au monde du développement, les courtiers locaux en développement sont ces acteurs sociaux implantés dans une arène locale qui servent d'intermédiaires pour drainer des ressources extérieures de l'aide au développement. Ils assurent l'interface entre les destinataires du projet et les institutions de développement. Ils sont censés représenter la population locale ou en exprimer les besoins vis-à-vis des structures d'appuis et de financements extérieurs. C'est la nouvelle forme d'intermédiation.

¹ LAZAREV Grigori et ARAB Mouloud, *Développement et communautés rurales*, Paris, Karthala, 2002.

²BIERSCHENK Thomas, CHAUVEAU Jean-Pierre et OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre (Sous la dir. de), *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projet*, Karthala 2000.

CHAPITRE I : OBJET DE RECHERCHE ET METHODES D'ENQUETE

L'ouvrage intitulé « Le territoire en sciences sociales. Approches disciplinaires et pratiques de laboratoire »¹ Sous la direction de Michel de BERNARDY et Bernard DEBARBIEUX propose une analyse, en focalisant son attention sur les partenariats scientifiques qui sont intervenus depuis une vingtaine d'années dans un contexte singulier : les centres de recherche de sciences sociales localisés dans l'agglomération grenobloise. Il existe en effet dans cette agglomération une longue tradition de recherche sur l'aménagement du territoire, les politiques publiques territorialisées, le développement local, les représentations sociales et les imaginaires territoriaux.

Ce livre rend compte d'une démarche collective et d'une analyse comparée des pratiques de recherche conduites par des contributions de multiples chercheurs, à savoir, Jean-François Augoyard et al., Pierre Belli-Riz, Michel de Bernardy, Nathalie Bertrand, Yves Chalas, Henri Chamussy, Bernard Debarbieux, Anne-Cécile Douillet, Alain Faure, Françoise Gerbaux, Sophie Louargant, Bernard Pecqueur, Mireille Pongy, Nicole Rousier.

M. Shérif par exemple constitue, une vue dynamique pour expliquer tant l'élaboration de l'identité individuelle par appartenance ou référence à divers groupes sociaux comme champs de relations, à partir des rapports qu'ils entretiennent avec les groupes environnants.²

Gilbert. RIST développe dans son livre «Le développement : histoire d'une croyance occidentale»³ une critique du développement, il nous présente sa problématique où il s'interroge sur l'origine du développement, sa définition, ses enjeux et ses conséquences. Pour lui le développement concerne les pays du Sud comme les pays du Nord.

Remontant, ainsi le cours de l'histoire, ce livre fait le point sur les théories et les stratégies qui, depuis la fin des années 1940, ont prétendu modifier le monde et mettre un terme à la maladie, à la pauvreté et au besoin.

¹ BERNARDY Michel de, DEBARBIEUX Bernard (Sous la dir. de), *Le territoire en sciences sociales. Approches disciplinaires et pratiques de laboratoire*, Grenoble, CNRS - Maison des Sciences de l'Homme-Alpes, Juin 2003.

² JODELET Denise, VIET Jean, BERNARD Philippe, *La psychologie sociale*, paris, la Haye Mouton, 1970, P 25.

³ RIST Gilbert, *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, presses de sciences Po, paris, 2001.

CHAPITRE I : OBJET DE RECHERCHE ET METHODES D'ENQUETE

Gilbert RIST associe le développement à la théorie de l'évolution naturelle, selon lui le développement est assimilé au processus qui induit le changement dans l'évolution naturelle, le développement apparait comme un processus de changement ayant des effets cumulatifs qui sont irréversibles et qui sont dirigés vers une finalité précise, donc, en ce sens, le développement est processus et fin.

L'auteur, nous présente la polémique qui oppose, ceux qui imaginent d'affranchir le « développement » de ses détournements capitalistes et ceux qui apprécient que la décroissance ouvre la voie à l'après-développement.

Dans son ouvrage « Le développement des territoires formes, lois, aménagements »¹, Brunet présente ses observations géographiques, et souligne la répétition de formes spatiales et l'idée de régularités qui gèrent l'espace. Formes, lois, aménagement, Roger Brunet se fait une certaine idée de la place des lieux et des territoires parmi les œuvres humaines. Et il nous fait découvrir ici que les figures spatiales expriment en fait des lois socialement fondées. Il nous montre qu'à travers le monde et malgré la diversité des cultures, les rapports des sociétés à leur territoire dessinent leurs besoins élémentaires, leurs modes de pensée, leurs motivations et principes d'actions. Les figures spatiales qui en résultent ont du sens, elles nous disent quelque chose du processus en jeu, des dynamiques à l'œuvre, des stratégies des acteurs, des tendances, des évolutions et de la société qui les produit.

D'après R.Brunet, il faut construire des représentations du Monde pour mieux l'appréhender et l'analyser, il souligne bien que les formes et les lois géographiques sont des produits de l'activité des sociétés sur l'espace géographique, ces formes sont le produit d'acteurs.

¹ BRUNET Roger, *Le développement des territoires*, Editions de l'Aube, 2005.

5- Présentation du terrain de l'étude :

Le choix du terrain d'études était fait selon deux critères, l'un c'est de choisir une communauté dans le territoire où exerce le projet de développement rural des Monts des Traras et Sebaa Chioukh¹ et l'autre de point de vue distance entre la communauté dite et Remchi qui est l'unité de gestion du projet, chose qui me facilite la mobilité à tout moment.

Le champ d'étude du présent travail, correspond à la localité de DAHMANE, commune de Béni Ouarsous, Daira de Remchi, Wilaya de Tlemcen, cette ville située à son tour au² Nord Ouest de l'Algérie, occupant la zone occidentale de l'Oranie. Elle correspond au vaste bassin de l'oued Tafna qui, avec son affluent principal de la rive droite, l'oued Isser encadre une vaste plaine de 700 mètres d'altitude inclinée du pied des monts de Tlemcen (1200-1800 m) au Sud, jusqu'au confluent des deux cours d'eau (150 mètres) à 30 km de la mer au Nord. En dehors de ce défilé, se profilent au Nord et au Sud un cadre de montagnes.

Après plusieurs sorties sur le terrain de la commune de BENI OUARSOUS, la localité de DAHMANE a été choisi pour la formulation d'un projet de proximité de développement rural intégré (P.P.D.R.I)

Durant le mois de septembre 2008, il ya eu une prise de contact avec la population afin de les informer sur le projet et les inviter à une rencontre au niveau de l'école primaire de la communauté, La réunion était tenue le 17 septembre 2008, en présence du P/A.P.C, du représentant des forêts , du représentant du projet de développement rural et de la population locale (hommes et femmes).

5.1 Situation géographique et administrative de la communauté³

A. Localisation :

La localité de **DAHMANE** est située entre le CW103 et l'oued qui porte son nom (**OUED DAHMANE**), elle est distante de 3 km de chef lieu de la commune de Béni Ouarsous. Rattachée à la daïra de REMCHI wilaya de TLEMCCEN.

¹ Un Projet pilote de développement rural de la Wilaya de Tlemcen (PDRMT), initié et financé par le Gouvernement Algérien.

² <http://fr.wikipedia.org/wiki/Tlemcen> ,Consulté le 05/06/2010.

³ Extraite du modèle du PPDR I élaboré

CHAPITRE I : OBJET DE RECHERCHE ET METHODES D'ENQUETE

B. Délimitation :

La localité de DAHMANE s'étale sur une superficie de 1210 Ha et est délimitée comme suit:

- **Nord** : SNOUSSIA
- **Sud** : GOUASSIR
- **Est** : SIDI BOUNOIR
- **Ouest** : OULED HADJ MESSAOUD

C) Milieu humain :

C.1 Historique de la communauté :

Les témoignages des uns et des autres et l'histoire ont démontré que les habitants de la région de **DAHMANE** sont natifs de tribus ethniques BERBERES datant de plusieurs siècles. Avant l'indépendance, cette localité s'appelait DOUAR EL HAMRI en vue de présence des terres argileuses, ainsi une présence d'une usine de palmier nain (doum), dont ce dernier a été brûlé par les colons. La nouvelle appellation de **DAHMANE** vient de l'oued DAHMANE qui traverse cette localité.

Cette zone, constituée de superficies agricoles importantes à l'époque coloniale a prouvé ses capacités de production et de rendements dans tous les domaines. C'était le fleuron de l'agriculture locale.

C.2 Population :

Les caractéristiques du milieu humain de la localité de DAHMANE se présentent comme suit:

Communauté	Localités	Nombre de population	Nombre de ménage
BENI OUARSOUS	DAHMANE	370	53

CHAPITRE I : OBJET DE RECHERCHE ET METHODES D'ENQUETE

➤ Répartition de la population par classe d'âge :

Désignation		Nbre d'Hommes	Nbre de Femmes	Total
Population totale		206	164	370
Population active		118	78	196
Population Occupée	Agriculture	70	04	74
	Autre	15	1	16
	Total	85	5	90
Nbre de chômeurs		33	73	106
Taux de chômage		28%	94%	54%

➤ Emploi

Classes d'âge	Hommes	Femmes	Total
< 17 ans	72	68	140
17-25 ans	42	11	53
25 à 65 ans	76	67	143
> 65 ans	16	18	34
Total	206	164	370

➤ Scolarisation

Niveau	Garçons	Filles	Total
Primaire	14	16	30
Moyen	18	14	32
Secondaire	3	3	6
Universitaire	5	4	9
Total	40	37	77

CHAPITRE I : OBJET DE RECHERCHE ET METHODES D'ENQUETE

➤ Niveau d'instruction

Niveau	Hommes	Femmes	Total
Sans niveau (Analphabète)	103	90	193
Moyen	82	72	154
Elevé	15	08	23
Total	206	164	370

C.3) Milieu physique

➤ Relief et hydrographie

Le relief de la localité de **DAHMANE** se caractérise par une partie orientale constituant la zone des vallées ; collines et pleine. Dans l'ensemble, le relief de la localité est peu accidenté. Les vallées sont constituées d'alluvions formés par des dépôts de sédiment très fertile, tandis qu'au niveau des collines ; plaine et piémonts, la texture argilo-marneuse.

➤ En matière de potentialités hydriques :

- Oued DAHMANE.
- Un forage destiné à l'AEP.
- 05 puits individuels à faible débit;
- Plusieurs prises au fil de l'eau tout le long d'oued DAHMENE.

➤ Sol

Le Sol de la zone de DAHMENE est Argilo- marneux

➤ Climat

La zone de DAHMENE est soumise à un climat semi-aride à étage bioclimatique chaud ; caractérisé par un hiver pluvieux froid et un été chaud et sec.

Les précipitations annuelles se situent entre 300 et 450mm/an.

Les températures extrêmes sont de 35°C en été et de 11°C hiver.

II- MODALITES PRATIQUES ET METHODES D'ENQUETES

L'anthropologie étudie l'homme sous toutes ses dimensions, en montrant comment, à l'intérieur de ce qu'appelle M. Mauss, le phénomène social total, des éléments d'une économie par exemple ne peuvent être compris et expliqués qu'en relation avec des phénomènes politiques, religieux, techniques [...], chaque élément prend signification de l'ensemble culturel et social dans lequel il s'insère. Le même ensemble social peut aussi être saisi par d'autres disciplines avec lesquelles l'anthropologie entre en complémentarité¹.

Le développement l'un de ces ensembles sociaux, a fait l'objet de plusieurs théorisations, chaque discipline a essayé d'en livrer une explication rationnelle pouvant le justifier. En effet, « les savoirs humains se forment lentement, et profitent de circonstances historiques favorables pour se constituer en science plus ou moins autonome » nous disait à juste titre CLAUDE JAVEAU².

Alors pour arriver à un savoir humain et scientifique qui peut ouvrir une brèche à d'autres visions et à d'autres sujets, nous avons adoptés des techniques et méthodes d'enquêtes.

Le politiste Philippe BRAUD définit l'enquête de terrain comme « L'observation approfondie d'un objet, qui pendant toute la durée de l'investigation reste fonctionnellement situé dans son environnement », c'est aussi voir la société du point de vue de l'acteur, Alain COULON cite l'interactionniste BLUMER « L'acteur agit dans le monde en fonction de la façon dont il le voit et non dont il le voit et non dont il apparaîtra à un observateur étranger »³.

L'intervention sur le terrain doit être objet d'une planification judicieuse, le plan d'intervention. Réalisé sur la base des premières sorties exploratoires, des contacts établis et des informations préliminaires forment un outil de guide pendant tout le processus sur le terrain.

¹ RIVIERE Claude, *Introduction à l'anthropologie*, Hachette, 1999, p16.

² JAVEAU Claude, *Leçons de sociologie*, Paris, Armand colin, 2005, P12.

³ MARIETTE José, *Introduction à la sociologie*, Editions le Manuscrit, Paris, 2004, p214.

CHAPITRE I : OBJET DE RECHERCHE ET METHODES D'ENQUETE

Le plan d'intervention répond aux questions :

* Quoi (libellé de l'activité, son but) ? * Où (lieu) ? * Quand ? * Durée/début-fin (le temps) ?

* Comment (enquête, interview,, etc.) ? * Qui (enquêtés) ? * Moyens (financier et matériel) ? Etc.

Afin de répondre à la question de recherche à travers la réponse aux questions précédentes et la vérification des hypothèses, une méthodologie est élaborée. Elle a pour objectif d'appréhender les représentations et les ressentis de la population locale, à travers son discours sur le développement et sur les projets de développement et donc sur les acteurs institutionnels de terrain.

Dans le domaine du développement, il est toujours plus intéressant de joindre la pratique à la théorie car l'expérience a montré que la distance est considérable entre ces deux concepts si bien que certains s'accordent à affirmer que « en matière de développement, la réalité se trouve sur le terrain ».

Les méthodes et techniques sont utilisées pour recueillir les données sur le terrain, ce dont tout chercheur a besoin afin de bien saisir l'objet de recherche et en sciences humaines, il y'a une multitude de méthodes de collecte de données dont Madeleine GRAWITZ dans son livre « méthodes des sciences sociales¹ » mentionne trois types :

- 1- Les techniques documentaires (analyse de documents et de contenu)
- 2- Les techniques vivantes (les interviews, les tests, les questionnaires et les mesures des attitudes et des changements)
- 3- Les techniques d'études de collectivités et de groupes (enquêtes de terrain, expérimentation sur le terrain ou en laboratoire de recherche-action).

¹ GRAWITZ Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Edition Dalloz, paris, 2001, P 741-1035.

Dans ce cadre Madeleine GRAWITZ, définit la méthode comme « un ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre, les vérifie. Cette conception de la méthode inhérente à toute recherche scientifique, permet de la considérer comme un ensemble des règles rendant accessible la réalité à saisir »¹.

Si les méthodes sont utilisées pour l'élaboration complète et détaillée du travail de recherche, les techniques sont, elles, utiles pour la collecte des données. GRAWITZ .M, définit également les techniques comme « des procédés opératoires rigoureux bien définis transmissibles, susceptibles d'être appliquées à nouveau dans les mêmes conditions adaptées au genre de problème ou de phénomènes en cause ».

Ce sont des moyens utilisés pour atteindre un but mais qui se situent au niveau « des faits ou des étapes pratiques »², pour la réalisation de notre travail, nous nous sommes servis sur le terrain, des techniques suivantes pour la collecte des données et d'informations.

1- L'entretien :

L'entretien est défini par Madeleine Grawitz comme étant : « un procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations en relation avec le but fixé »³.

Dans notre approche, nous avons jugé utile d'employer les entretiens semi-directif comme méthode vivante pour connaître les sentiments, les attitudes, les motivations, les opinions, en un mot les représentations de la population locale face aux agents de développement rural en laissant aux enquêtés l'opportunité de s'exprimer pour mieux cerner leurs représentations vis-à-vis les agents de développement rural.

¹ Ibid, P 351.

² Ibid, P 419.

³ GRAWITZ Madeleine, *Méthodes des sciences sociales, op.cit.*, P 742.

CHAPITRE I : OBJET DE RECHERCHE ET METHODES D'ENQUETE

Il a été établi au préalable, une fiche d'entretien avec des questions ouvertes qui offrent la possibilité aux personnes enquêtées de s'exprimer librement sur le sujet abordé, ce qui nous donne l'opportunité de recueillir le maximum d'informations. L'entretien semi directif offre au chercheur un cadre de référence pour approfondir un domaine désigné, tout en permettant de recueillir ces sentiments, motivations, éléments de base qui constituent à nos yeux les représentations sociales dans cette perspective.

L'entretien semi-directif se déroule selon un plan bien précis, il comporte un guide d'entretien concernant l'ensemble des points qui doivent être analysés. Dans le cadre de ce type d'entretien, le chercheur laisse l'individu interrogé mais face à une réponse manquant de précision, « *il invite le sujet à poursuivre sa pensée, à poursuivre et à approfondir son raisonnement* »¹.

Selon BERTHIER (1998)², la technique des entretiens semi-directifs permet de combiner deux attitudes. La première, peu directive, favorise l'exploration de la pensée dans un climat de confiance.

La seconde, directive, permet d'obtenir des informations sur des points précis définis à l'avance. La nécessité d'assurer à la fois la reformulation compréhensive au niveau de chaque séquence et la souplesse des transitions pour induire les thèmes requiert un entraînement préalable.

Le projet de Proximité de Développement Rural de la communauté de Dahmane était élaboré l'année 2009 et le travail de terrain a été réalisé en 2010 et 2011, les questions de l'entretien ont été établies en français en respectant la langue du mémoire, mais sur terrain, les questions ont été posées en dialecte, vu le milieu de l'étude et le niveau d'instruction des enquêtés afin de rester proche de leur niveau de compréhension et de leur pensée, l'ensemble des entretiens ont été transcrits par nous-mêmes en évitant le magnétophone qui peut créer la

¹ MARIETTE José, *Introduction à la sociologie, op.cit.*, p216.

² BERTHIER Nicole, *Les techniques d'enquêtes en sciences sociales*. Paris, Ed. Armand Colin, 1998, p 245.

CHAPITRE I : OBJET DE RECHERCHE ET METHODES D'ENQUETE

méfiance et la réticence à répondre ouvertement aux questions, Le temps de ces entretiens varie entre 1h et 1 h et 30 minutes, ils ont été réalisés en plein air, à domicile de l'enquêté ou dans l'école primaire pendant les cours de l'analphabétisme.

L'objectif recherché à travers ces entretiens était donc :

- ❖ Connaitre les attitudes des enquêtés et leurs particularités sociales
- ❖ Les faire parler et bien entendre et assimiler leurs discours
- ❖ Leur laisser l'opportunité pour s'exprimer et manifester leurs représentations.
- ❖ Dégager une image des agents de développement rural telle quelle est perçue par la population locale.

Le nombre d'entretiens est de 15 entre femmes et hommes en voulant investiguer les représentations des deux sexes mais en focalisant surtout sur les hommes, on a essayé dans la mesure du possible de varier les groupes d'âges des enquêtes pour voir s'il y'a une différence entre les représentations. Ces entretiens ont permis de recueillir des données, qualitatives fondées sur les logiques d'acteurs.

Elle est constituée beaucoup plus d'hommes que de femmes parce que, je n'ai pas focalisé sur l'approche « genre » dans mon étude, j'ai ciblé, dans la mesure du possible des hommes et femmes ayant inscrit ou bénéficié d'une action, individuelle ou collective et d'autres qui n'ont bénéficié d'aucune action pour mieux évaluer les représentations et pour voir s'il ya une différence, déjà entre les représentations.

En vue de l'analyse des discours d'acteurs et des données recueillies, le dépouillement des entretiens a été fait «manuellement». Elle consiste à rassembler et à organiser les discours et données recueillies lors des entretiens, en fonction des thèmes abordés par les acteurs. Elle comprend la retranscription « brute » des entretiens, la réalisation d'une fiche et l'étude des informations récoltées lors des entretiens, il s'agit de retranscrire les entretiens, dans leur globalité, le plus fidèlement possible. Les attitudes les plus expressives des personnes et les hésitations.

L'opinion d'une même personne n'est pas un bloc homogène. Les avis susceptibles d'être recueillis par entretien sont multiples pour une même question. Ils peuvent même être contradictoires et structurés de façon non aléatoire à différents niveaux de conscience.

CHAPITRE I : OBJET DE RECHERCHE ET METHODES D'ENQUETE

Il faut donc être capable d'interpréter et d'expliquer les données recueillies. Il s'agit d'une analyse des entretiens en tenant compte des qualificatifs et expressions employés par les acteurs. Le ressenti, l'attitude de la personne sont pris en considération.

2- L'observation directe et l'observation participante:

L'observation peut être définie généralement comme : « un regard porté sur une situation sans que celle-ci soit modifiée »¹, elle est définie plus clairement par Maurice, Angers ainsi : « technique directe auprès d'un groupe et qui permet d'observer et de constater [...] des faits [...] en vue de comprendre des attitudes et des comportements »².

L'observation est la seule méthode de recherche sociale qui capte les comportements au moment où ils se produisent sans l'intermédiaire d'un document ou d'un témoignage³, elle est un mode d'investigation du réel, en recourant à ce mode d'investigation, le chercheur observe l'individu ou le groupe « objet d'étude » dans son milieu de vie et en pleine action.

On utilise différents types d'observations en sciences sociales, dont on cite l'observation participante, méthode utilisée à côté de l'observation directe tout au long des entretiens et de la période de terrain, nous avons observé les réactions et attitudes des interviewés, membres de la communauté et on a participé à la formulation du projet de développement de cette communauté.

Dans ce cadre, on constate que dans l'observation participante, le chercheur participe au phénomène social qu'il étudie. Cela veut dire qu'il ne cherche pas à être extérieur au phénomène observé. au contraire, il veut le comprendre de l'intérieur, en vivant pendant un temps plus ou moins long avec les individus dont il veut comprendre le comportement⁴, le cas de notre étude où nous avons effectués l'observation participante à travers l'interaction avec la population locale toute la période de la formulation du PPDR et ses étapes qui nous ont menés à discuter autour des problèmes rencontrés et solutions suggérées par eux-mêmes.

¹ GHIGLIONE Rodolphe, MATALON Benjamin, *Les enquêtes sociologiques : Théories et pratiques*, Armand colin, 1998, p11.

² ANGERS Maurice, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Anjou, centre éducatif et culturel, Inc, 1992, p 353.

³ QUIVY Raymond et CAMPENHOUDT Luc. Van, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris, 2006, P199.

⁴ DEPELTEAU François, *La démarche d'une recherche en sciences humaines*, de Boeck, 2002. P 564.

CHAPITRE I : OBJET DE RECHERCHE ET METHODES D'ENQUETE

D'après Philippe BRAUD : « Dans l'observation participante, l'enquêteur relève lui-même du milieu observé ou s'y intègre complètement, ce qui doit en principe lui permettre de surmonter les handicaps »¹.

L'observation ethnographique repose donc, sur l'enchaînement de ces trois savoirs : percevoir-mémoriser et noter(...) elle est outil de découverte et outil de vérification².

Le structuro-fonctionnalisme de Talcott PARSONS, estime que les actions de l'acteur, sont réalisées en fonction d'une fin et d'un but. Pour orienter son action, il choisit ses moyens en fonction d'un environnement qu'il contrôle partiellement. Les actions des personnes physiques sont inséparables de leurs fonctions dans la structure sociale, les actions remplissent des fonctions, elles permettent d'intégrer l'individu dans la société et de contribuer à sa cohésion³.

GIDDENS nous fournit la théorie de la structuration, qui s'intéresse au processus dynamique, représenté par des flèches semi-circulaires. Le social est appréhendé comme un mouvement dans lequel les actions individuelles tout à la fois structurent les systèmes sociaux et sont structurées par eux.

Les pratiques sociales constituent les « points d'articulation » entre les acteurs et les structures », ce sont bien ces pratiques sociales récurrentes, reliant l'acteur et le système social, ce système social qui est, en effet un ensemble d'interactions situées dans le temps et dans l'espace [...] ⁴.

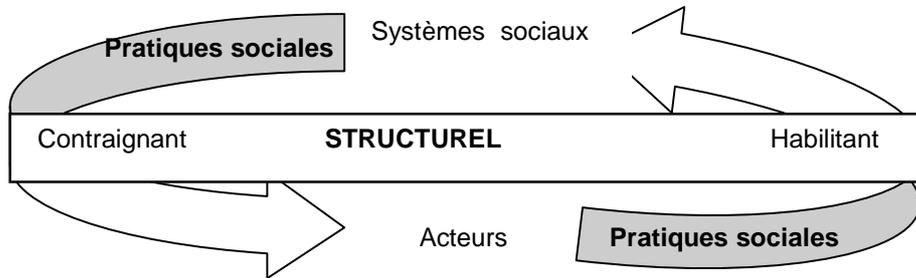
¹ MARIETTE José, *Introduction à la sociologie, op.cit.*, p 215.

² BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, La découverte, 2003, p143.

³ MARIETTE José, *Introduction à la sociologie, op.cit.*, p100.

⁴ NIZET Jean, *La sociologie de Anthony Giddens*, Editions la découverte, Paris, 2007, pp16-17.

Figure1 : LE PROCESSUS DE STRUCTURATION



L'étude des organisations de CROZIER permet d'expliquer le phénomène social en étudiant le fonctionnement des organisations, il est amené à s'intéresser à la stratégie des acteurs qui évoluent en leur sein et qui luttent pour préserver leurs intérêts [...] ¹.

3- Difficultés rencontrées :

Pour la réalisation de ce mémoire, nous ne sommes pas heurtés à des difficultés considérables sauf que l'avantage de la familiarité avec le terrain était dans un autre onglet le principal inconvénient, car la proximité de l'objet de recherche nous a créé un problème concernant l'expression libre des ressentis et pensées des enquêtés de point de vue qu'ils nous voient nous même des « agents », objet de représentations.

La difficulté réside donc, dans le rapprochement et dans l'éloignement de l'objet de l'étude et il faut que le chercheur trouve les astuces et les techniques pour les dépasser.

Dans le même contexte, Claude RIVIERE, voit qu' « appartenir à une culture étudiée n'est ni un handicap, ni une nécessité, l'important est d'avoir le bagage théorique et méthodologique qui permet une distanciation scientifique ².

La difficulté de l'observation participante vient de la position de l'observateur, ayant un statut donné dans le système étudié et lui-même objet d'interactions.

¹ MARIETTE José, *Introduction à la sociologie, op.cit.*, pp128-129.

² RIVIERE Claude, *Introduction à l'anthropologie, op.cit.*, 1999, p12.

CHAPITRE II

LE CHANGEMENT SOCIAL ET LE DEVELOPPEMENT RURAL

- I- Le changement social comme facteur d'analyse
des transformations sociales**
- II- La notion de « Développement » : définition**

CHAPITRE II : LE CHANGEMENT SOCIAL ET LE DEVELOPPEMENT RURAL

Pour le volet théorique, il y'a une défaillance pour les livres ou études comprenant les représentations en relation avec le développement rural.

Le développement dont le sous- développement est l'envers inséparable, constitue un mouvement historique, une nouvelle organisation des activités et des espaces, une transformation durable des structures mentales, sociales, culturelles d'une société. Mais il est en même temps création permanente de forces et de stratégies sociales qui s'organisent en pouvoirs et institutions pour contrôler¹.

I- LE CHANGEMENT SOCIAL COMME FACTEUR D'ANALYSE DES TRANSFORMATIONS SOCIALES

Le concept de changement social semble avoir émergé avec la naissance même de la sociologie classique à la fin du 19e siècle (Mandon, 1990)². Divers auteurs, tels Marx, Weber, Tocqueville, Durkheim et plusieurs autres, ont tenté, avec leurs approches respectives, de théoriser le changement social et surtout George Balandier, le père de l'anthropologie dynamique qui a essayé de promouvoir une socio anthropologie des mutations et du développement du tiers Monde.

1- Le changement social : ses visées

Le concept de changement social permet d'analyser les transformations économiques, politiques, sociales et culturelles, il vise à décrire et expliquer un phénomène. Les connaissances ainsi produites servent alors à comprendre autant les problématiques que la structure sociale et les changements qui y sont survenus.

¹ HOUEE Paul, *Les politiques de développement rural*, 2ème édition INRA, Economica., 1996, P111.

² Un universitaire et homme politique français, né le 3 juin 1939 à Saint-Étienne (Loire), titulaire d'un doctorat de sociologie obtenu à la Sorbonne et à l'École pratique des hautes études en sciences sociales. Il a été chercheur et enseignant en anthropologie sociale et culturelle aux universités Lyon-I et Lyon-II.

2- Le changement social : *Définition et caractéristiques*

Le changement social est selon la définition que donne Guy Rocher est : « toutes transformations observables dans le temps, qui affecte d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire » (Rocher, 1992)¹.

Les transformations qui caractérisent le changement social constituent un « phénomène social total » pour reprendre l'expression bien connue de Marcel Mauss, puisqu'il touche tous les aspects de la vie sociale. Autrement dit, ces transformations modifient les structures sociales, l'organisation sociale dans sa totalité.

Le changement social est caractérisé par le fait qu'il peut être « observable » et « vérifiable » sur une courte période de temps (Rocher, 1992)². Aussi, le changement social s'inscrit dans un espace limité, puisqu'il est en général observable à l'intérieur d'une aire géographique et culturelle spécifique (Rocher, 1992).

3- Les facteurs d'analyse du changement social :

L'analyse en termes de changements sociaux met l'accent sur les acteurs sociaux³, leurs perceptions, leurs attitudes, leurs valeurs, leurs attentes, leurs buts, leurs rapports entre eux et l'organisation sociale face aux changements. Les facteurs et les conditions du changement sont souvent multiples et multidimensionnels, ils résultent d'une combinaison de conditions exogènes et/ou endogènes, tels la variation démographique, le progrès technique et technologique, l'infrastructure économique, les valeurs culturelles, les idéologies et les conflits (Rocher, 1992)⁴.

D'après la définition de Guy Rocher, on constate que changement veut dire aussi développement, sauf que le changement peut être planifié ou spontané, positif ou négatif et le développement ne peut être que planifié et positif.

¹ BUSINO Giovanni, *Revue Européenne des sciences sociales : le changement dans les sciences de la société* (Sous la dire de) ,1^{ère} édition, TomeXXXVI-N°110 ,Librairie DROZ Genève, Paris,1998, p185.

² Sociologue, professeur et conférencier québécois. Né le 20 avril 1924 à Berthierville, professeur en sciences sociales au département de sociologie de l'Université de Montréal et chercheur au Centre de recherche en droit public.

³ Ou les « agents du changement » pour reprendre les termes de Rocher

⁴ ROCHER Guy, *L'idéologie du changement comme facteur de mutation sociale : Le Québec en mutation*, Éditions Hurtubise H.M.H, Montréal, 1973, pp. 207-221

CHAPITRE II : LE CHANGEMENT SOCIAL ET LE DEVELOPPEMENT RURAL

Le développement devient un concept dans les années 50 où se constitue une discipline sur le plan académique, au départ, les experts des nations unies élaborent une théorie du développement qui s'amorce et se confronte à la nécessité de proposer des modèles de développement et des stratégies originales pour permettre aux pays du tiers monde d'accéder à la croissance par le biais du progrès technique.

II- LA NOTION DE « DEVELOPPEMENT » : DEFINITION

Il n'existe pas de définition universelle communément admise qui puisse réellement cerner tous les aspects de ce concept, en effet l'on voit de plus en plus des attributs qui se greffent au développement afin de l'adapter aux différentes réalités du monde contemporain. Nous faisons allusion à des concepts comme le développement durable, le développement genre, le développement participatif, le développement rural, le développement local dont on a jugé nécessaire de les appréhender, De notre part, on a retenu deux définitions, l'une de Brunet et l'autre d'Olivier de Sardan.

BRUNET définit le développement comme étant « Un processus qui permet à des populations entières de passer à un état de précarité extrême, d'une insécurité qui touche tous les aspects de leur vie quotidienne (alimentaire, politique, sanitaire...), à des sociétés de sécurité, où le pouvoir de surmonter les esprits de la nature et maîtriser cette dernière, vaincre la maladie, vivre dans des conditions convenables »¹. Pour notre part, nous retenons la définition donnée par Brunet qui renvoie à un changement social nécessaire afin de satisfaire les besoins fondamentaux et sociaux par l'accès à un ensemble de services qui permettent la maîtrise de l'environnement et l'amélioration des conditions et de la qualité de vie. Plus encore, elle soutient la nécessité d'un développement endogène, donc local, fondé sur la maîtrise du territoire et la gestion des ressources.

¹ BRUNET Roger, *Le développement des territoires*, op.cit., p14-15.

CHAPITRE II : LE CHANGEMENT SOCIAL ET LE DEVELOPPEMENT RURAL

Et selon De Sardan, le développement peut être conçu comme « l'ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaristes de transformation d'un milieu social, entreprises par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu » (Olivier de sardan 1995)¹

Le développement donc, est une mobilisation économique, sociale et culturelle de toutes les potentialités d'un pays (ou d'une région ou d'une communauté locale) autour d'un certain nombre d'objectifs d'améliorations des conditions de vie des populations².

III- DEFINITION DE CONCEPTS INCLUANT LE DEVELOPPEMENT

Pour être véritablement humain, le développement devait s'orienter vers une vision centrée sur les besoins des populations ; vers une vision favorisant le développement endogène. Cette approche qui met de l'avant des valeurs telles que le progrès social, l'égalité et la liberté souligne le désir inné d'autonomie des hommes [..]³.

Et Comme nous l'avons cité ci-dessus, le concept du développement se voit de plus en plus joindre de nouveaux qualificatifs dont nous essayerons d'explicitier certains comme suit :

1- Le développement durable

L'expression « développement durable » a commencé à être largement acceptée à la fin des années 80, après être apparue dans le document Notre avenir à tous, appelé aussi Rapport Brundtland. Ce rapport est le fruit d'une commission réunie par l'ONU pour proposer « un programme global de changement » en ce qui a trait au concept et aux pratiques de développement.

¹ TOMMASOLI Massimo, *Le développement participatif : Analyse sociale et logiques de planification*, Karthala, 2004, p35.

² FAVREAU Louis et FRECHETTE Lucie, *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, Presses de l'Université du Québec (PUQ), 2002, p31.

³ TREMBLAY Solange (Sous la dir .de), *Développement durable et communications : Au-delà des mots, pour un véritable engagement*, Presses de l'Université du Québec (PUQ), 2007, p18.

CHAPITRE II : LE CHANGEMENT SOCIAL ET LE DEVELOPPEMENT RURAL

Il montre qu'il est urgent de repenser nos façons de vivre et de gouverner. Pour « répondre d'une façon responsable aux objectifs et aux aspirations de l'humanité », il est nécessaire de trouver de nouvelles manières d'aborder les vieux problèmes, ainsi que de mettre en place une coopération et une coordination internationales.

Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins¹.

Le développement durable permet également de prendre en considération les relations qui unissent les choses entre elles, et ce, afin de proposer des solutions viables. Comme le Rapport Brundtland l'affirme, « le développement durable n'est pas un état fixe de l'harmonie, mais plutôt un processus d'évolution ». C'est un outil qui nous oblige à examiner des facteurs que nous serions plutôt enclins à ignorer au profit d'un bénéfice à court terme².

2- Le développement participatif

L'émergence de ce concept en Afrique, à la fin des années 1970 (début 1980), découle du constat des limites des stratégies de développement adoptées au cours des deux premières décennies des périodes postcoloniales. Ces approches qui étaient centralisées et verticales, ne laissaient aucune place à une participation des populations aux processus de prise de décisions.

Le développement participatif, basé sur le principe de l'approche participative sous-entend une vision du développement qui accorde une place privilégiée à l'implication des populations à la définition des problèmes locaux, à l'identification des solutions et à leur mise en œuvre, afin de contribuer à donner plus d'efficacité et de durabilité aux programmes qui en résultent.

¹ STRANGE Anne, BAYLEY Tracey, *Le développement durable : À la croisée de l'économie, de la société et de l'environnement*, OCDE, 2008, P 26.

² Ibid., P 34.

CHAPITRE II : LE CHANGEMENT SOCIAL ET LE DEVELOPPEMENT RURAL

Le développement participatif, ou participation de la population, est défini comme : « processus qui consiste pour les individus, à jouer un rôle actif et déterminant dans l'élaboration des décisions qui doivent influencer sur leur vie »¹.

3 - Le développement intégré

En 1979, L'UNESCO a réuni à Quito un groupe de 18 experts pour réfléchir sur le concept de développement intégré, dont il pourra signifier soit l'intégration pluri - régionale, soit la meilleure cohésion des secteurs².

MORIZE (1992) avance que « le développement intégré est un développement logique et rationnel, visant dans un but de croissance, tous les aspects qui dépendent les uns des autres, de manière à n'oublier aucune des conditions nécessaires à ce développement »³. Le développement intégré a alors une vision globale et systémique dans les approches, contrairement à l'approche sectorielle.

4- Le développement communautaire

Le développement communautaire répond spécifiquement à un besoin socio-économique des catégories défavorisées de la population. C'est une spécificité du développement local sur un territoire d'entreprendre et de participer à des activités en vue d'améliorer leurs conditions socio-économiques. Douglas, cité par André (2007)⁴, parle de développement économique communautaire ; pour lui, il est « ... un ensemble d'actions collectives visant la satisfaction d'intérêts locaux à caractères socio-économiques ». Selon lui, le développement communautaire conduit à ce qu'il appelle « économie sociale ou alternative » qui se veut un processus de développement appuyé sur « la gestion collective, la recherche de la rentabilité sans objectif d'enrichissement » mais dont la production répond aux vrais besoins de la communauté.

¹ TOMMASOLI Massimo, *Le développement participatif : Analyse sociale et logiques de planification*, op.cit., p113-114.

² BERTIN George et collaborateurs, *Développement social et intervention*, l'harmattan, 2003, p32.

³ MORIZE Jean, *Manuel pratique de vulgarisation agricole*, Vol 1, Maisonneuve et Larose, 1992, p45.

⁴ JOYAL André, *PME et développement territorial*, [HTTP://WWW.GLOBENET.ORG/ARCHIVES/WEB/2006/WWW.GLOBENET.ORG/HORIZON-LOCAL/PERSO/JOYAL-CHICHA.HTML](http://www.globenet.org/archives/web/2006/www.globenet.org/horizon-local/perso/joyal-chicha.html) (CONSULTE LE 6 SEPTEMBRE 2010).

Quant à Tremblay (1999)¹, le développement local ou communautaire est décrit comme une perspective centrée sur la revitalisation des communautés locales et sur l'amélioration des conditions de vie des populations selon des initiatives qui sont mises en œuvre à la fois par et pour les populations locales.

C'est aussi « Saisir dans un langage qui soit le sien, chacun peut dire son mot, exprimer ses aspirations, mobiliser ses ressources en intégrant ses choix dans des perspectives dynamiques et plus vastes ».

5- Le développement agricole

MORIZE (1992) avance que « le développement agricole consiste essentiellement à augmenter le volume des récoltes, globalement ou pour certains produits seulement. Cette augmentation se fait en augmentant les rendement par une meilleures utilisation des terres ou des autres facteurs limitant »².

Tous ces attributs versent dans le développement d'un milieu rural. Ce développement rural qui prend une place importante dans le débat politique, l'espace rural demeure, jusqu'à présent le terrain d'action de la Politique agricole et rurale qui rappelle les objectifs de cohésion économique et sociale sur l'ensemble du territoire.

¹ TREMBLAY Marielle, TREMBLAY Pierre-André, TREMBLAY Suzanne (Sous la dir. de), Développement local, économie sociale et démocratie, Presse de l'Université du Québec (PUQ), 2002, P17.

² BOUKHARI, *Le développement humain durable*, INDH, 22 Aout 2005, WWW.BANQUE-PDF.COM/FR_DEVELOPPEMENT-HUMAIN-DURABLE.HTML (CONSULTE LE 09/09/2011).

6- Le développement rural

Dans « Les mots de la géographie », BRUNET (1998) définit le développement comme une « amélioration des situations locales et régionales qui assure une certaine harmonie entre une croissance quantitative et une amélioration qualitative dans le domaine social et culturel en particulier »¹.

Le développement rural est d'abord affaire de conscience, de volonté et de créations collectives, il ne se laisse pas enfermer dans un déterminisme causal qui l'expliquerait par l'enchaînement de quelques facteurs dominants, il est : « une résultante globale, une combinaison originale, relativement imprévisible de séries de forces qui, peuvent être analysées et pronostiquées avec rigueur »².

Le développement rural, local et participatif désigne donc, un processus consistant à mobiliser les énergies de tous les acteurs locaux en vue de la promotion économique, sociale et culturelle d'un territoire. Autrement dit, c'est un processus qui vise à la participation des acteurs avec pour finalité l'amélioration des conditions de vie des habitants d'une zone déterminée.

7- Le développement local

Le développement local s'est imposé dans les années 1970 d'abord comme remise en question des politiques de développement régional, puis comme complément aux politiques macroéconomiques dans les années 1980³.

¹ BRUNET Roger, FERRAS Robert, THERY Hervé, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*. Montpellier-Paris, Ed. Reclus - La Documentation Française, 1993, p 157.

² HOUEE Paul, *Les étapes du développement rural : la révolution contemporaine (1950-1970)*, Editions ouvrières, paris, 1972, p256 et 247.

³ FAVREAU Louis, LEVESQUE Benoit, *Développement économique communautaire : économie sociale et intervention*, Presse de l'Université du Québec (PUQ), 1999, P13.

CHAPITRE II : LE CHANGEMENT SOCIAL ET LE DEVELOPPEMENT RURAL

Jean BONNAL définit le développement local ainsi : « le développement local est une démarche globale de mise en mouvement et en synergie des acteurs locaux pour la mise en valeur des ressources humaines et matérielles d'un territoire donné, en relation négociée avec les centres de décision des ensembles économiques, sociaux et culturels dans lesquels ils s'intègrent »¹.

Le local est « ce que l'on prend en considération quand on a mis en évidence les déterminants économiques et culturels à l'échelle nationale et internationale [...], dans l'organisation administrative du territoire, il est conçu comme une entité économique autonome, déconnectée du centre et qui jouit d'une large autonomie politique, administrative et financière [...]»².

Pour Pierre TEISSERENC, une démarche de développement local ne peut être entreprise sans « modifier la façon dont les hommes se représentent leur territoire et adaptent leurs comportements pour appréhender collectivement son avenir».

La mobilisation de l'ensemble des forces vives de la microsociété locale (acteurs institutionnels, entrepreneurs, hommes politiques, associations, habitants...), afin de les associer à la définition et à la réalisation des objectifs visés, est en effet un facteur déterminant de la réussite d'un projet de développement local : «les politiques de développement local reposent sur un processus de transformation du système social local capable d'apporter une réponse conjoncturelle à la crise, et de porter un projet de développement dont la réalisation met en cause l'aptitude de la société locale à s'intégrer à un environnement en mutation rapide et à puiser dans son environnement les ressources indispensables à sa réussite»³.

Après cette série de définitions relatives au développement, il est évident que le mot quelque soit le qualificatif attribué, se rapporte toujours au changement, à la transformation à l'amélioration d'une situation à une autre jugée préférable.

¹ BONNAL Jean, *Participation et risques d'exclusion*, Rome, FAO, 1995, p14.

² JAGLIN Sylvie, DUBRESON Alain (Sous la dir. de), *Pouvoirs et cités d'Afrique noire : décentralisations en questions*, Karthala, 1993, p35.

³ TEISSERENC Pierre, *Les politiques de développement local*, Economica, 2002, p230.

CHAPITRE III

LE RURAL ET LE TERRITOIRE, L'EXPRESSION D'UN DEVELOPPEMENT

I- Le rural : un concept en constante évolution

II- Le territoire : une appropriation de l'espace

**III- Les territoires ruraux : l'expression d'un
développement**

I- LE RURAL : UN CONCEPT EN CONSTANTE EVOLUTION

Le « rural », du latin rus, désigne ce qui relève de la campagne. Le rural se rapporte donc à la campagne, aux espaces et milieux ruraux. Globalement, le rural désigne l'ensemble des espaces où prédominent les activités agricoles et rurales, par opposition aux espaces urbanisés, tels que les villes, agglomérations, zones industrielles. Mais le sens du mot rural ne cesse d'évoluer dans le temps. Les premiers chercheurs à avoir défini le concept de rural sont les sociologues ruraux, tels que MENDRAS .H, JOLLIVET. M, J-L.MAYAUD, HERVIEU.B.....¹

Aujourd'hui, le rural a connu de telles évolutions, sur le plan de sa composition et de sa distribution démographique, dans ses modes de consommation et de vie, puis dans ses modèles culturels de référence, que la seule expression de « société rurale » n'englobe pas l'ampleur du phénomène. (ALVERGNE et al. 2005)².

1. Les fondements du rural

Pour comprendre le concept du rural, il est important d'en comprendre ses fondements. Ainsi, inspirée des travaux de BONTRON (2001)³, on présente sous un aspect historique et sociologique les trois principaux fondements du concept.

Le territoire est également une « construction sociale, il résulte des interactions entre les acteurs et les activités et peut s'analyser en tant que réseau de relations.

¹ MENDRAS : *Les sociétés paysannes*, Folio/Histoire, 1995, JOLLIVET : *pour une agriculture diversifiée*, l'harmattan.1988, MAYAUD : *La petite exploitation rurale triomphante, France 19e siècle*, Paris, Belin, 1999, HERVIEU : *Les Agriculteurs*, PUF, coll. Que sais-je ? 1996.

² ALVERGNE Christel., ARLAUD Samuel., YVES Jean., ROYOUX Dominique, *Le regard de l'aménagement du territoire sur les nouvelles frontières entre l'Urbain et le Rural, dans Rural-Urbain : nouveaux liens, nouvelles frontières*, Actes du colloque international de Poitiers, 4-6 juin 2003, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Coll. Espace et territoires, 2005, pp. 19-24.

³ BONTRON Jean-Claude, *La notion de ruralité à l'épreuve du changement social, dans les Actes des Assises, Du rural aux territoires : la contribution des associations*, Paris, Ed. CELEVAR, Novembre 2001, pp. 14-22.

CHAPITRE III : LE RURAL ET LE TERRITOIRE, L'EXPRESSION D'UN DEVELOPPEMENT

C'est aussi un cadre, un contexte, un environnement au sein duquel s'inscrivent ces relations, c'est le support de ressources.

C'est également un espace approprié par les acteurs et dont les ressources sont valorisées, qui conditionne le déroulement des activités et les capacités d'interaction entre les acteurs tout en générant de nouvelles potentialités et de nouvelles opportunités. Enfin, c'est un lieu d'enjeux » (LARDON, 2001)¹.

2. Positionnement : le rural ne se limite pas à l'agricole

Le terme rural est de nature descriptive, par opposition à la ville, dont il est une sorte de symétrie, il renvoie à la disponibilité d'espace, aux faibles densités, mais il est aussi associé à diverses représentations et valeurs, des rapports différents au temps et aux territoires. Il n'y a donc ni similitude, ni opposition entre les termes « rural » et « agricole », car d'ailleurs ils n'ont pas de sens scientifique précis, Le « rural » désigne le caractère, une appartenance au rural et évoque les campagnes dans leur globalité.

II- LE TERRITOIRE : UNE APPROPRIATION DE L'ESPACE

L'idée de territoire est en lien avec la notion d'espace, et bien qu'utilisées souvent comme synonymes ces termes se distinguent sous plusieurs aspects et varient aussi de sens selon les conceptions. Alors, qu'est-ce qu'un territoire ? Un espace aménagé, façonné par l'histoire des interventions humaines ? Un espace vécu, pratiqué, approprié par des individus ou des groupes sociaux ? Un « espace de pouvoir » (AQUINO, 2002)².

L'espace évoque donc une forme d'organisation rassemblant tous les flux nécessaires au fonctionnement d'une société, quelle que soit l'échelle.

¹ LARDON Sylvie, MAUREL Pierre, PIVETEAU Vincent, *Représentations spatiales et développement territorial*. Paris, Hermès, 2001, 437 p.

² D'AQUINO Patrick, *Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante*, dans *L'Espace Géographique*. Paris, Ed. Belin, tome 31, N°1, 2002, pp. 3-22.

CHAPITRE III : LE RURAL ET LE TERRITOIRE, L'EXPRESSION D'UN DEVELOPPEMENT

Puis, l'adjectif « territorialisé » est employé en géographie où il est défini comme « une relation polymorphe qui se tisse entre un groupe social et son environnement dans l'activité de production et de consommation » (MAUREL, 1984)¹ et il implique une appropriation et un marquage de l'espace. Ce qui rend, le concept d'espace sans limite, tandis que celui de territoire est, quant à lui, délimité. La notion de « territoire » n'est plus seulement un espace sur lequel s'exerce une autorité limitée par des frontières politiques et administratives. Elle devient un système spatialisé, mettant en relation une multitude d'agents et d'objets matériels et immatériels.

Le territoire est un espace marqué par le politique, par tout ce qui structure la société. Le territoire est donc une construction sociopolitique sur un espace donné. Selon GUMUCHIAN (1991)² le territoire s'affirme comme un objet à triple entrées, rappelant les trois trames du système complexe énoncé par RIGALDIES (1996)³.

Tout d'abord, une entrée de l'ordre des pratiques et des usages, il s'agit de la trame de nature socio-économique. Une seconde entrée de l'ordre des représentations, c'est la trame de nature géo historique et géo symbolique. Puis, une troisième entrée, celle de la prise de décision et de l'action, qui correspond à la trame de nature institutionnelle. Ces trois entrées fonctionnent en accord. Le territoire est certes un enjeu politique, économique et social, mais il est aussi et en même temps, utopie, idéologie et mythe⁴.

D'après RAFFESTIN (1986)⁵ « le territoire est une réordination de l'espace dont l'ordre est à chercher dans les systèmes informationnels dont dispose l'homme ».

¹ MAUREL Marie-Claude, *Pour une géopolitique du territoire. L'étude du maillage politico-administratif*, dans *Hérodote*, N°33-34, 1984, pp. 131-173.

² GUMUCHIAN Hervé, *Représentations et aménagement du territoire*, Editions Anthropos, 1991, 143 p.

³ RIGALDIES Bernard, CHAPPOZ Yves, *Le projet de territoire*. Editions du Papyrus, collection les Guides Actuels, 1996, p 27.

⁴ GUMUCHIAN Hervé, *Représentations et aménagement du territoire*, op.cit., p 135.

⁵ AURIAC Franck., BRUNET Roger (Coord par), *Espaces, jeux et enjeux*, Fayard Fondation DIDEROT, Paris, 1986, p 177.

CHAPITRE III : LE RURAL ET LE TERRITOIRE, L'EXPRESSION D'UN DEVELOPPEMENT

La question territoriale est éminemment politique et mobilise les enjeux de pouvoir » (MAYAUD, 2007)¹. L'idée d'appropriation contenue dans un grand nombre de définitions du territoire, renvoie aux domaines décisionnels et organisationnels, ainsi qu'à la force des représentations sociales. Pour LEFEBVRE (1974) l'appropriation est « la transformation d'un espace, par un groupe, en vue de servir les besoins et les possibilités de celui-ci »². Cette idée est souvent utilisée en anthropologie pour caractériser l'action des populations en vue de garantir l'accès, le contrôle et l'usage des ressources contenues dans une portion d'espace (GODELIER, 1984)³.

De cette définition découle une conception du territoire assimilable au résultat d'un processus de production, incluant des stratégies d'organisation, mais aussi de domination et d'exclusion. L'appropriation du territoire par les acteurs permet de rendre compte de la façon dont sont structurées les relations entre les sociétés, et, dans le cadre des jeux sociaux internes, des relations entre les individus, qui se traduiraient dans le territoire.

Le territoire est un espace d'intermédiation entre les multiples trajectoires d'acteurs, il lie le « local » et le « global ». Dans cette perspective, le territoire n'est pas un lieu géographique limité avec des caractéristiques données, mais une entité mouvante dans l'espace et dans le temps, qui « se nourrit de multiples gènes qui permettront ou non une certaine dynamique, une cohésion, une prise de conscience et de pouvoir » (PECQUEUR, 1996)⁴.

Le lieu local comme lieu de « résistance », est défini, moins par une proximité physique, géographique et même organisationnelle, que par une proximité de problèmes ou d'appartenance à des préoccupations semblables.

¹ MAYAUD Jean-Luc, *La question territoriale dans le champ de la recherche ruraliste*, intervention lors du séminaire Prospective, Agricultures, Politiques Publiques Et Territoires, le 25 janvier 2007.

² LEFEBVRE Henri, *La Production de l'espace*, Anthropos, Paris, 1974, p 193.

³ GODELIER Maurice, *L'Idéal et le Matériel : pensées, économies, sociétés*, Fayard, Paris 1984, 348 p.

⁴ PECQUEUR Bernard, *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, L'Harmattan, Paris, 1996, pp. 209-226.

III- LES TERRITOIRES RURAUX : L'EXPRESSION D'UN DEVELOPPEMENT

Si le concept de territoire suscite un grand intérêt auprès des chercheurs, les acteurs institutionnels se sont depuis largement appropriés, sinon le concept, du moins la notion. Le territoire évoque le support de nouvelles modalités de développement et d'aménagement socio-économique de l'espace, s'appuyant sur des valeurs et des principes collectivement partagés. En se référant aux études théoriques précédentes, le territoire constitue pour le rural un vecteur de développement en réponse aux demandes sociales actuelles envers les territoires ruraux.

Dans ce sens, l'étude du développement des territoires ruraux permet, d'une part, de chercher le sens de ces territoires, d'autre part, de situer le « référentiel habitant » (GUMUCHIAN, 1991)¹ au cœur de la démarche de réflexion. Selon BERRIET-SOLLIEC (2007), « le territoire peut être considéré comme un espace donné, institué, souvent issu d'un héritage historique et culturel », c'est le cas du territoire administratif. Puis, il « peut être conçu comme un espace d'action, construit, révélé par l'action des acteurs et qui peut constituer un cadre collectif pour l'intervention publique ».

De ce fait, le système territorial se caractérise par la capacité de ses acteurs à définir et réaliser des projets. Ces projets résultent d'un diagnostic global qui permet d'identifier les forces et faiblesses d'un territoire, d'en connaître ses ressources et les attentes des sociétés qui l'utilisent. Bien entendu chaque groupe d'utilisateurs construit sa propre représentation de l'espace.

Il peut donc y avoir plusieurs territorialités sur un même espace, correspondant aux sens et valeurs que les individus lui confèrent. En ce sens, le territoire est donc un enjeu du développement, et il peut abriter des intentions variées et différentes, parfois sources de tensions entre les groupes. Ainsi pour qu'un territoire soit légitimé, il doit être reconnu, identifié et investi par les acteurs, afin que le partenariat entre le territoire, les acteurs fonctionne et qu'il soit le siège d'un développement équilibré.

¹ GUMUCHIAN Hervé, *Représentations et aménagement du territoire*, op.cit., p135.

1- Le territoire : base du développement local

Le développement local ou communautaire renvoie à deux notions fondamentales : la communauté et le territoire. D'abord, nous pouvons dire qu'ils sont deux concepts intimement liés dans la mesure où l'un ne peut exister sans l'autre au sens du développement. Le territoire peut être appréhendé comme un espace physique défini organisé par une communauté qui y vit et en dépend. Quant à la communauté elle-même, elle est constituée d'individus (hommes et femmes) interdépendants qui se sont organisés partageant une même histoire, des valeurs identiques et ayant un territoire en commun. D'une manière générale, le territoire et la communauté se sont historiquement constitués. Donc, le territoire est un élément indispensable à prendre en compte dans toute initiative de développement. Enfin, toute action de développement réaliste devra être prise par/ou avec la communauté pour résoudre des problèmes et des défis spécifiques de son territoire et lui assurer de meilleures conditions de vie.

2 - Le territoire : mis en scène par les acteurs

A la lecture de ces positionnements théoriques, et si tant est que l'on puisse en quelques lignes se positionner sur la définition d'un concept, nous retenons que le « territoire » est « le résultat des représentations inconscientes collectives, de comportements spécifiques et d'une réalité géographique objective »¹.

La formation du territoire est aussi une production humaine aux enjeux multiples à laquelle concourent toutes les forces à l'œuvre dans la société. Aussi son étude paraît d'emblée l'une des clés indispensables de la compréhension de la vie des groupes et collectivités².

¹ ALVERGNE Christel, *Le défi des territoires : Comment dépasser les disparités spatiales en Afrique de l'Ouest et du centre*, Karthala –PDM, Paris, 2008, p 21.

² BOUDREAU Claude, COURVILLE Serge, SEGUIN Normand, *Atlas historique du Québec : Le territoire*, Les Archives nationales du Québec, les Presses de l'université Laval, 1997, p 1.

CHAPITRE III : LE RURAL ET LE TERRITOIRE, L'EXPRESSION D'UN DEVELOPPEMENT

Au-delà de ses composantes matérielles, il correspond donc à un niveau de représentation mentale. Les sociétés humaines, qui s'installent sur un territoire dans le but de s'y développer, l'aménagent et mettent en œuvre dans leurs territoires des réalités matérielles et des informations, socialisées et symbolisées. « Le territoire est généré à partir de l'espace, il est le résultat d'une action conduite par un acteur syntagmatique (acteur réalisant un programme) à quelque niveau que ce soit. En s'appropriant concrètement ou abstraitement (par exemple, par la représentation) un espace, l'acteur « territorialise » l'espace.

Le territoire, dans cette perspective, est un espace dans lequel on a projeté du travail [...] et qui, par conséquent, révèle des relations toutes marquées par le pouvoir. L'espace est la "prison originelle", le territoire est la prison que les hommes se donnent. » (RAFFESTIN, 2003)¹.

La seconde approche est plus subjective, c'est celle de « l'individualisme » développée par ARON (1965), puis BOUDON (1982)². L'acteur joue de multiples rôles et possède une capacité d'adaptation selon les mises en situation qu'il rencontre. L'individu agissant au sein d'une structure collective oriente ses actions selon ses valeurs et intérêts.

Le développement mis en scène dans un territoire tend de modifier la façon dont des populations tissent leur rapport au territoire³. Chaque acteur a des stratégies propres orientées en vue de poursuivre ses objectifs. Par cette approche, les actions de l'individu sont analysées par leurs liens aux critères subjectifs de valeurs et d'intérêts qui leur sont propres. Plus que le lieu et le nom d'un territoire, c'est son appropriation par une société, un groupe d'individus, sous la responsabilité de ses représentants, les acteurs, qui en fait l'identité et la singularité.

¹ LEVY Jacques, LUSSAULT Michel. (Sous la dir de.), *Dictionnaire de la Géographie et de l'Espace des Sociétés*, Paris, Belin., 2003, p 907.

² ARON Raymond, *Démocratie et totalitarisme*, Editions Gallimard, 1965, 370 p.

³ MASSICOTTE Guy (Sous la dir de), *Sciences du territoire : perspectives Québécoises*, Presse universitaire du Québec, 2008, p151.

CHAPITRE IV

LA POLITIQUE AGRICOLE ET RURALE EN ALGERIE

- I- L'évolution des politiques agricoles et rurales
- II- L'engagement d'une politique de développement rural

I- L'EVOLUTION DES POLITIQUES AGRICOLES ET RURALES

En Algérie, la colonisation a introduit des disparités économiques, sociales et géographiques inédites dont le secteur de l'agriculture a été durablement marqué par un dualisme agraire qui opposa une agriculture moderne (coloniale) à une agriculture traditionnelle (indigène), le souci du sort de la paysannerie pauvre ne quitte pas les dirigeants algériens, la réforme agraire, politiquement orientée vers la satisfaction des revendications de la paysannerie pauvre et les décrets historiques, instituent l'autogestion ouvrière qui fait bénéficier les Fellahs des terres de colonisation¹.

En 1962 le recouvrement de la souveraineté nationale débute non pas avec un minimum d'organisation sociale, tels que dans d'autres pays nouvellement indépendants, mais avec une désorganisation socio-économique grave, préparée par l'ancien colonisateur². La réforme agraire algérienne est (dans le secteur agricole, le fait d'un prolétariat d'ouvriers agricoles hiérarchisés, plus ou moins en cadres par des organisations politiques), est fondée sur le régime de la propriété d'état. La terre appartient à l'état algérien et est confiée en autogestion aux collectifs ouvriers³.

Dans les années qui ont suivi son indépendance, l'Algérie a choisi un modèle de développement centralisé et un vaste programme de croissance industrielle, favorisé par la récupération des richesses en hydrocarbures et le redressement des prix du pétrole dans les années 1973-1974, sa politique était fondée sur la propriété publique, un système d'allocation centralisée des ressources et une régulation économique administrée⁴. Insi, deux étapes peuvent être distinguées, la première est amorcée à la fin des années 1970 et mise en œuvre au cours de la décennie 1980, elle concerne les terres collectives (des zones steppiques et du Sud). La seconde étape concerne les terres du domaine privé de l'Etat.

¹ LAZAREV Giorgi, DUBOIS Jacques, *Institutions et développement agricole du Maghreb*, Presses universitaires de France PUF, 1965, P09-17.

² BOUTEFNOUCHET Mostefa, *Système social et changement social en Algérie*, Office des Publications Universitaires-Alger, (pas d'année), p18.

³ LAZAREV Giorgi, DUBOIS Jacques, *Institutions et développement agricole du Maghreb*, op.cit., P09.

⁴ BENACHENHOU Abdellatif, *Le prix de l'avenir : le développement durable en Algérie*, Editions Thotm, 2005, P9.

CHAPITRE IV: LA POLITIQUE AGRICOLE ET RURALE EN ALGERIE

Dans les premières années d'indépendance, les programmes de développement agricole et rural étaient fondés autour de programmes de lutte contre la pauvreté, le sous-emploi, la malnutrition et l'analphabétisme. Des transformations structurelles dans l'économie et les sociétés agraires, comme ce fut le cas de « l'autogestion » (1963-69) ou de la « coopérativisation ». Les années 1970 voient naître de nouvelles stratégies d'interventions fortement contrôlées et encadrées¹.

Au cours des années 1990-2000, c'est au tour des terres du domaine privé de l'Etat de faire l'objet de processus d'accaparement ou de transactions formelles ou informelles, et ceci, dans un climat de réformes libérales découlant des programmes d'ajustement structurel.

En Algérie, les terres ont été cédées en jouissance perpétuelle à plus de 30 000 exploitations collectives(EAC) d'une consistance foncière de plus de 2,0 millions d'ha, 22 000 exploitations agricoles individuelles (EAI) d'une superficie totale de 220 000ha et 240 fermes pilotes (100 000 ha). Dans les faits, au sein des EAC, les partages individuels des équipements, des bâtiments et des lots sont effectués entre les collectifs, et ces EAC n'ont plus à l'issue de quelques années, qu'une existence fictive sur le plan juridique.

Les effets sociaux des programmes d'ajustement feront l'objet de programmes qui visent à lutter contre la pauvreté rurale. C'est l'ère des programmes emploi rural (PER), Politique de Renouveau Rural, les politiques d'ajustement structurel ont ainsi été suivis de signes majeurs d'une crise de la paysannerie provisoirement traités par des politiques de développement rural ou par des initiatives articulées sur des programmes de lutte contre la pauvreté².

¹ BESSAOUD Omar, *Options Méditerranéennes- Politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union Européenne : la stratégie de développement rural en Algérie*, - Série A. Séminaires Méditerranéens, N°7- Décem bre 2006. pp 79-89.

² Ibid.

CHAPITRE IV: LA POLITIQUE AGRICOLE ET RURALE EN ALGERIE

La politique de renouveau agricole et rurale annoncée lors de la Consultation nationale de l'agriculture (Biskra, février 2009) décline deux volets :

- Le premier a trait au secteur de l'agriculture qui est appuyé par d'importants transferts publics destinés à soutenir l'achat d'intrants et des équipements agricoles, à subventionner les produits stratégiques (céréales et légumes secs, lait cru), à réaliser des infrastructures agricoles, à accorder des bonifications au prêts agricoles et de financer le système de régulation des productions de base de large consommation (de la pomme de terre en particulier). Dans ce contexte, une loi d'orientation agricole a été adoptée. La principale disposition de cette loi concerne le foncier agricole et notamment les terres du domaine privé de l'Etat qui dorénavant pourront être cédées à des tiers sous le seul régime de la concession (Loi 10-03 du 15 août 2010)¹.
- Le second concerne le développement rural. Le gouvernement a annoncé la généralisation dès cette année des projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) fondés sur 4 axes : la rénovation de l'habitat et de ksours, la diversification des activités, la protection des ressources naturelles et la réhabilitation des patrimoines matériels et immatériels des communes rurales. L'axe majeur mis en œuvre dans les communes a essentiellement trait aux conditions de vie des populations (habitat, équipements et infrastructures de base). Pour être durable, le développement agricole passe aussi par les réformes des structures agricoles qui réhabilitent les exploitations familiales et réduisent les inégalités dans les dotations
- matérielles et budgétaires avec le secteur de l'agriculture moderne².

¹ 10 Loi n°03-10 du 19 juillet 2003 relative à la *protection de l'environnement dans le cadre du développement durable*.

² http://www.mddr.gov.dz/ppdriStatic/presentation_html. (Consulté le 05/09/2011).

II-L'ENGAGEMENT D'UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT RURAL

La nouvelle stratégie nationale de développement rural sur un horizon décennal (2005/2015) et le plan de renouveau rural (août 2006), s'articulent autour de :

- 1- L'amélioration des conditions de vie des populations rurales.
- 2- L'emploi et des revenus par la diversification des activités économiques.
- 3- Le renforcement de la cohésion sociale et territoriale.
- 4- La protection de l'environnement et de la valorisation des patrimoines ruraux. Outre la définition des fondements de la Politique de Renouveau Rural, la Commission Nationale de Développement Rural a récemment validé le Système d'Aide à la Décision pour le Développement Rural (SADDR) et le Projet de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI) en tant que démarches et outils d'intégration des interventions sectorielles au niveau d'un territoire.

L'élaboration de la stratégie a été progressive et le développement rural a d'abord été conçu comme un élargissement de l'agricole. Le PNDA a décliné quelques actions de développement rural en 2002-2003 et énoncé les grandes orientations à l'été 2004 par la publication du projet « Stratégie nationale de développement rural durable ».

Le Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) est mis en œuvre dans le cadre de programmes diversifiés s'articulant principalement autour de l'amélioration des conditions d'exercice des activités agricoles et agro- sylvo- pastorales et de l'amélioration des conditions de vie des populations.

CHAPITRE IV: LA POLITIQUE AGRICOLE ET RURALE EN ALGERIE

La mise en oeuvre des PPDR offrira l'opportunité de mobilier et d'adapter les dispositifs de soutien au développement rural : Le programme de soutien à la relance économique (PSRE, mobilisera également des ressources financières importantes (plus de 15 milliards de DA en 2004). La nouvelle approche de développement rural va expérimenter une méthode fondée sur le principe de l'intégration des actions et de la participation des acteurs locaux dans les dynamiques de projet. Le projet de proximité de développement rural (PPDR) comme outil privilégié des actions de développement rural. Les PPDR ont été conçu comme des projets intégrés et multisectoriels, réalisés sur des territoires ruraux préalablement identifiés dans le but de permettre la stabilisation des communautés rurales¹.

Dans sa nouvelle Stratégie de Développement Rural Durable (SDRD), le MADR opte pour un développement rural qui "organise les synergies économiques et sociales et qui se fonde sur une implication pleine et responsable des autorités au niveau local et des populations concernées dans le cadre de la mise en oeuvre d'une politique participative active. Il permet à l'administration d'évoluer pour devenir effectivement une administration offrant des services de proximité aux citoyens."

La SDRD se fonde sur les axes stratégiques suivants:

Axe 1: Établissement du partenariat local et de l'intégration multisectorielle au sein des territoires ruraux. La SDRD vise en effet, à associer tous les intervenants et acteurs sociaux qui sont les administrations publiques, les responsables et élus locaux, les associations, groupes et groupements et bien entendu les individus directement impliqués dans leurs projets propres. Dans la pratique, les programmes de développement rural seront définis par le dialogue et la concertation entre tous les partenaires afin d'aboutir à des projets communs.

¹ BESSAOUD Omar, *Options Méditerranéennes- Politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union Européenne : la stratégie de développement rural en Algérie*, loc.cit. pp 79-89.

CHAPITRE IV: LA POLITIQUE AGRICOLE ET RURALE EN ALGERIE

Axe 2: Appui à la promotion de la pluriactivité et de la mise en œuvre d'activités économiques innovantes. Dans la SDRD, une attention particulière est donnée à la nécessité de diversifier les activités en milieu rural. En effet, il est préconisé

- i) L'amélioration des systèmes de production agricole, d'élevage ou forestier par des actions d'intensification des techniques de culture ou de conduite du troupeau;
- ii) La valorisation des productions agricoles par la transformation et la commercialisation des produits en exploitant des formes nouvelles de production et de conditionnement ainsi que la conquête de nouveaux débouchés localement ou sur une échelle plus large
- iii) La mise en valeur de ressources naturelles et humaines non agricoles telles que le tourisme de détente ou de découverte, les sources thermales, l'artisanat. Pour cela, la SDRD préconise au préalable, un travail important d'identification des potentialités que recèlent les territoires ruraux et d'information et de sensibilisation des populations.

Axe 3: Valorisation équilibrée et gestion durable des ressources et des patrimoines des territoires ruraux. Dans la SDRD, la revitalisation des zones rurales et la valorisation des ressources naturelles s'inscrivent dans une vision de rééquilibre des ressources et de leur accès mais aussi dans la volonté de la durabilité de leur exploitation afin d'éviter leur dégradation et de respecter la préservation environnementale. Pour cela, la stratégie concentrera ses actions sur la prise de conscience, à tous les niveaux et pour tous les publics (même hors des zones rurales) de la valeur de ces patrimoines.

Axe 4: Synergie économique et sociale et coordination des actions. Un effet favorable de l'approche globale, va se manifester dans la prise en compte conjointe des dimensions économiques et sociales dans les problèmes à traiter comme dans les solutions envisagées par les acteurs locaux au sein d'un territoire lui-même. La coordination des actions constitue pour la SDRD, une opportunité d'offrir un cadre de négociation, d'harmonisation et de gestion des conflits entre les acteurs et les partenaires institutionnels.

CHAPITRE IV: LA POLITIQUE AGRICOLE ET RURALE EN ALGERIE

Elle permet enfin de contribuer aux bases de données, de construire les conditions de programmation annuelle et de fournir des éléments pour assurer les efforts de planification et construire les schémas régionaux dans une démarche ascendante¹.

Le FDRMVTC constitue l'instrument de financement du PPDR. Ce fonds finance les investissements réalisés selon un taux d'aide variable en fonction de la nature de l'investissement et facilite l'accès aux crédits qui leurs sont liés.

La nouvelle approche du développement rural est fondée sur le principe de l'intégration des actions et de la participation des acteurs locaux dans les dynamiques de projet.

La proximité géographique décrit la position relative des agents dans un espace déterminé. Elle renvoie à la localisation des interactions entre les agents au sein d'un espace précis².

Le concept de capital social n'est pas récent. Mis en avant par COLEMAN (1980, 1990), dans sa théorie de l'action rationnelle, le terme renvoie au déterminants sociaux qui rendent possible l'action, pour COLEMAN, le capital social se définit par sa fonction (faciliter l'action des individus).

¹ Rapport d'évaluation, *Division Proche-Orient et Afrique du Nord Département de la Gestion des Programmes*, Volume I: Rapport principal et Appendices, Septembre 2004, PP9-12.

² BESSAOUD Omar, *Options Méditerranéennes- Politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union Européenne : la stratégie de développement rural en Algérie*, loc.cit., pp 79-89.

CHAPITRE V

« ACTEUR », L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT RURAL AU COEUR DE L'ANALYSE TERRITORIALE

I- Définition du terme « acteur »

II- Les acteurs ruraux et agricoles

**III-Structure et relations de l'agent de
développement**

CHAPITRE V: « ACTEUR », L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT RURAL AU CŒUR DE L'ANALYSE TERRITORIALE

Le capital social est une ressource sociale produite et valorisée au sein d'un réseau, il est « l'investissement d'un individu dans des relations avec d'autres » (Lin, 1995, P 701).

Le capital social n'est autre que l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance (BOURDIEU, 1980).

Ces arènes locales représentent le terrain sur lequel la logique bureaucratique de l'état central, représenté localement par les agents de ses différents services, doit se confronter et négocier avec d'autres logiques d'action politique et avec diverses représentations locales du politique, de l'autorité, de la souveraineté et du pouvoir.

Questionner le lien social en Afrique, c'est aborder la problématique du changement social, qu'est ce que lien social ? Francis FARRUGIA le définit « le lien social est constitué d'une agrégation de valeur distinctes, intégrées ou dissociées. Ces valeurs associées qui composent le lien social sont de cinq sortes : affectives, éthiques, religieuses, politiques et économiques».

Il convient de comprendre le lien social comme ce qui maintient, entretient une solidarité entre les membres d'une même communauté, comme ce qui permet la vie en commun¹.

L'expression « lien social » est aujourd'hui employée pour désigner tout à la fois le désir de vivre ensemble, la volonté de relier les individus dispersés, l'ambition d'une cohésion plus profonde de la société dans son ensemble².

¹ AKINDES Francis, *Le lien social en question dans une Afrique en mutation*, L'Harmattan, pp. 379-403.

² PAUGAM Serge, *Le lien social*, Que sais-je ? , PUF, 2007, P4.

CHAPITRE V: « ACTEUR », L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT RURAL AU CŒUR DE L'ANALYSE TERRITORIALE

Il y a bien un enjeu dans l'utilisation d'un terme ou de l'autre, mais durant notre étude, nous avons identifié les agents de développement comme des acteurs du développement rural et de ce fait, j'ai adopté et employé les deux termes pour désigné le même sens, parce que d'après moi, ces deux termes coexistent, se croisent et se nourrissent l'un de l'autre.

Placé au centre du processus de développement territorial, un acteur se définit par ses logiques et la façon dont elles sont mises en action au sein d'un groupe et d'un jeu d'acteurs.

Le concept d'acteur se réfère au rôle qu'assument chaque groupe et chaque individu dans la société. Le fait social, présenté comme « construit » par Emile Durkheim, constitue l'une des approches les plus explicites en ce sens. Dans l'esprit de l'interactionnisme, l'individu agit également sous l'influence des multiples motifs qu'il choisit ou non de poursuivre. Pour les besoins de l'étude, l'acteur se définit donc à partir de ce qu'il est par rapport aux autres acteurs et selon les facteurs situationnels qui le contraignent à agir.

I- DEFINITION DU TERME « ACTEUR »

Le terme « acteur » qualifie l'ensemble des personnes, physiques et morales concernées et intéressées par la mise en œuvre du programme de développement rural à travers la réalisation des projets de développement (GUMUCHIAN, 2003)¹.

Cette notion marque la volonté d'une prise en compte des acteurs individuels ou collectifs, qui développent des stratégies, des capacités d'action et des intentions (LEVY, 2003)², L'ensemble de ces acteurs constitue un système où se tissent des complicités et se dévoilent des oppositions.

Crozier. M et Friedberg. E (1977) définissent l'acteur pour parler d'individu au sein d'une action organisée. Dans leur présentation, un acteur évolue au sein d'un univers de jeu, de conflits de pouvoir et de stratégie. Il est un sujet agissant qui utilise sa marge de liberté pour intervenir dans un système où des contraintes limitent cette marge de liberté.

¹ GUMUCHIAN Hervé, GRASSET Eric, LAJARGE Romain, ROUX Emanuel, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Anthropos, Paris, 2003, 186 p.

² LEVY Jacques, LUSSAULT Michel. (Sous la dir de), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Ed. Belin, 2003, 1034 p.

CHAPITRE V: « ACTEUR », L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT RURAL AU CŒUR DE L'ANALYSE TERRITORIALE

Pour Friedberg, l'acteur est un sujet pensant qui tend vers une certaine rationalité et qui « n'absorbe pas passivement le contexte qui l'entoure ». Celui-ci agit sur son contexte et essaie de le structurer en renégociant les règles, l'acteur agit sur son environnement en fonction de ses mobiles et intérêts en s'adaptant aux contraintes¹.

L'acteur se caractérise fondamentalement par l'exercice du pouvoir. Être acteur consiste, avant tout, à mettre en œuvre une « capacité d'accomplir des choses », en particulier d'influencer les comportements d'autres acteurs, mais aussi de transformer les circonstances, les contextes dans lesquels se tiennent les interactions.

Il se définit également par réflexivité. Dans l'exercice du pouvoir, l'acteur perçoit, comprend les conditions dans lesquelles il agit ; il se donne des buts, des intentions en fonction desquelles il oriente ses conduites ; il attend des autres acteurs avec lesquels il interagit qu'ils fassent de même et il présuppose que tel est bien le cas.

Bref, l'acteur se caractérise fondamentalement par le contrôle réflexif qu'il exerce sur ses conduites. Cette réflexivité peut prendre deux formes elle se manifeste d'abord dans la capacité qu'ont les acteurs de parler de ce qu'ils font, et en particulier d'explicitier les raisons qui commandent leurs actions : c'est la conscience discursive. Mais Giddens insiste surtout sur ce qu'il appelle la conscience pratique : la réflexivité qui se révèle dans tout ce que les acteurs font².

- **La notion de “social”**

En général, les théoriciens en sciences sociales ne sont pas davantage arrivés à s'entendre sur ce qui compte comme caractéristique spécifique du « social ». Et c'est ainsi que l'adjectif « social » est appliqué dans la plupart des cas pour qualifier une grande variété de phénomènes divers et variés. Le concept « acteur social » est le centre de mes recherches de sens, le social est vecteur de sens de l'acteur. A cet égard, il m'importe davantage de contribuer à la construction de sens, en fonction des étapes d'analyse, à travers chaque principal point d'observation et de compréhension où le « social » est impliqué avec le terme « acteur ».

¹ TOUZRI Abdelfattah, *Développement local, acteurs et action collective*, Presses universitaires de Louvain, 2005, P 74.

² NIZET Jean, *La sociologie de Anthony Giddens*, op.cit., p 20.

CHAPITRE V: « ACTEUR », L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT RURAL AU CŒUR DE L'ANALYSE TERRITORIALE

II- LES ACTEURS RURAUX ET AGRICOLES

Tout intervenant dans le développement est considéré autant qu'acteur et comme la population et les agents des institutions de développement sont tous deux extrémités de l'étude, j'ai jugé utile d'employer le terme « agent » pour départager entre les deux en se référant à Guy Rocher.

Chaque activité est assurée par des acteurs, individuels ou collectifs. A partir du moment où un individu s'inscrit dans un système, il est susceptible de subir et d'influencer les composantes de ce système. De ce fait, tout individu habitant, utilisant, intervenant directement ou indirectement dans les territoires ruraux peut être considéré comme acteur de ces territoires.

Chaque acteur a ses représentations et ses pratiques. Il participe ainsi aux "jeux d'acteurs», à travers les choix législatifs, réglementaires et politiques (FAGNONI, 2008). Les acteurs sont à la fois concepteurs, décideurs et affectés par les actions mises en œuvre.

Ils sont multiples et ont des intérêts plus ou moins convergents. « Les acteurs agissent sur l'espace selon leurs moyens et leurs stratégies, qui dépendent en partie au moins de leurs représentations. Pour cette étude, sont appelés acteurs toutes les personnes, concernées territorialement (institutions, administrations publiques, associations, population)¹.

Chacun des acteurs d'un système social a son propre point de vue sur la réalité du système, point de vue qu'il a construit dans le temps et dans l'espace physique et social. Ces constructions sont à la fois issues et constitutives du système de représentations propre à la culture à laquelle appartient l'acteur (Friedberg, 1992). La mise en regard des différentes représentations produites amène les acteurs à prendre conscience de la diversité de chacun².

¹ FAGNONI Edith, « *Nouveaux territoires, nouvelles gouvernances dans la géographie de la France* », dans Journées d'étude

« Enseigner la géographie de la France », 2008, [http://hist-geo.paris.iufm.fr/spip.php?page=imprimer&id_article=128], consulté le 05/06/2010.

² ETIENNE Michel (coordinateur), *La modélisation d'accompagnement : Une démarche participative en appui au développement durable*, Editions Quae, 2010, p10.

CHAPITRE V: « ACTEUR », L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT RURAL AU CŒUR DE L'ANALYSE TERRITORIALE

L'agent de développement se révèle ainsi acteur essentiel de la dynamique territoriale des régions rurales, Il est un acteur important de la vie socio-économique et culturelle des populations. Son travail se base sur la capacité à réunir les institutions et la population autour d'un projet pour le bien d'une communauté, d'une population donnée.

L'agent de développement rural joue un rôle clé dans les dynamiques territoriales. L'agent rural est celui qui s'occupe de plusieurs missions en lien spécialement à l'animation territoriale. Donc, le métier d'agent de développement ne se résume pas seulement aux questions d'insertion sociale ou d'accessibilité aux services.

Ce métier comporte une diversité de tâches et d'attentes relationnelles et professionnelles, Hubert Coudrieau, dans sa thèse « *Acteur, formation, organisation et environnement* », considère l'homme acteur comme un système complexe qui joue le rôle d'interface, qui s'interpose, qui rompt les bipolarisations des systèmes. L'homme doit jouer le rôle d'animateur, favoriser l'expression des groupes, permettre une libération des énergies conflictuelles pour engager les autres acteurs dans une logique constructive afin de favoriser l'émergence de nouveaux projets¹.

«Une situation d'action peut comporter non seulement des événements, mais les relations entre ces événements, et les relations des acteurs à ces événements» (Livet, 1994 : 172)². Une action se déroule toujours dans un contexte et engage, toujours, des relations avec autrui. Nous traiterons ici de cette nouvelle forme d'intervention sociale qui s'inscrit dans le cadre de l'animation du territoire, le rapport de l'agent de développement aux populations locales.

La théorie des jeux fournit un cadre visant à comprendre ces acteurs et à anticiper leurs choix, en identifiant leurs rationalités et leurs règles de décision de manière stratégique³.

¹ COUDRIEAU Hubert, BACHELARD Paul, *Les acteurs du développement local*, l'harmattan, 1993, p157.

² LIVET Pierre, *La communauté virtuelle: action et communication*, Editions de l'Éclat- Combas, 1994, 301 P.

³ ETIENNE Michel (coordinateur), *La modélisation d'accompagnement : Une démarche participative en appui au développement durable*, op.cit., p 72.

CHAPITRE V: « ACTEUR », L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT RURAL AU CŒUR DE L'ANALYSE TERRITORIALE

La représentation d'un acteur et les actions qu'il entreprend sont dépendantes du contexte dans lequel il se trouve au moment où il l'exprime¹.

▪ Les institutions concernées par le développement rural

Une institution est une structure administrative résultant du régime politique mis en place par les lois et les règlements. Ces institutions fonctionnent selon un ensemble de règles, de tâches, articulées entre les personnes, elles désignent un genre ou un type défini de relations et d'interactions sociales².

Le développement se définit sous deux aspects. Un premier aspect quantitatif qui suppose une création de richesses et d'emplois et un deuxième aspect qualitatif qui implique la notion de bien-être. Appliqué au rural, le développement vise donc à améliorer la compétitivité des zones rurales ainsi que le bien-être des populations.

Les agents de développement rural sont au cœur d'une nouvelle forme de gouvernance territoriale, avec des partenaires, ils dégagent des stratégies, mobilisent le milieu et établissent des alliances. Les attributs ne sont pas pour autant ignorés, mais ils servent à établir certaines modalités des relations sociales soient considérées comme des attributs parmi d'autres des acteurs sociaux. Ainsi le capital social peut être considéré comme une ressource des acteurs sociaux, à côté de leur capital économique, de leur capital culturel et de leur capital personnel. Cependant, dans l'optique de l'analyse structurale, le capital social d'un acteur et parce qu'il se base sur les relations de cet acteur avec d'autres acteurs, est premier par rapport aux autres capitaux³.

¹ Ibid., p 80.

² FERRAND Alexis, *Confidents ; une analyse structurale de réseaux sociaux*, L'Harmattan, Paris, 2007, p50.

³ LEMIEUX Vincent, OUIMET Mathieu, *L'analyse structurale des réseaux sociaux*, Editions De Boek, Paris, 2004, p 97.

III- STRUCTURE ET RELATIONS DE L'AGENT DE DEVELOPPEMENT RURAL

Les relations sociales sont perçues comme des échanges entre des partenaires remplissant des rôles différenciés, ces échanges sociaux pourraient être définis comme des stratégies des acteurs individuels ou collectifs. Outre le propos commun à toutes les analyses de dynamique sociale qui cherchent à articuler le jeu des acteurs, l'induction par les structures qui sont des finalités-enjeux des relations sociales¹.

Selon Giddens (1984), « La théorie de la structuration repose sur l'idée que la structure est toujours à la fois habilitante et contraignante, de par la nature même des rapports qui lient nécessairement le structurel et l'action, ainsi que l'action et le pouvoir ».

Le structurel doit toujours être conçu comme une propriété des systèmes sociaux ancrés dans des pratiques reproduites et assemblées dans le temps et dans l'espace, et porté par elles. Ici, une précision s'impose².

L'expression « structure sociale » désigne ce réseau de relations existant réellement, elle est l'ensemble de significations et de valeurs qui régulent un contexte social et l'analyse structurale dans les sciences humaines a pour objet, les relations entre les acteurs individuels ou collectifs, surtout que les êtres humains sont unis par un réseau complexe de relations sociales³.

¹ Livre collectif, *Le mouvement et la forme : Essais sur le changement social en hommage à Maurice Chaumont*, Publications des facultés universitaires Saint Louis Bruxelles, 1989, p146, p150, p151, p165.

² NIZET Jean, *La sociologie de Anthony Giddens*, op.cit., p 42.

³ FERRAND Alexis, *Confidants ; une analyse structurale de réseaux sociaux*, op.cit., p51 et p67.

CHAPITRE V: « ACTEUR », L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT RURAL AU CŒUR DE L'ANALYSE TERRITORIALE

• L'agent de développement rural et la dualité du structurel

Les actions de l'agent de développement rural s'avèrent très largement transdisciplinaires. «L'homme ne vit pas seulement dans un paysage matériel, mais, de manière consciente ou inconsciente, il invente des univers imaginaires, composés de faits, de représentations et de rêves» (Bailly, 2001)¹. Aussi bien pour des lieux réputés que pour des paysages ordinaires.

Les théories de l'action dépendent notamment de la situation de l'action et de la position sociale ou économique de l'agent de développement. Elles constituent ainsi des théories possibilistes. Elles reconnaissent dans la situation qui s'est créée l'un des résultats possibles des jeux d'interaction, mais non un résultat nécessaire. Dès lors, qu'on place des agents de développement rural au centre de l'analyse, qu'on leur prête des projets, qu'on leur accorde une capacité de choix, que le jeu des possibles est ouvert; le suspense de l'issue finale s'intègre comme une donnée du réel.

Le développement fait intervenir de multiples acteurs sociaux, du côté des « groupes-cibles » comme du côté des institutions de développement leurs statuts professionnels, leurs normes d'action, leurs compétences, leurs stratégies différents. Leurs enjeux respectifs ne sont pas les mêmes. Le développement « sur le terrain, c'est la résultante de ces multiples interactions, dont la sociologie et l'anthropologie peuvent tenter de découvrir les modalités in situ.

L'action de développement rural est une action collective où interviennent plusieurs acteurs sociaux et l'interaction « projet-milieu » s'opère dans un contexte (écologique-économique institutionnel et politique) qui influence très largement sur les effets de cette interaction. Outre les développeurs et les développés Au cœur des processus sociaux, ces représentations constituent des enjeux symboliques majeurs².

¹ BAILLY Antoine (Sous la dir de), *Les concepts de la géographie humaine*, Éditions Armand Colin, Paris 2004, 333 p.

² BOIRAL Pierre, LANTERI Jean-François, OLIVIER De SARDAN Jean -Pierre (sous la dir de), *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire*, Sciences sociales et développement rural, Karthala, Paris, 1985, p17.

CHAPITRE V: « ACTEUR », L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT RURAL AU CŒUR DE L'ANALYSE TERRITORIALE

Ce qu'on appelle « projet de développement » constitue un schéma de progrès linéaire, ce schéma d'action représentée indique de manière normative ce que chacun doit faire à la place qu'il doit occuper. Il est donc le reflet des rapports de force entre acteurs sociaux et qui constitue un enjeu central dans le système social¹.

Tout projet de développement apparaît ainsi comme un enjeu où chacun joue avec des cartes différentes et des règles différentes. On peut enfin dire que c'est une « arène » où des groupes stratégiques s'affrontent, mus par des intérêts².

L'espace ou le contexte local dans lequel s'opèrent les interactions est un construit social dans la mesure où il est le produit de leur interdépendance « stratégique » et de leur interaction.

Les acteurs agissent et interagissent dans des espaces structurés et leurs choix sont pré-structurés par leur appartenance dans la mesure où ils doivent tenir compte du contexte dans lequel ils sont placés, Friedberg suppose que les jeux d'acteurs doivent être régis par un système de régulation et une structure de jeux qui aboutit à une sorte de coordination³.

L'acteur social est défini par la nature du rapport social dans lequel il est engagé. Cet acteur peut être individuel ou collectif. Dans tous les cas, un rapport social se représente comme une coopération conflictuelle d'acteurs qui coopèrent à une production mais qui entrent inévitablement en conflit en raison de leurs positions inégales dans la coopération où différentes logiques sont mises en « jeu » et c'est ce qui revient au même, de leur emprise inégale sur les enjeux de leur coopération (R.Quivy van. campenhoudt, 1995)⁴, une telle représentation peut paraître schématique mais permet néanmoins de situer un acteur dans un espace défini par les deux dimensions du rapport social.

¹ Ibid., p55.

² OLIVIER DE SARDAN Jean pierre, *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*, op.cit., p107.

³ TOUZRI Abdelfattah, *Développement local, acteurs et action collective*, op.cit., P 72.

⁴ MOLLARD Amédée, SAUBOUA Emmanuelle, HIRCZAK Maud (Sous la dir de), *Territoires et enjeux du développement régional*, Editions Quae, 2007, p 89.

CHAPITRE VI

REPRESENTATIONS SOCIALES

I- Origine du concept

**II- Formalisation, définitions et fonctions
des représentations sociales**

CHAPITRE VI: REPRESENTATIONS SOCIALES

Les représentations sociales sont à la base de notre vie, elles constituent les pièces essentielles de notre épistémologie, c'est à elles que nous faisons le plus facilement et le plus spontanément appel pour nous repérer dans notre environnement humain [...], elles sont enracinées au cœur du dispositif social¹.

Jodelet (1989) mentionne que pour élaborer une définition des représentations sociales, il s'agit d'abord de comprendre ce qu'est une "représentation". Dans sa définition la plus simple, la représentation est une "forme de savoir pratique reliant un sujet à un objet". Pour préciser cette idée, Abric ajoute que "toute représentation est donc une forme de vision globale et unitaire d'un objet, mais aussi d'un sujet. Cette représentation restructure la réalité pour permettre une intégration à la fois des caractéristiques objectives de l'objet, des expériences antérieures du sujet, et de son système d'attitudes et de normes" (Abric, 1994)².

Les représentations sont donc à considérer comme le processus et le produit d'une élaboration psychologique et sociale du réel. L'enjeu n'est pas d'accéder à la réalité en soi mais plutôt de comprendre comment les groupes sociaux se l'approprient³. et c'est justement ce qu'on cherche à obtenir dans le cadre de notre étude en sachant que dans le domaine du développement il est toujours plus intéressant de joindre la pratique à la théorie car l'expérience a montré que l'intervalle est considérable entre ces deux concepts si bien que certains s'accordent à affirmer qu' « en matière de développement, la réalité se trouve sur le terrain » et c'est pour cela qu'on a jugé utile de compléter l'étude théorique par une étude pratique qui permet de bien identifier et cerner les représentations sociales de la population rurale locale envers les agents de développement rural agissant sur le terrain.

¹ MANNONI Pierre, *Les représentations sociales : Entre préjugés et stéréotypes*, PUF, 5^{ème} édition, 2010, p 5.

² ABRIC Jean-Claude, *Pratiques sociales et représentation*, PUF, 4^{ème} édition, Juillet 2003, P13.

³ ROUSSIAU Nicolas, BONARDI Christine, *Les représentations sociales état des lieux et perspectives*, Editions Pierre Mardaga, 2001, pp18-19.

CHAPITRE VI: REPRESENTATIONS SOCIALES

Toute représentation est une forme de vision globale et unitaire d'un objet, mais aussi d'un sujet. Cette représentation restructure la réalité pour permettre une intégration à la fois des caractéristiques objectives de l'objet, des expériences antérieures du sujet, et de son système d'attitudes et de normes.

La représentation est donc un ensemble organisé d'opinions, d'attitudes, de croyances et d'informations se référant à un objet ou une situation. Elle est déterminée à la fois par le sujet lui-même (son histoire, son vécu), par le système social et idéologique dans lequel il est inséré, et par la nature des liens que le sujet entretient avec ce système social¹.

Une représentation sociale est une grille de lecture de la réalité, socialement construite, chaque groupe élabore cette grille en fonction de ses intérêts, ce qui veut dire que face à un même objet, des individus peuvent présenter des attitudes différenciées².

I- ORIGINE DU CONCEPT

Les représentations sociales, en tant que systèmes d'interprétation régissent notre relation au monde et aux autres, orientent et organisent les conduites et les communications sociales, elles sont des phénomènes complexes toujours activés et agissant dans la vie sociale. Dans les « formes élémentaires de la vie religieuse » (1912-1915), Durkheim propose de distinguer entre les représentations individuelles, états mentaux propres à l'acteur social en tant que tel et les représentations sociales, états collectifs de la vie sociale, il fut le premier à identifier de tels objets, comme productions mentales sociales relevant d'une étude de « l'idéation collective », il parle de « représentations collectives », pour se référer aux caractéristiques de la pensée sociale et les distinguer de celles de la pensée individuelle³.

¹ JODELET Denise (Sous la direction de), *Les représentations sociales*, PUF, Sociologie d'Aujourd'hui, 7ème édition Avril 2003, p 26.

² ROUSSIAU Nicolas, BONARDI Christine, *Les représentations sociales état des lieux et perspectives*, Editions Pierre Mardaga, 2001, p 16.

³ DURKHEIM Emile, *Représentations individuelles et représentations collectives*, Publié dans la Revue de Métaphysique et de Morale, tome VI, numéro de mai 1898.

CHAPITRE VI: REPRESENTATIONS SOCIALES

Chez lui, la représentation désigne, en priorité, une vaste classe de formes mentales (sciences, religions, mythes, espace, temps), d'opinions et de savoirs¹.

Livet a défini les représentations collectives comme » [...] la saisie des mises en phases, des dualités entre nos actions et celles d'autrui »².

Après Durkheim, "la notion de représentation collective entre en sommeil pendant pratiquement un demi-siècle. Et ce sont les historiens des mentalités (G. Lefebvre, M. Bloch, L. Febvre, R. Mandrou, G. Duby, entre autres) qui ont assuré une certaine continuité." A partir des études historiques des idéologies, l'étude des représentations sociales s'est orientée vers des recherches davantage liées à la réalité, plus concrètes, immédiates et saisissables, tant du point de vue cognitif que de celui des symboliques sociales (Palmonari & Doise, 1986). A partir de l'étude des phénomènes socialement construits, les représentations sociales ont fait l'objet de nombreuses recherches en sociologie et en psychologie. Comme le mentionnent Dumas et Gendron. Différentes approches liées aux champs de pratique de ces disciplines [psychologie et sociologie] ont émergé et ont donné des interprétations souvent divergentes de ce qu'est une représentation sociale.

Moscovici (1961) en renouvela l'analyse durkheimienne où il soutient une position mixte en cherchant à mettre en rapport les processus relevant tant d'une dynamique sociale que psychique en insistant sur la spécificité des phénomènes représentatifs dans les sociétés contemporaines que caractérisent l'intensité et la possibilité des échanges et communications, le développement de la science, la pluralité et la mobilité sociale, selon lui « les représentations sont des formes de savoir naïf, destinées à organiser, les conduites et orienter les communications »³.

¹ JODELET Denise (Sous la direction de), *Les représentations sociales*, op.cit., p 82.

² CHABROL Claude et OBRY-LOUIS Isabelle, *Interactions communicatives et psychologie*, Presses Sorbonne nouvelle, 2007, p 84.

³ JODELET Denise, *Les représentations sociales.* "Représentations, pratiques, société et individu sous l'enquête des sciences sociales": Extrait de: Denise Jodelet, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1994 (pp. 36-57).

CHAPITRE VI: REPRESENTATIONS SOCIALES

Moscovici a utilisé le terme de « représentations sociales » dans une tentative ambitieuse visant à comprendre comment le savoir est représenté dans la société, et partagé par ses membres sous forme de « théories » du sens commun, en rapport avec les divers aspects de la vie et de la société.

La théorie des représentations sociales présente la particularité de rendre compte de l'aspect social du processus par lequel on se représente un objet enjeu de débats (Moscovici, 1961), il a particulièrement insisté sur le rôle de la communication sociale pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il s'agit d'un objet propre à la psychologie sociale qui contribue ainsi de façon originale à l'approche des phénomènes cognitifs. Ensuite, la communication joue un rôle fondamental dans les échanges et interactions qui concourent à l'institution d'un univers consensuel.

Selon Moscovici : « Les représentations sociales, désignent un ensemble de concepts, d'énoncés et d'explications qui proviennent de la vie quotidienne. Elles sont l'équivalent, dans notre société, des mythes et des systèmes de croyance» (Moscovici, 1981)¹.

(Moscovici et Vignaux, 1994), estiment aussi que les représentations sociales sont les garantes de la représentation du lien social. De par leur aspect collectif, elles façonnent les interactions interindividuelles, elles s'élaborent pour organiser nos rapports et nos conduites aux autres. Elles permettent à l'individu d'interpréter le monde, de se situer dans un environnement et de le maîtriser (Jodelet, 1989)².

Abric s'inspire des analyses de Moscovici mais ne limite pas le noyau à une fonction génétique, il lui attribue un rôle essentiel et l'intègre dans toute représentation constituée. C'est lui qui donne à la représentation sa signification et sa cohérence.

¹ JODELET Denise (Sous la direction de), *Les représentations sociales*, op.cit., p 63 et p 273.

² TORRE André, FLIPPI Maryline, *Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux*, INRA Paris, 2005, p218.

II- FORMALISATION, DEFINITIONS ET FONCTIONS DES REPRESENTATIONS SOCIALES

A la lecture des nombreux travaux sur les représentations, on relève comme Doise (1985) qu'il est difficile de dégager une définition commune à tous les auteurs qui utilisent la notion de représentation sociale.

Cette difficulté tiendrait, selon Moscovici (1976), à sa "position « mixte » au carrefour d'une série de concepts sociologiques et d'une série de concepts psychologiques"¹. A cet effet nous avons essayé de proposer quelques définitions qui traitent les différents aspects et éléments qui nous permettent de saisir le concept de représentation sociale et de s'approprier celles qui nous semblent utiles dans notre thème d'études.

Comme le relève Jodelet (1994), l'ensemble de la communauté scientifique s'accorde pour dire qu'une représentation sociale est "une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social". Également désignée comme « savoir de sens commun » ou « savoir naïf », « naturel », cette forme de connaissance est distinguée, entre autres, de la connaissance scientifique. Mais elle est tenue pour un objet d'étude aussi légitime que cette dernière en raison de son importance dans la vie sociale, de l'éclairage qu'elle apporte sur les processus cognitifs et les interactions sociales².

« Les représentations nous guident dans la façon de nommer et définir les différents aspects de notre réalité de tous les jours, dans la façon de les interpréter, statuer sur eux et, les cas échéant prendre une position à leur égard et la défendre » (Jodelet 1989), elle résulte d'un ensemble de communications sociales qui permettent de maîtriser l'environnement et de se l'approprier en fonction du groupe d'appartenance³.

¹ MANNONI Pierre, *Les représentations sociales : entre préjugés et stéréotypes*, op.cit., p 8.

² ROUSSIAU Nicolas, BONARDI Christine, *Les représentations sociales état des lieux et perspectives*, op.cit., p 148.

³ KOHL Frantz -Samy, *Les représentations sociales de la schizophrénie*, Editions Masson, Paris, 2006, p 9.

CHAPITRE VI: REPRESENTATIONS SOCIALES

En effet, représenter ou se représenter correspond à un acte de pensée par lequel un sujet se rapporte à un objet. Celui-ci peut être aussi bien une personne, une chose, un événement matériel, psychique ou social, un phénomène naturel, une idée, une théorie, etc. ; il peut être aussi bien réel qu'imaginaire ou mythique, mais il est toujours utile¹.

Selon Jodelet (1986), les représentations sociales consisteraient notamment en des « catégories qui servent à classer les circonstances, les phénomènes, les individus auxquels on a affaire, théories qui permettent de statuer sur eux »².

La représentation sociale est toujours représentation de quelque chose (l'objet) et de quelqu'un (le sujet), la représentation sociale est dans un rapport de « Symbolisation » avec son objet, elle en tient lieu, et « d'interprétation », elle lui confère des significations. Ces significations résultent d'une activité qui fait de la représentation une « construction » et une « expression » du sujet³.

Située à l'interface du psychologique et du social, la notion a vocation pour intéresser toutes les sciences humaines. On la retrouve à l'œuvre en sociologie, anthropologie et histoire, étudiée dans ses rapports à l'idéologie, aux systèmes symboliques et aux attitudes sociales⁴.

Dans ma thèse je m'intéresse à l'acteur social pour comprendre le fonctionnement d'un territoire en essayant d'appréhender les différentes représentations sociales que la population locale attribue aux agents de développement rural et l'appréciation de leurs places dans le développement local. Si la représentation est une reconstruction de la réalité et si nous vivons dans un univers de représentations, quelle est alors, la réalité des agents de développement rural telle quelle est perçue par la population locale ?

¹ JODELET Denise (Sous la direction de), *Les représentations sociales*, op.cit., p54.

² BOURHIS Richard y, LEYENS Jacques Philippe, *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*, Editions Mardaga, 1999, p 63.

³ LAVIGNE Philippe, SELAMNA Delville, Nour-Eddine MARIBOU Mathieu, *Les enquêtes participatives en débat : Ambition, pratiques et enjeux*, GRET-KARTHLA, ICRA, 2000, p8.

⁴ JODELET Denise (Sous la direction de), *Les représentations sociales*, op.cit., P5.

CHAPITRE VI: REPRESENTATIONS SOCIALES

Quelles sont les représentations sociales des agents de développement rural par la population locale ?

Le développement est un lieu d'affrontement « politique » mais pas comme on le comprend habituellement¹, cette expression mentionnée par Olivier de Sardan dans son livre « Anthropologie et développement », m'a paru un parfait cadrage pour un développement à la fois politique et non politique.

L'objectif de tout développement doit être de contribuer à une qualité de vie saine et sécuritaire, il s'agit donc, d'un enjeu social et moral pour la population locale et pour les agents de développement rural, c'est une dualité entre le représentant et le représenté. • Willem Doise

Doise (1985), propose une définition psychosociologique et développe sa conception des principes organisateurs des représentations sociales dont Il les définit comme "des principes générateurs de prises de positions liées à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux et organisant les processus symboliques intervenant dans ces rapports"².

Il, suppose que les processus sous-jacent à ces représentations n'est autre que celui de la catégorisation sociale par lequel s'élaborent les relations entre groupes, ce qui sous-entend que les attributions dépendent des représentations des individus et de leur appartenance catégorielle³. Serge Moscovici

Comme l'indique Moscovici, « les représentations sociales sont une forme de pensée sociale donnant lieu à des connaissances particulières et ayant pour fonction d'orienter les conduites en même temps que d'assurer la communication [.....] entre les membres d'une communauté en leur proposant un code pour leur échanges et un code pour nommer et classer de manière univoque les parties de leur monde, de leur histoire individuelle ou collective

¹ OLIVIER DE SARDAN Jean pierre, *Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social*, op.cit., p173.

² MARTIN D, ROYER RASTOLL P (Sous la dir de), *Représentations sociales et pratiques quotidiennes*, l'Harmattan, 1990, P 202.

³ GOSLING P, BOUCHET J, CHANTON O, KREEL V, MAZE C, RIC F, RICHARD G (Sous la dir de), *Psychologie sociale :*

Approches du sujet social et des relations interpersonnelles, Editions Bréal, 1996, p184.

CHAPITRE VI: REPRESENTATIONS SOCIALES

(Moscovici, 1961). Ensuite, cette communication permet aux acteurs d'interagir et de construire ensemble « leur » réalité¹.

Pour Moscovici, les représentations sociales “apparaissent comme des contenus organisés, susceptibles d'exprimer et d'infléchir l'univers des individus et des groupes”. Les représentations sociales sont “... des systèmes cognitifs qui ont une logique et un langage particuliers, une structure d'implication qui portent autant sur des valeurs que sur des concepts, un style de discours qui leur est propre. [Une représentation sociale] est un système de valeurs, des idées et des pratiques dont la fonction est double :en premier lieu, établir un ordre qui permettra aux individus de s'orienter et de maîtriser leur environnement matériel, ensuite, faciliter la communication entre les membres d'une communauté en leur procurant un code pour désigner et classifier les différents aspects de leur monde et de leur histoire individuelle et de groupe² ».

1- Objectivation et ancrage : deux processus fondamentaux

L'approche des représentations sociales ne se contente pas d'étudier les contenus représentationnels, mais consiste à analyser la structure fondatrice de ceux-ci à travers l'action, la communication et la relation sociale des sujets.

Deux processus fondamentaux initialement définis par S. Moscovici marquent l'approche des représentations sociales : objectivation et ancrage³. Ces deux processus désignent la relation réciproque entre les représentations et la réalité sociale.

- L'objectivation qui tend à opérer le passage d'éléments abstraits théoriques à des images concrètes ; et
- L'ancrage qui tend à intégrer l'objet représenté dans un système de pensée préexistant. Ils montrent, d'une part, comment le social transforme un objet, une information, un événement en représentation et, d'autre part, la façon dont cette représentation transforme le social.

¹ ROUSSIAU Nicolas, BONARDI Christine, *Les représentations sociales état des lieux et perspectives*, op.cit., p17.

² GOSLING P, BOUCHET J, CHANTON O, KREEL V, MAZE C, RIC F, RICHARD G (Sous la dir de), *Psychologie sociale : Approches du sujet social et des relations interpersonnelles*, op.cit., p34.

³ ROUSSIAU Nicolas, BONARDI Christine, *Les représentations sociales état des lieux et perspectives*, op.cit., p 19.

CHAPITRE VI: REPRESENTATIONS SOCIALES

D'après D. Jodelet ces deux processus sont caractérisés ainsi :

- « L'objectivation correspond à une sélection d'éléments d'un objet appréhendé et à la construction d'un schéma organisationnel de ces éléments en une image concrète, préhensible, qui facilite la communication au sein du groupe à propos de l'objet en question. »
- « l'ancrage enracine la représentation de l'objet dans un réseau de savoirs antérieurs et de significations au sein du groupe, et permet de le situer par rapport aux valeurs sociales ; l'ancrage confère également une valeur fonctionnelle à la représentation pour l'interprétation et la gestion de l'environnement¹ ».

Selon Moscovici(1961), ces deux processus sont également affectés par trois facteurs qui sont :

- La dispersion de l'information
- La focalisation d'un groupe ou d'un sujet autour d'intérêts spécifiques
- La pression à l'induction exercée par le groupe.

2-La dispersion de l'information constitue

- **Le premier facteur.** Les données à disposition pour la formation d'une idée de l'objet représenté .Nous ne pouvons pas maîtriser «le savoir» sur tout et à propos de tout. Notre impossibilité de repérer les connaissances indispensables nous amène à faire des choix. Il existe un décalage, qualifié de constitutif par Moscovici, entre l'information nécessaire pour cerner tous les éléments permettant un fondement solide de la connaissance et celle effectivement présente.

¹ ROUSSIAU Nicolas, BONARDI Christine, *Les représentations sociales état des lieux et perspectives*, op.cit., p 20.

CHAPITRE VI: REPRESENTATIONS SOCIALES

- **Le deuxième facteur déterminant est la focalisation d'un** groupe ou d'un individu sur divers objets. Ces derniers sont variables en fonction du degré d'intérêt qu'ils présentent et sont modulés en fonction de leur position sociale, de leur implication.

- **Le troisième facteur est la pression à l'inférence :**

“... les circonstances et les rapports sociaux exigent que l'individu ou le groupe social soit capable, à chaque instant, d'agir, de fournir une explication ou de communiquer. Les informations doivent pouvoir devenir, sans délai, fondement de conduite, instrument d'orientation ... l'existence de cette pression, la préparation constante à répondre aux incitations du groupe, du milieu, accélèrent le processus du passage du constat à l'inférence”

(Moscovici, 1969, cité par Herzlich, 1972).

La représentation de l'objet doit trouver son compte dans l'interaction du groupe d'appartenance avec d'autres groupes. Cette notion d'enjeu social ne peut se comprendre que si on envisage les relations que le groupe entretient avec d'autres groupes sociaux¹.

- Jean-Claude Abric

Abric entend par représentations sociales « L'ensemble organisé des informations, attitudes, croyances qu'un individu ou un groupe élabore à propos d'un objet, d'une situation, d'un concept, d'autres individus ou d'autres groupes ». C'est donc la vision subjective et sociale de la réalité².

Une définition plus récente des représentations sociales énoncée par Abric, (1996) « un ensemble organisé et hiérarchisé des jugements, des attitudes et des informations qu'un groupe social donné élabore à propos d'un objet »³.

¹ ROUSSIAU Nicolas, BONARDI Christine, *Les représentations sociales état des lieux et perspectives*, op.cit., p22.

² MARTIN D, ROYER RASTOLL P (Sous la dir de), *Représentations sociales et pratiques quotidiennes*, l'Harmattan, 1990, P 198.

³ ROUSSIAU Nicolas, BONARDI Christine, *Les représentations sociales état des lieux et perspectives*, op.cit., p 15.

CHAPITRE VI: REPRESENTATIONS SOCIALES

Il n'existe pas de consensus en ce qui concerne la nature exacte des éléments qui constituent une représentation. Cependant, la plupart des auteurs s'accordent à dire que la représentation est un univers de croyances, d'opinions, d'attitudes organisées autour d'une signification ou d'une idée centrale.

Le noyau figuratif est le fondement de l'organisation de la représentation; il fournit un cadre d'interprétation et de catégorisation des nouvelles informations et va servir à l'ancrage : "Les autres éléments de la représentation vont donc être retenus, catégorisés et interprétés en fonction de la nature du noyau figuratif" (Abric, 1994).

Reprenant en partie les analyses de Moscovici sur le noyau figuratif, Abric développe la théorie du noyau central. Alors que, pour Moscovici, le noyau central a un rôle génétique, pour lui, les éléments centraux organisent et donnent sa signification à la représentation. C'est ainsi que suivant la façon dont est appréhendé le contenu de la représentation, deux orientations se dégagent : soit il est traité comme un champ structuré (Moscovici), soit il est traité comme un noyau structurant de la représentation.

En fait, l'approche des représentations sociales est de les étudier en relation avec les objets sociaux et la dynamique des rapports sociaux dans lesquels les sujets agissent, interagissent et se communiquent et la relation entre une représentation, son objet, son sujet et ses rapports sociaux. Ainsi, « une représentation se construit, se déconstruit, se reconstruit, se structure et évolue au cœur de l'interaction ». W. Doise souligne ainsi que « la dynamique d'élaboration des représentations est intimement entremêlée à la dynamique des rapports sociaux¹ ».

¹ BAGGIO Stéphanie, *Psychologie sociale*, Editions, De Boeck, 2006, p101.

CHAPITRE VI: REPRESENTATIONS SOCIALES

▪ Les fonctions des représentations sociales

Jodelet (1984), Deschamps (1990) et Abric (1994), présentent les fonctions de la représentation sociale de la façon suivante :

La représentation :

- ✓ A une fonction d'organisation signifiante du réel;
- ✓ A une fonction cognitive d'intégration de la nouveauté;
- ✓ En tant que mode de connaissance, fonctionne comme un système d'interprétation de la réalité;
- ✓ Assure une orientation des conduites et des comportements;
- ✓ Justifie les comportements et les prises de position;
- ✓ Constitue et renforce l'identité des groupes.

« La représentation est à la fois le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique » (Abric 1987)¹.

Pour Abric le noyau central assure deux fonctions essentielles :

- Une fonction génératrice, c'est-à-dire qu'il est l'entité par laquelle se crée et se transforme la signification des autres éléments constitutifs de la représentation.
- Une fonction organisatrice, c'est le noyau central qui détermine la nature des liens qui unissent les divers éléments de la représentation².

Jodelet estime aussi que toute représentation est organisée autour d'un « noyau central », qui est également l'élément fondamental de la représentation, car c'est lui qui détermine à la fois la signification et organisation de la représentation³ ».

¹ ABRIC Jean-Claude, *Pratiques sociales et représentation*, op.cit., P13.

² Ibid., p17.

³ JODELET Denise, *Les représentations sociales*, PUF.1989, p197.

CHAPITRE VI: REPRESENTATIONS SOCIALES

« Les représentations sociales sont des systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres qui, orientent et organisent les conduites et les communications sociales ». (Jodelet 1983).

Dans la plupart des définitions psycho-sociales de représentations, on retrouve 03 aspects interdépendants

* La communication

* La reconstruction du réel.

* La maîtrise de l'environnement.

Le principe de la représentation : une manière de percevoir, voire de comprendre le monde qui vous entoure. Entre sens commun et processus d'ancrages et d'objectivation (Jodelet, 1984).

Les représentations sociales font partie de l'étude de la pensée quotidienne elles constituent un processus par lequel les personnes reconstruisent la réalité et lui donnent un sens, produisant un savoir social qui influence la nature des relations entre personnes et entre groupe¹.

▪ Les représentations professionnelles

R Martin, 1984, M P, Trinquier et P Bouyssières, 1992, définissent les représentations professionnelles comme « des représentations portant sur les métiers ou les professions et exprimant les reconstructions que le sujet effectue à partir d'éléments connus dans son milieu, c'est un ensemble d'idées que partagent des individus sur un métier donné.

D'autres (F Lorenzi-Cioldi ; 1991, C Guimelli et D Jacobi ; 1990) définissent les représentations professionnelles comme des « représentations liées au travail ou liées à la fonction exercée. Ainsi selon Lorenzi-Cioldi « les rapports de travail structurent les interactions professionnelles »².

¹ ROUSSIAU Nicolas, BONARDI Christine, *Les représentations sociales état des lieux et perspectives*, op.cit., p 17.

² BLIN Jean François, *Représentations pratiques et identités professionnelles*, L'Harmattan, 1997, p79.

CHAPITRE VI: REPRESENTATIONS SOCIALES

▪ Les différents courants de recherche

Quatre courants de recherche traversent le concept des représentations sociales et peuvent parfois se recouper au sein des différents travaux.

Un premier courant s'attache à la représentation qu'une population se fait d'un objet, souvent éditée sous forme de monographie, telle l'étude de Moscovici en 1961.

Un autre courant analyse l'influence des représentations sociales sur les conduites des sujets, c'est-à-dire dans quelle mesure nos comportements découlent de nos représentations, tel J C Abric dans son étude « L'artisan et l'artisanat ».

D'autres s'intéressent aux représentations sociales d'un point de vue méthodologique et proposent des techniques de mesure qui visent à saisir la structure des représentations telle que l'analyse de similitude de Flament.

CHAPITRE VII

ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES SUR TERRAIN

I- Le corpus choisi dans notre étude

**II- L'analyse des représentations sociales de la
population locale**

I-CORPUS CHOISI DANS L'ETUDE ET L'ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES DE LA POPULATION LOCALE

Les approches ont en commun de « considérer que le développement repose sur un processus de changement du système d'acteurs qui interpelle l'ensemble des ressources d'un territoire et la manière dont ces ressources sont identifiées, valorisées et gérées. » (Teisserenc, 2002).

C'est vers la fin des années 50 que prend forme la théorie du développement endogène par John FRIEDMANN et Walter STOHR, c'est une approche volontariste axée sur un territoire restreint qui conçoit le développement comme une démarche partant du bas, privilégiant les ressources endogènes, elle insiste sur la prise en compte des valeurs culturelles.

Tout projet de développement doit reposer sur un espace physique, géographique qui est le territoire et sur un espace social qui est la population concernée et les différentes administrations œuvrant pour sa mise en œuvre. Le territoire a une dimension anthropologique, sociologique et psychologique qui englobe les dimensions culturelle, économique et politique, d'où l'homme se voit un être territorial d'appartenance à un territoire.

Chez Santos, l'espace est l'objet central de la géographie, il est un construit social, fait de temps, de technique, produit de la main de l'homme en fonction de l'intérêt, mais aussi des représentations qu'il projette dessus¹.

A travers cette seconde partie d'étude, nous essayerons d'exposer un rapport sur le déroulement de notre travail de recherche, l'intérêt de la présente étude est d'étudier les représentations de la population cible à l'égard des agents de développement rural et le but de ce chapitre est de passer du travail théorique au travail quotidien de l'agent de développement rural et son interaction avec la population locale dans son contexte pratique.

¹ SANTOS M, *La nature de l'espace*, L'Harmattan, Paris, 1997, 275 p.

CHAPITRE VII: ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES SUR TERRAIN

Voulant explorer minutieusement les interactions de toute nature intervenant dans le monde du développement, mettant en jeu représentations et pratiques, stratégies et structures, acteurs et contextes, il nous a semblé nécessaire de passer par le biais des représentations sociales pour livrer une autre compréhension des rapports entre les agents de développement rural agissant dans un projet de développement rural et les populations réceptrices, cette orientation qui, nous semble a renversé les approches classiques d'études qui focalisaient sur les représentations sociales des techniciens et chercheurs envers la population rurale.

Nous entendons par intervention de développement rural, un ensemble de programmes et projets de développement initiés par l'Etat ou par institution extérieure pour développer qualitativement les sociétés rurales et l'opération de développement est entendue par une série d'actions engagées sur le terrain dans ce cadre d'intervention de développement, ce développement, qui, en effet n'est pour nous rien d'autre que l'ensemble des actions de tout ordre, en la diversité de leurs acceptions, significations et pratiques dans un système social.

Et l'acteur dans ce système n'est qu'une personne qui subit un pouvoir et qui l'exerce sur d'autres, cette conception de l'acteur se veut cohérente avec les principes de la théorie de la structuration. En particulier, elle doit permettre de rendre compte de l'influence réciproque qu'exercent les uns sur les autres.

L'analyse des stratégies des acteurs, implique de s'intéresser aux représentations de ces acteurs à savoir, comment ils se représentent les autres acteurs concernés.

Or le monde de développement c'est à dire les différents opérateurs de développement agissant dans les institutions de développement, est structuré par des représentations des populations cibles et les propriétés structurelles des systèmes sociaux sont à la fois des conditions et des résultats des activités accomplies par les agents de développement rural qui font partie de ces systèmes.

CHAPITRE VII: ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES SUR TERRAIN

C'est dans ce sens-là que nous introduisons d'abord comme approche analytique de base, la notion des « représentations sociales » qui nous permettront d'étudier les représentations dans la relation sociale que tissent ces acteurs à travers leurs propres actions et pratiques. Nous essayerons d'articuler les quelques éléments théoriques pour rendre notre approche « opérationnelle ».

Notre approche globale est interdisciplinaire en articulant notamment l'histoire, l'anthropologie, la sociologie et la psychologie sociale. Donc notre éventail de concepts d'analyse ne relève ni d'une seule discipline, ni d'une seule théorie, ni d'un seul courant.

L'étude des représentations sociales peut contribuer à éclairer « la dynamique des rapports entre la personne, le groupe social et son objet, elle peut aider à saisir le caractère systémique et complexe des enjeux liés aux questions, et à mieux comprendre les dynamiques menant à la prise de position des différents acteurs et celles qui régissent les conflits entre groupes sociaux.

En Afrique, les sciences sociales en général et la sociologie en particulier n'ont pas échappé au courant du retour de « l'acteur social », que les paysanneries agissent, face aux projets de développement, selon des logiques qui leur sont propres et que les sciences sociales ont pour tâche de découvrir ces logiques sociales.

La vie sociale se constitue ainsi à travers le langage : le fait de décrire, d'expliquer et de mettre en perspective son vécu, quand la représentation fonctionne par le discours, c'est dans les communications qu'elle acquiert ses caractères sociaux.

L'approche des « représentations sociales » indique que l'étude des représentations sociales permet d'accéder à la façon dont une société ou un groupe social « pense » à propos d'un domaine ou d'un objet déterminé, et ce à partir des sujets en tant que membres d'une société, de leur façon de penser et de leur savoir.

CHAPITRE VII: ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES SUR TERRAIN

Dans notre recherche, il s'agit de développement rural et spécialement des représentations de l'agent de développement, qui constitue un objet social et politique, l'intérêt fondamental de la théorie des représentations sociales pour l'intervention est que les représentations orientent la communication sociale et servent de guide pour l'action comme processus de lecture de la réalité.

Un projet de développement local se présente comme un cadre permettant de mobiliser des ressources et des moyens en vue de favoriser la mise en place de structures d'actions décentralisées ainsi que la formulation et l'exécution de programmes répondant aux priorités locales. L'interaction sociale est l'opération qui, à travers elle, les gens s'influencent entre eux à travers l'échange des idées, des émotions et des réactions, il place les acteurs au cœur de la gouvernance des territoires.

Au sein d'un projet et sur un territoire, une multiplicité d'acteurs issus de différents champs (économique, social, culturel, ...) devront favoriser la mise en œuvre d'actions de politiques de proximité, au plus près de la vie de chaque citoyen, ils doivent assez souvent entrer en relation ou travailler ensemble, dans la mesure où ces politiques agissent pour l'amélioration de son quotidien.

Ainsi, pour Goffman, la vie sociale est une sorte de théâtre, où l'on est tenu d'adopter des rôles, et où l'on doit prendre au sérieux les rôles des autres¹. C'est la raison pour laquelle on peut montrer aux autres la réalité de ce que l'on est, ou ce que l'on n'est pas.

Traiter des professionnels du développement local suppose que nous nous intéressions au contexte d'exercice de ce métier, il s'agit d'un contexte physique : la ruralité en ce qui concerne les agents de développement et d'un contexte "idéologique" d'exercice : le développement sans lequel l'agent de développement ne peut se définir. Bien évidemment, les agents de développement sont ceux qui font le lien entre le matériel et l'immatériel, qui

¹ http://www.scienceshumaines.com/goffman-erving_fr_12671.html.

CHAPITRE VII: ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES SUR TERRAIN

coordonnent les projets et voient à quel moment ces deux logiques peuvent se combiner. Dans la dynamique du territoire, c'est un métier focalisé beaucoup plus sur les relations humaines.

Partant de la logique, relation « paysans/ état », mon analyse est basée essentiellement sur le fonctionnement et la mise en œuvre du développement rural au niveau le plus bas, la rencontre entre la population et les agents de développement sur terrain.

Pour commencer, je juge donc que l'une des façons d'appréhender les enjeux du développement local, outre une analyse des enjeux du développement local ne peut donc éviter d'interroger les différentes conceptions que l'on peut porter de la communauté ainsi que les «effets» que ces dernières peuvent avoir sur la réalité.

Les représentations sociales précédemment définies nous apparaissent comme la piste la plus appropriée, elles apparaissent ainsi, comme une dimension fondamentale pour appréhender la réalité sociale dans sa complexité.

Dégager une image de soi n'est pas forcément la même image que les autres t'attribuent, c'est pourquoi, j'ai voulu dégager la représentation ou l'image de l'agent de développement aux yeux de la population rurale étudiée et c'est donc la délivrance de l'attitude des ruraux face au modèle officiel.

Pouvons-nous, apporter des éléments de réponses aux interrogations qui ont captivé notre problématique théorique? L'intention fondamentale qui a conduit à la mise en œuvre de ce travail était de connaître les représentations sociales perçues, développées et véhiculées de la population rurale locale à l'égard de l'agent de développement rural.

- Comment les ruraux représentent-ils les agents de développement rural ?

Cette orientation conduisait, nous semble-t-il, à renverser les approches classiques d'études, qui toujours se penchent à présenter et représenter la ruralité, le rural et l'habitant rural.

CHAPITRE VII: ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES SUR TERRAIN

Cette étude est une approche partielle d'une réalité sociale globale, de ce fait, on s'est efforcé de définir une situation sociale telle qu'elle est présente dans la dynamique du champ social choisi.

La communauté de Dahmane se place dans les monts des Traras qui est un ensemble montagneux côtier dont la partie la plus élevée est la chaîne de calcaire jurassique du Djarf El Ahmar et du Fellaoucene et sont limités au sud par la vallée de la Tafna et au Nord par la mer méditerranée. La zone collinaire, située essentiellement à l'ouest des Traras, s'apparente principalement aux collines des Béni Ouarsous¹, la commune où elle est installée la communauté de Dahmane.

Les témoignages des habitants de la communauté ont confirmé que le village de DAHMANE est natif de tribus ethniques BERBERES datant de plusieurs siècles avant l'indépendance, cette localité s'appelait DOUAR EL HAMRI en vue de présence des terres argileuses, ainsi qu'une présence d'une usine de palmier nain (doum) et après l'indépendance, ce village a adopté une nouvelle appellation «DAHMANE» qui vient de l'oued DAHMANE qui traverse cette communauté.

La communauté de Dahmane est un ensemble de familles qui partagent des relations de parenté, vivant ensemble dans un territoire bien déterminé, partageant une situation économique commune même s'il y a quelques différences légères du niveau de vie et une situation sociale et historique partagée du colonialisme, de révolte, de joie libération et de souffrance pendant la décennie noire qui a duré de longues dix années et qui a provoqué de néfastes conséquences sur les plans matériel et immatériel, la destruction totale des équipements et la désertion de la population, ce qui a résulté des effets inverses sur le niveau et les conditions de vie de la population revenue et sur le plan de l'organisation communautaire dont la méfiance et l'individualisme s'est développée en disloquant les relations sociales comme le montre les différents entretiens.

¹ Rapport d'évaluation, *Division Proche-Orient et Afrique du Nord Département de la Gestion des Programmes*, Volume I:

Rapport principal et Appendices, Septembre 2004.

CHAPITRE VII: ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES SUR TERRAIN

Le village est traversé de conflits où se confrontent divers groupes sociaux et souvent au sein du même groupe social à cause des intérêts et des concurrences.

Les populations interprètent à leur manière les projets selon les dynamiques sociales qui préexistent aux projets. Tout projet de développement apparaît ainsi comme un enjeu où chacun joue avec des règles différentes. Le développement fait intervenir de multiples acteurs sociaux, du côté des « groupes cibles » comme du côté des institutions de développement, leurs stratégies, leurs enjeux ne sont pas toujours les mêmes.

C'est par l'interaction « développeurs/ développés », politiques nationales, rapports de production, qu'on peut comprendre tant les logiques de réflexion ainsi que d'action des populations concernées et selon (Favré et Sauvé 1993), l'individu fait partie du système qu'il perçoit et les stratégies qu'il adopte deviennent une partie de l'environnement qu'il appréhende à son tour comme extérieur à lui-même.

Ces acteurs constituent entre eux des liens de partenariat si bien qu'ils sont constamment en contact dans leurs activités liées au monde du développement rural, ils forgent par là, les représentations qui vont avec leurs préoccupations souvent générées par les émotions ou les profits.

« L'agent de développement rural », cet acteur rencontre des acteurs paysans qui opèrent sur plusieurs scènes et dans plusieurs champs simultanément. Ils développent de ce fait une pensée multiple et assument des logiques qui déterminent chez eux des stratégies qui leur permettent de naviguer dans différentes situations, les communautés rurales constituent le second niveau de partenariat local, elles sont actuellement au cœur des politiques de développement rural.

L'analyse de stratégies des acteurs c'est à dire une perspective d'anthropologie politique à propos des faits de développement, implique de s'intéresser aux représentations de ces acteurs, à savoir comment ils se représentent le développement en général, comment ils se représentent les autres acteurs concernés, c'est un champ où divers acteurs sociaux ont des enjeux de pouvoir, d'influence, de prestige et de contrôle.

CHAPITRE VII: ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES SUR TERRAIN

D'après OLIVIER DE SARDAN, il y'a « développement » dès qu'il y'a des «développeurs», que le développement marche ou ne marche pas, qu'il soit positif ou négatif, il existe, car existe tout un ensemble de pratiques sociales que désigne le mot¹ mais en revanche, pour la population ce n'est pas le cas car, cette dernière, n'est intéressée que par le papable que par les réalisations sans prendre en considération, ni l'approche adaptée ,ni les étapes administratives ni le temps pris pour élaborer et réaliser un projet de développement, selon la population locale, l'agent de développement le mieux représenté est celui qui fait le plus de réalisations. Ces formes de recomposition territoriale sont des lieux d'établissement de relations entre acteurs situés, ce qui leur vaut d'être assimilés à des espaces de solidarité et de proximité en vue d'un développement territorial.

L'analyse des entretiens que nous avons réalisés dans la perspective de notre approche, suggère que s'agissant de la représentation des agents de développement rural, il est possible de définir plusieurs modes d'appréhension, indiquant des positions peu différenciées vis-à-vis des agents de développement rural. Les enquêtés sont amenés à soutenir des discours qui sont majoritairement des discours d'implication collective et rarement des discours d'implication individuelle.

La structure dégagée des discours, permet de constater que les entretiens s'organisent dans la globalité, autour des informations tirées, notamment des entretiens d'un « agent de développement interlocuteur de l'état » et rarement de « l'agent de développement, simple employé voulant bien faire les choses mais exécutant les directives d'une voie hiérarchique obligatoire ».

Pour l'ensemble des enquêtés, l'agent de développement rural représente le gouvernement, car il transmet les messages et les instructions du gouvernement en matière de politique agricole et rurale, il est le représentant du système sur le terrain.

¹ OLIVIER DE SARDAN Jean pierre, *Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social*, op.cit, p7.

CHAPITRE VII: ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES SUR TERRAIN

Il produit les conditions qui régissent les modalités et étapes du projet de développement, mais il est en même temps un simple employé dans une longue liste de hiérarchisation.

Cette perception de l'agent de développement semble avoir un impact sur l'attitude des ruraux dans les relations et liens sociaux établis entre eux et l'image globale qu'ils se font de la pratique de l'agent de développement rural en leur sein.

Le plus souvent, dans leur grande majorité, les individus interrogés nous ont présenté et développé des sentiments et des attitudes qui indiquent des préoccupations liées à des situations de pratiques sociales, et qui exposent très clairement des craintes et des frustrations ressenties ou vécues comme décrivant la nature des conditions de vie. Le développement de ces représentations se réfère à des discours par rapport aux relations des ruraux avec le système dominant représenté par les agents de développement de terrain.

Cette approche de la représentation étudiée est centrée sur l'analyse du système de pouvoir, d'intérêts, d'attentes, des désirs et des motivations par rapport à cette analyse, ce qui nous a paru fondamental, est la marque des appartenances de groupe comme organisant la définition des perspectives pour l'avenir, par un consensus général fondé sur le thème « Amélioration des conditions de vie ».

L'agent de développement rural construit le territoire d'intervention. Pour la population, c'est lui le système, il transmet le discours étatique, gouvernemental, cette modalité de connaissance et d'approche intègre les rapports et les relations de travail en milieu rural, elle intègre enfin tout ce qui concerne la pratique professionnelle liée à la ruralité, à la fois comme métier et secteur d'activités humaines.

Ces entretiens réunis et leurs analyses permettent, en termes de représentations sociales, de soutenir que l'agent de développement rural et son image généralement déformée aux yeux de la population locale apparaît comme une dimension importante d'une réalité sociale, économique et politique. Ils développent de la sorte des attitudes, des représentations et des évaluations majoritairement négatives qui traduisent leurs motivations faibles à intégrer le projet de développement de leur communauté.

CHAPITRE VII: ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES SUR TERRAIN

Les images projetées aux agents de développement comme des « passifs » adoptant parfois des stratégies pour des profits personnels ,qualifiant leur travail d'individuel et de manque de coordination entre différents agents de différentes institutions de développement et parfois , des conflits entre eux-mêmes pour des intérêts personnels .

Ces images déformés envers les agents de développement, les qualifiant de « passifs » visent essentiellement les institutions d'aide de subvention aux actions individuelles, qui d'après les enquêtés portent sur plusieurs imperfections tels que la consistance des dossiers à fournir, la lenteur de l'étude des dossiers et de la durée de remboursement des dettes en cas de réponses positives aux dossiers.

L'absence de coopération entre les agents de différentes institutions montre que ces derniers relèvent de pressions internes de pouvoir ou d'intérêts personnels et un discours d'entretien le montre très nettement où l'enquêté exprime que, les autorités locales, les services techniques et les responsables administratifs pensent tous, également, que la population n'a pas le pouvoir de dire son mot car elle est incapable de gérer le processus de développement, sauf de façon irresponsable ou pour faire valoir ses intérêts particuliers.

On pense à cet égard que la dimension « amélioration des conditions socio-économiques » et de la valorisation de l'image de l'agent de développement rural détermine les points probables à partir desquels, certains éléments constitutifs de la représentation étudiée prennent forme.

Cet ensemble d'entretiens développe des aspects de la représentation de l'agent de développement rural chez la population locale, des scènes de vie quotidienne vécues à la présomption et aux préjugés sociaux assemblés dans les mémoires individuelles et collectives envers les institutions et administrations, les qualifiant de non crédibles livrant des promesses et ne les tenant pas, apparaissent comme un pôle important dans la représentation des agents de développement.

CHAPITRE VII: ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES SUR TERRAIN

D'après la population locale , la mission la plus importante de l'agent de développement ,à côté de sa représentation de l'état, est l'encadrement de la population rurale par la sensibilisation, l'orientation et l'information des paysans sur les modalités d'accès au projet de développement de leur communauté et surtout de leurs revenus personnels et la transmission de leurs besoins et attentes auprès de l'état. Et là, je vous propose cet extrait d'entretien : « *L'agent de développement rural est une liaison entre nous et le gouvernement, j'ai entendu Mr Bouteflika à la télévision, dont il dit que nous allons régler les problèmes des ruraux, cet agent est censé de nous entendre et de nous régler tous nos problèmes* ».

Très nettement, cet ensemble de désirs et d'attentes formulés en termes de revendications, se joignent par une recommandation sous forme de demande adressée aux agents de développement rural en les incitant à moduler, voir, à changer leurs conduites à leur égard.

Cette représentation du profil et du statut de l'agent de développement rural tel qu'elle est révélée par les entretiens repose sur une réalité sociale marquée aussi par une supériorité institutionnelle par rapport aux ruraux qui définit le pouvoir représenté en la personne de l'agent de développement, ils se sentent souvent peu reconnus, victime d'une sorte d'injustice institutionnelle nationale.

La perception globalement négative des agents de développement comme offrant « le surplus de la ville », le sentiment d'infériorité par rapport aux habitants de la ville comme le montre cet extrait d'un entretien « *Le paysan est en marge de la société, les ruraux souffrent de beaucoup d'injustice par rapport aux citadins* ». Une insatisfaction par rapport à leurs relations avec le système social lui même et les agents de développement de terrain qui livrent chez eux un sentiment d'anxiété et développe un sentiment d'abandon et de rejet.

CHAPITRE VII: ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES SUR TERRAIN

Il y'a une minorité qui parlent d'une relation acceptable et même des fois meilleure avec les agents de développement, d'une coopération et d'une compréhension appréciable ; ils parlent d'agent de développement agissant par une motivation professionnelle et non personnelle, qui veut les aider à améliorer leur niveau de vie, mais qui est limité par la nature et par les règles du système de décision dont il fait partie. Ils a affaire, à des problèmes d'autre nature et qui ont leurs propres caractéristiques.

Les représentations ont aussi pour fonction de situer les individus et les groupes dans le champ social et historique, « Elles permettent l'élaboration d'une identité sociale et personnelle compatible avec des systèmes de normes et de valeurs socialement et historiquement déterminés»¹.

L'actuelle politique ou stratégie de développement rural et agricole ne peut être détachée d'une histoire longue et remplie d'événements débutant du colonialisme, passant par la thèse de déracinement de tout le peuple Algérien, puis par la décennie noire qui a duré à son tour dix années (1990-2000) parvenant à la politique contemporaine.

Toutes ces étapes sont récapitulées pour comprendre le fil de développement agricole rural dans l'Algérie et pour comprendre davantage les représentations de la population locale rurale envers les agents de développement, il faut revenir en arrière pour comprendre les représentations négatives envers les agents de développement messagers d'une politique nationale rurale défailante de toutes les politiques et réformes agricoles et rurales établies depuis l'indépendance et qui a découlé davantage une méfiance et un manque de crédibilité envers les institutions et les administrations de développement.

¹ MUGNY et CARUGATI, 1985, p. 183, cités par J-C ABRIC (dir.), dans *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 1994, 2ème édition 1997, p. 16.

CHAPITRE VII: ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES SUR TERRAIN

Il s'agit bien alors de doter les représentations sociales d'une épaisse histoire en expliquant comment nos représentations actuelles se constituent et s'actualisent à partir d'éléments du passé.

Bernoux¹ (1999) donne la définition suivante de l'acteur : « c'est celui (individu ou groupe) qui participe à une action et qui a des intérêts communs pour cette action. Un même groupe peut être un acteur unique, lorsqu'il fait bloc face à l'extérieur, ou éclater en plusieurs acteurs »².

L'analyse stratégique développée par CROZIER et FRIEDBERG est un modèle d'analyse organisationnelle qui s'articule autour de la compréhension des relations entre acteurs interdépendants. À l'intérieur d'un système d'action concret, les acteurs participent à des jeux dirigés par certains objectifs.

Les images projetées aux agents de développement adoptant des stratégies pour des profits et intérêts personnels, qualifiant leur travail d'individuel et de manque de coordination entre différents agents de différentes institutions de développement et parfois, des conflits de prise de décision et de disposition du pouvoir.

Dans leur ouvrage « L'acteur et le système », Crozier et Friedberg (1977) mettent l'accent sur le fait que l'action collective n'est pas un phénomène naturel, mais plutôt un construit social. Ils expliquent que les acteurs agissent « rationnellement » selon leurs objectifs et leurs motivations, ceci dans le cadre de construits qui, eux, sont arbitraires. Ils avancent que la réflexion sur la stratégie de l'acteur constitue un point de départ indispensable, car c'est l'acteur seul qui est le porteur et le témoin du construit organisationnel. Ils ajoutent que c'est la réflexion sur le pouvoir qui permet d'analyser ce construit, car, en tant que mécanisme fondamental de stabilisation du comportement humain, c'est le pouvoir qui est le fondement de l'ensemble de relations qu'il constitue.

¹ Sociologue, directeur de recherche au CNRS, fondateur du groupe lyonnais de sociologie industrielle (CNRS-université de Lyon II).

² BERNOUX Philippe, *La sociologie des organisations: Initiation théorique suivie de douze cas pratiques*, Seuil, 1985, P154.

CHAPITRE VII: ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES SUR TERRAIN

Bernoux (1999) montre l'importance de comprendre « la perspective de l'acteur ». Il explique que « la sociologie de l'acteur part de l'hypothèse que la situation d'action est première. La perspective de l'acteur rapporte mobiles et modes opératoires à la situation dans laquelle se forme l'action ».

D'après CROZIER et FRIEDBERG, toute structure d'action collective se constitue comme un système de pouvoir, ce pouvoir est la « capacité d'un acteur à structurer des processus d'échange plus ou moins durables, en sa faveur, en exploitant les contraintes et opportunités de la situation pour imposer les termes de l'échange favorable à ses intérêts ».

L'analyse des systèmes d'action concrets, a pour but d'obliger à rechercher et permettre de découvrir à travers le vécu des acteurs.

Nous avons adopté également, la théorie de la structuration d'Anthony Giddens (1984), en adoptant l'opposition entre la structure et l'action. La maîtrise des contextes politico-administratifs dans lesquels les agents évoluent. La relation peut, par exemple, prendre la forme d'une stricte relation d'autorité, comme dans le cas où l'organisation garde la maîtrise de la régulation administrative et financière, mais laissant libre l'animation sociale des territoires aux agents de terrain. Or, le développement des actions publiques sur le territoire s'exerce dans un système d'actions très différent de celui des stratégies et des politiques planifiées.

À force de répéter les mêmes démarches dans ses actions d'animation et de mobilisation, l'agent n'a aucune difficulté à se faire reconnaître en tant qu'expert du développement territorial mais, il perd en revanche la sensation d'exploration et l'envie d'innovation.

Selon Giddens (1984), « la routinisation est ancrée dans la conscience pratique, elle est également un concept fondamental de la théorie de la structuration. » Par exemple, la routine est vitale au maintien de la personnalité de l'agent rural.

CHAPITRE VII: ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES SUR TERRAIN

Les routines de la vie de tous les jours sont fondamentales, même pour les formes les plus élaborées d'organisation sociale. Au cours de leurs activités quotidiennes, les agents de développement rural se rencontrent dans des contextes d'interaction. Pour certaines personnes ou pour des groupes de personnes, des situations critiques font en quelque sorte partie intégrante de la régularité de la vie sociale.

Et certains entretiens signalent le désintéressement de l'agent de développement rural par la disposition de l'information sur les modalités de différentes actions de développement rural et sur les nouveautés de stratégie de renouveau rural et la non communication à la population rurale.

Giddens distingue trois niveaux, chez l'acteur : la conscience discursive, la conscience pratique et l'inconscient. Les frontières entre ces strates ne sont pas étanches. Certains savoirs, certains motifs peuvent, pendant un temps, se situer au seul niveau de la conscience pratique, puis, suite à telle circonstance de la vie accéder à la conscience rationnelle et être énoncés par l'acteur en présence d'autres, dans des situations d'interaction¹.

La conscience discursive nous renvoie à tout ce que les agents de développement rural peuvent exprimer de façon verbale, orale ou écrite et, la notion de conscience pratique, c'est de la routine, c'est-à-dire, l'agent effectue les mêmes actions, procédées de façon continue. La frontière entre ces deux modalités de la compétence est flottante et changeante.

La représentation de genre (masculin/féminin) contient l'affirmation d'une différenciation sexuée des activités. Historiquement et culturellement, la frontière entre activités masculines et activités féminines a beaucoup varié.

Le genre est un concept utilisé actuellement dans divers sens par les praticiens ou théoriciens du développement. Selon Jeanne Bisilliat et Christine Verschuur, pour certains, il est utilisé en substitution du mot « femmes », perpétuant l'approche femmes et développement.

¹ NIZET Jean, *La sociologie de Anthony Giddens, op.cit*, p 22.

CHAPITRE VII: ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES SUR TERRAIN

Pour d'autres, il sert à décrire les rôles différents culturellement et socialement attribués aux hommes et aux femmes. Pour d'autres enfin, il s'inscrit dans une analyse des rapports sociaux et reconnaît que les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes au sein des différentes instances de la société sont responsables d'une distribution inégale des ressources, des responsabilités et du pouvoir entre femmes et hommes¹.

Pour Elisabeth Hoffman, chaque société façonne les identités et les rôles féminins et masculins en termes d'activités, de statuts, de droits et des responsabilités. Ce sont des identités que l'on appelle les rapports sociaux ou le genre, traduction anglaise de gender².

Elles ne sont pas figées et évoluent suivant les situations sociales, culturelles, religieuses et économiques.

Pour ce qui est des femmes, on n'a pas pu réaliser de vrais entretiens, je n'ai pas respecté les questions de l'entretien lors des discussions effectuées avec quelques femmes du village en plus du contenu qui était bref à l'exception d'un entretien que je qualifie comme collectif parce qu'il a été réalisé lors d'une séance d'alphabétisation où j'effectuais l'entretien avec une femme mais je ne pouvais pas empêcher les autres à y participer.

L'expression disparité homme-femme renvoie aux caractéristiques et possibilités économiques, sociales, politiques et culturelles qui sont liées au fait d'être homme ou femme.

Dans la plupart des sociétés, les femmes en tant que groupes ont moins accès que les hommes aux ressources, aux possibilités offertes et à la prise des décisions et c'est ce qui a été confirmé dans les discours des femmes qui qualifient l'accès aux informations et la participation au projet de développement rural de leur communauté comme affaires d'hommes sur qui,

¹ BISILLIAT Jeanne et VERSCHUUR Christine (sous le dir de), *Le Genre : un outil nécessaire, introduction à une problématique*, Cahiers genre et développement N°1, l'Harmattan, Paris-Genève, 2000, P9.

² HOFFMAN Elisabeth, « *Les relations femmes-hommes comme enjeu de développement* », in *Economie et Humanisme*, Revue Trimestrielle, N°378 Octobre, 2006, P 12.

CHAPITRE VII: ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES SUR TERRAIN

selon elles n'ont pas le droit d'y accéder et même si elle accèdent à ces informations, elles n'ont pas le droit de donner leurs avis, les femmes se retrouvent des objets soumis et inactifs.

Ces inégalités sont considérées comme obstacles au développement car elles limitent l'aptitude des femmes à développer et à exercer pleinement leurs compétences dans leur propre intérêt et pour le bien de la communauté toute entière.

Je joint entièrement l'idée d'olivier de Sardan , quand il dit que « La dévire entre une opération de développement « sur le papier » et une opération de développement « sur le terrain » est inéluctable » parce qu' au niveau de la réalisation, les agents de terrain s'affrontent à des situations qui n'ont pas été prévues lors de la planification et là ,on commence à distinguer les failles entre le discours officiel et la réalité du terrain d'autant plus les multiplicités des acteurs concernés qui compliquent les conditions du développement.

En adoptant une approche sociologique du développement, puis une approche des organisations, on se trouve sur un terrain de rencontre où la notion d'acteur est au centre. D'un côté, il est question du « pouvoir » de l'acteur, et de l'autre, il s'agit d'analyser ses «logiques d'action ». Dans son ouvrage intitulé « *Le pouvoir et la règle* », Friedberg (1993) écrit que « la réflexion organisationnelle cherche à étudier les processus par lesquels sont stabilisées et structurées les interactions entre un ensemble d'acteurs placés dans un contexte d'interdépendance stratégique¹ »

Les représentations sociales projetées d'un agent de développement adoptant des stratégies pour des profits et intérêts personnels, désignant son travail d'individuel et de manque de coordination ou marqués par des positions de pouvoir.

On trouve une classification des logiques d'action chez Dubet ²(1994) en logique de l'intégration, logique d'action stratégique et logique de subjectivation.

¹ YACOUB Milad, *Le développement local en Egypte : Rencontres associatives dans un village*, L'harmattan, Paris. 2009, p30.

² Ibid.

CHAPITRE VII: ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES SUR TERRAIN

La logique de l'intégration implique que l'acteur agit, même sans y penser, en fonction de son identité, son groupe d'appartenance et sa position dans le système. Dans la logique d'action stratégique, l'acteur agit en se basant sur la comparaison entre les coûts et les bénéfices des choix possibles avec un raisonnement fondé sur les intérêts perçus, la logique de la subjectivation suppose que l'acteur se démarque à la fois de son groupe d'appartenance et de du calcul utilitariste dans la recherche de cohérence entre les valeurs personnelles et les conduites qui répondent à ses propres préférences et exigences.

La désignation « jeu » fait croire que le « jeu » possède une existence propre, on peut dire : « le jeu progresse lentement ». Mais quelque soit l'objectivité des termes utilisés, il est évident que le déroulement du jeu découle des interpénétrations des actes d'un groupe d'individus interdépendants...» (Elias, 1991)¹.

Ce « jeu » qui contient une multitude de cartes dans un champ social, qui chacune contient une logique qui s'adapte avec la position et les objectifs du joueur.

La métaphore du jeu illustre bien l'importance des réactions réciproques entre les joueurs. Déchaux (1995) souligne que « la dépendance réciproque entre les individus est la matrice constitutive de la société ». Il ajoute que « chaque action individuelle dépend d'autres effectuées sur l'échiquier social et par contrecoup modifie, ne serait-ce qu'insensiblement, les interdépendances entre joueurs » (Déchaux, 1995)².

Comme l'a déclaré Claudine Chaulet : « La condition humaine, les projets de l'homme, la collaboration entre les hommes pour des tâchessont des problèmes neufs qui exigent de véritables inventions »³, la réalité est beaucoup plus complexe qu'on le croit, un tel système n'aurait pu fonctionner que dans l'hypothèse de la collaboration de toutes les parties prenantes.

¹ YACOUB Milad, *Le développement local en Egypte : Rencontres associatives dans un village*, op.cit, P32.

² Ibid., P33.

³ CHAULET Claudine, *La Mitidja Autogéré : Enquête sur les exploitations autogérées agricoles d'une région d'Algérie 1968-1970*, SNED, Alger, 1971, P335.

CHAPITRE VII: ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES SUR TERRAIN

Tout projet de développement, toute mesure de politique publique doit être à priori vu comme un ensemble complexe de ressources et d'enjeux matériels et immatériels, tous les acteurs sociaux, ont des compétences et des capacités à réfléchir, à agir face à leur environnement social et donc face à une intervention publique donnée. Elle est compréhensible en fonction d'un enjeu et par rapport à l'accès à une ressource donnée.

En s'appropriant les propos de Pierre Teisserenc, le développement local suppose une mobilisation qui est « la résultante d'une triple démarche » : culturelle, économique et politique renvoyant au renouvellement de la démocratie locale ». Celui – ci doit s'inscrire dans une démarche stratégique et territoriale attentive aux enjeux socioéconomiques et environnementaux et accompagné d'un processus d'échange et de négociation¹. Ce qui fait de l'opération de développement un système complexe où toutes les dimensions de l'être humain agissent et interagissent d'une façon parfois difficile à comprendre et plus difficile encore à expliquer.

Pour en conclure, il y'a deux représentations distinctes et inséparables d'un même système, représentation du système global incarné dans la stratégie et la politique agricole et rurale et même de la politique nationale et représentation de l'agent de développement de terrain, cet agent évalué généralement par rapport au taux de réalisation et temporairement pour l'effort fourni ,la compréhension et la façon de faire les choses ,mais dans l'ensemble, l'habitant rural n'a pas su ou n'a pas pu séparer l'agent de développement rural de terrain de son institution, du système établi, et par là de la politique nationale en général.

L'existence d'une « configuration développementiste », ensemble complexe d'institutions et acteurs, pour qui le développement constitue une ressource, un métier, un marché, un enjeu et une stratégie.

¹ TOUZRI Abdelfattah, *Développement local, acteurs et action collective*, op.cit, P 83.

CONCLUSION

CONCLUSION

Au terme de ce travail de recherche, nous présentons un certain nombre d'éléments essentiels de notre recherche exploratoire et expérimentale sur les représentations sociales d'agent de développement rural par la population locale, des éléments qui sont issus des objectifs, des hypothèses et du cadre politico-administratif et social.

Cependant, des réponses à de telles préoccupations peuvent aider à réfléchir de nouveau sur le concept de développement rural, sur la pratique du développement rural et sur les procédés théoriques menant à sa réalisation.

L'objectif était d'apporter des éléments de réponses aux interrogations qui ont captivé notre problématique théorique et l'intention fondamentale qui a conduit à la mise en œuvre de ce travail était de connaître les représentations sociales perçues, développées et véhiculées par la population rurale locale à l'égard de l'agent de développement rural.

La conclusion de cette recherche répond à la question principale posée dans cette thèse, à savoir, comment les ruraux représentent-ils les agents de développement rural ?

Partant de la logique, relation « paysans/état », mon analyse est basée essentiellement sur le fonctionnement et la mise en œuvre du développement rural au niveau le plus bas, la rencontre entre la population et les agents de développement sur terrain.

L'outil et le concept d'analyse utilisé, et qui s'est montré pertinent, est celui des représentations sociales dont il nous a semblé nécessaire de passer par son biais pour livrer une autre compréhension des rapports entre les agents de développement rural agissant dans un projet de développement rural et les populations réceptrices, ces représentations sociales existant à l'intérieur de la société locale.

CONCLUSION

L'étude de ces représentations sociales peut contribuer à éclairer « la dynamique des rapports entre la personne, le groupe social » et son objet et peut aussi, aider à saisir le caractère systémique et complexe des enjeux liés aux questions et à mieux comprendre les dynamiques menant à la prise de position des différents acteurs et celles qui régissent les conflits entre les groupes sociaux.

La notion de représentation sociale occupe une place importante en psychologie sociale depuis le début des années soixante, ce concept, puisant sa source de la sociologie d'Emile Durkheim et de la psychologie de Moscovici, élaboré en (1961) avec son étude sur la transformation d'une théorie scientifique (la psychanalyse) en représentations sociales.

Comme l'a déjà signalé Roussiau dans son œuvre intitulée « Les représentations sociales état des lieux et perspectives », L'enjeu n'est pas d'accéder à la réalité en soi mais plutôt de comprendre comment les groupes sociaux se l'approprient, les représentations sociales, en tant que systèmes d'interprétation régissent notre relation au monde et aux autres, orientent et organisent les conduites et les communications sociales, elles sont des phénomènes complexes toujours activés et agissant dans notre vie sociale. Les représentations à considérer comme le processus et le produit d'une élaboration psychologique et sociale du réel paraissent adaptées à la problématique de cette thèse, selon l'approche de comprendre les représentations, logiques et comportements de la population locale.

Les apports conceptuels de l'utilisation des représentations sociales comme cadre théorique, analytique et les apports méthodologiques du choix des entretiens complétés par l'observation participante, ont permis de collecter des informations sur les discours, les interrelations et les comportements dans les situations concrètes dont j'ai été témoin et même auxquelles j'ai pu participer.

CONCLUSION

Tout en analysant les représentations qui en émanent et mobilisent les acteurs et l'action au sens large, ce que ce concept de représentations sociales ajoute à l'analyse par rapport à d'autres comme celui du « système » est le fort caractère relationnel. L'approche choisie focalise sur les relations, entre les différentes catégories de personnes et entre les organisations plutôt que de considérer seulement les éléments structurels ou fonctionnels en tant que tel.

Toute intervention de développement est en effet un enjeu dans une lutte à la fois économique, sociale et politique entre des stratégies de groupes sociaux qui n'ont ni les mêmes intérêts ni les mêmes logiques. Dans un tel contexte, les interventions de développement apparaissent comme des processus de négociation entre les groupes stratégiques en présence et dans ce même contexte, les agents de développement se distinguent en tant que détenteurs des principales connaissances du terrain et des nécessités des populations bénéficiaires.

Cette étude est une approche partielle d'une réalité sociale globale et de ce fait, on a essayé de définir une situation sociale telle qu'elle est présente dans la dynamique du champ social dont, nous pouvons, apporter quelques éléments de réponses aux formulations interrogatives qui ont amorcé notre problématique théorique et dont la motivation fondamentale qui a présidé à la mise en œuvre de ce travail était de connaître les représentations sociales qui sont produites, développées et véhiculées envers les agents de développement rural.

Nos résultats ont montré que la représentation, comme situation sociale vécue ou pensée, est tributaire de la nature et du statut des discours qui se situent par rapport au modèle relationnel, culturel d'une part, et d'autre part, par rapport aux relations des ruraux avec ces agents et avec le système lui-même.

CONCLUSION

Nous sommes arrivé à la conclusion qu'aujourd'hui, les entretiens recueillis étayent fort bien, une situation sociale qui constitue des représentations sociales et des situations diverses liées aux vécus des individus à l'histoire collective et individuelle de la population et au système social qui, lui-même s'inscrit dans une dynamique socio-économique avec des rapports établis qui commandent, régulent et orientent les attitudes et les comportements des groupes sociaux. Cet ensemble, montre que la ruralité est un "espace en jeu", support d'attitudes, d'émotions, de représentations, de pratiques et de discours sociaux.

L'agent de développement rural par sa polyvalence construit le territoire d'intervention. Pour les autres acteurs du milieu, c'est lui le système, il transmet le discours étatique, gouvernemental, il est le représentant du système sur le terrain.

Dans notre recherche, il s'agit de développement rural qui constitue également un objet social tant que politique, l'intérêt fondamental de la théorie des représentations sociales pour l'intervention est que les représentations orientent la communication sociale et servent de guide pour l'action comme processus de lecture de la réalité.

L'analyse des stratégies des acteurs, implique de s'intéresser aux représentations de ces acteurs à savoir comment ils se représentent les autres acteurs concernés. Or le monde de développement c'est à dire les différents opérateurs de développement agissant dans les institutions de développement, est structuré par des représentations des populations cibles.

C'est dans ce sens-là que nous avons introduit d'abord comme approche analytique de base, la notion des « représentations sociales » qui nous a permis d'étudier les représentations dans la relation sociale que tissent ces acteurs au travers de leurs propres actions et pratiques. Nous avons essayé d'articuler les quelques éléments théoriques pour rendre notre approche « opérationnelle ».

CONCLUSION

Les représentations sociales ne sont qu'une manière parmi d'autres d'appréhender les phénomènes sociaux et les différentes représentations sociales présentées dans cette thèse ne sont pas toutes sur un même plan. D'abord, les différents comportements et logiques d'acteurs peuvent parfois être expliqués par l'une ou l'autre de ces représentations sociales et même par plusieurs représentations sociales et qui peuvent être même contradictoires à la fois.

Tel que cela est réalisé dans cette thèse donne une vue globale sur la relation entre l'agent de développement et l'habitant rural, cette relation conditionnée par plusieurs jeux d'intérêts, de pouvoir et de tensions entre les différents acteurs qui sont constamment en lien.

Actuellement, le concept de représentation sociale a largement dépassé le cadre de la psychologie sociale. Il est fréquemment utilisé en sciences humaines et sociales et se développe dans des directions variées et dans ce cadre nous avons tenté de poser des repères théoriques et méthodologiques des représentations sociales et de comprendre et expliquer la réalité des représentations sociales.

Pour Giddens (1984), les systèmes sociaux sont organisés en tant que pratiques sociales régularisées qui se maintiennent via des rencontres dispersées à travers l'espace-temps. Cependant, les acteurs, objet de notre étude se positionnent ou se situent dans un même espace-temps, mais aussi, dans un système de relations, comme le suggère l'expression de position sociale.

Selon ANDRE AKOUN ; « les liens sociaux sont des formes de relations qui lient l'individu à des groupes sociaux et à la société qui lui permettent de se socialiser, de s'intégrer à la société et d'en tirer les éléments de son identité »¹.

¹ AKOUN André, ANSART Pierre, Le ROBERT : *Dictionnaire de sociologie*, Seuil, Paris 1999, P 307.

CONCLUSION

Les représentations sociales sont de véritables systèmes d'interprétation de l'environnement social, et sont des modes spécifiques de connaissance du réel permettant aux individus d'agir, de réagir et de communiquer. En effet, les composantes identitaires, caractéristiques de l'action, expliquent la pratique où sont inférées à partir d'elles. Par ailleurs, l'acteur social communique à partir des réalités ayant le statut de représentations, c'est-à-dire par des expressions qui formalisent une représentation du réel et qui établissent un lien entre cette représentation et l'objet représenté.

Notre problématique de recherche concerne, et plus particulièrement les acteurs de développement de toute nature, conduit à la question représentations sociales de l'autre. Mais ces représentations perçues sont toujours l'expression de groupes d'acteurs partageant des préoccupations semblables vis-à-vis d'un objet social, le cas des représentations sociales des agents de développement rural par la population ciblée.

La conception structurale des représentations est celle d'une représentation sociale constituée de divers schèmes, en interaction, sous la dépendance d'une structure organisatrice plus profonde: le noyau central. Le système central est fortement marqué par la mémoire collective du groupe et par les normes auxquelles il se réfère.

En outre, il est peu associé à l'étude sur le développement local, la question du lien social qui reste fondamental dans toute analyse sur le développement local où se rencontre un ensemble de factions et d'acteurs et où les interactions et interrelations entre ces différents acteurs de développement sont indispensables et inévitables.

CONCLUSION

Les entretiens réunis et leurs analyses permettent, en termes de représentations sociales, de soutenir que l'agent de développement rural et son image déformée par rapport à la population locale apparaît comme une dimension importante de la réalité sociale, économique et politique. Ils développent de la sorte des attitudes, des représentations et des évaluations majoritairement négatives qui traduisent leurs motivations faibles à intégrer le projet de développement de leur communauté.

Les images projetées aux agents de développement comme des « passifs » adoptant parfois des stratégies pour des profits personnels, qualifiant leur travail d'individuel de manque de coordination entre différents agents de différentes institutions de développement et des fois même des conflits entre eux mêmes.

L'exercice qui consiste à croiser et confronter ces représentations sociales permet d'apprécier les articulations qui peuvent exister entre elles. Plusieurs représentations sociales sont liées les unes aux autres d'une manière inhérente. La question qui se pose aujourd'hui aux acteurs locaux est de savoir énoncer clairement ce que les agents doivent maîtriser pour produire une action de développement et ce qu'ils doivent construire pour être à même de faire, ce qu'il est attendu d'eux dans leur univers professionnel.

Les agents de développement rural sont obligés d'être polyvalents pour jouer leur rôle au niveau résultat des efficacités des programmes issus du politique. Ils sont appelés à mobiliser le milieu et établir des alliances mais la responsabilité est aussi attribuée à la population locale qui est tenue d'être responsable et coopérative.

Une communication bien harmonieuse doit être au cœur de toute la démarche, de la conception d'un projet jusqu'à la réalisation pour s'assurer de bien connaître la mentalité, les modes de pensées et les raisonnements de la population cible, leurs attentes, leurs besoins, c'est de les inciter à un engagement et une participation effective de tous les groupes et acteurs sociaux.

CONCLUSION

Enfin, et comme le voit Olivier de Sardan, c'est qu'aux difficultés de compréhension "développeurs/développés" sur les interventions et les représentations de développement, « l'enjeu » des sciences sociales, c'est de situer leur complexité aux phénomènes observés tout en proposant quelques pistes pour rendre compte de cette complexité et permettre d'y lire un peu de sens.

Et là, je joins ma voix à celle de CERNEA Michael quand il témoigne ainsi :

« Nous encourageons vivement le lecteur, qu'il soit agent de développement, sociologue ou étudiant en sciences sociales, à nous faire connaître son opinion et à nous transmettre ses questions et ses commentaires¹ ».

CERNEA M Michael

¹ CERNEA M Michael, *La dimension humaine dans les projets de développement : Les variables sociologiques et culturelles*, Paris, Karthala, 1998, p 15.

ANNEXES

ANNEXE 1

PROCESSUS D'ELABORATION
DU PPDR

1-Définition et objectifs :

Le PPDR est le principal outil de mise en œuvre de la SDRD. Il porte sur l'identification et l'exécution d'actions d'aménagement et de développement intégré d'espaces ruraux. Il a pour objectifs, l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales et leur stabilisation. Il concerne en priorité les communautés rurales vivant dans des zones isolées et dans les communes classées à promouvoir.

2- Identification et formulation du projet :

L'idée de projet relève d'un groupe d'individus, d'une communauté rurale, des Assemblées Populaires Communales (APC) ainsi que des autorités et structures administratives et techniques locales, dans ce cas, une concertation avec les bénéficiaires est exigée pour susciter leur adhésion. L'idée de PPDR est exprimée auprès de la structure de l'administration agricole locale au niveau Daïra (subdivision agricole ou circonscription des forêts) appelée "service réceptacle".

Le projet est ensuite formulé avec la participation des communautés, par une équipe de projet constituée par le service réceptacle. Cette équipe, après un diagnostic participatif du territoire, définit les actions à mener, leur échéancier de réalisation, l'évaluation de leurs coûts ainsi que le plan de financement et les impacts attendus. Les actions identifiées sont réparties en actions portant sur: i) la réalisation d'ouvrages à usage individuel, éligibles au soutien du FDRMVTC et autres fonds spécifiques et ii) la réalisation d'ouvrages à usage collectif financés en totalité par le FDRMVTC. La formulation est présentée pour acceptation à la communauté rurale puis au chef de daïra pour avis d'opportunité.

3- Validation et approbation du PPDR :

Le dossier de projet, est validé ensuite par le Comité Technique de Wilaya (CTW)¹ et transmis ensuite au Wali pour approbation. Le Wali signe ensuite une décision globale de soutien sur le FDRMVTC pour les actions éligibles à ce dernier tant individuelles que collectives, dont copies seront adressées au DSA, au CF et à l'institution financière spécialisée pour exécution.

Sur la base de la décision globale de soutien sur le FDRMVTC, le DSA élabore et signe en faveur des bénéficiaires du PPDR, des décisions individuelles d'éligibilité au crédit lié à la réalisation du projet, associé au soutien du FDRMVTC. Copies de ces décisions seront notifiées au maître d'œuvre du projet désigné par le wali (DSA ou CF) et à l'institution financière spécialisée. Les projets soutenus par le FDRMVTC seront supervisés par les services de la DSA ou de la CF, en veillant au respect i) de la conformité des travaux, équipements et services compte tenu des spécifications techniques, délais et prix retenus dans le cahier des charges; et ii) de l'exécution des décisions de soutien. La décision de soutien au FDRMVTC constitue une pièce indispensable au dossier de demande d'octroi du soutien ANGEM et ANSEJ (voir DT7).

4- Mise en œuvre du projet :

Le Wali désigne la DSA ou la Conservation des forêts selon le cas, pour assurer la maîtrise d'œuvre des composantes agro-sylvo-pastorales du PPDR. Concernant les autres composantes, le maître d'œuvre sera chargé de la coordination et du suivi de leur réalisation en relation avec les structures locales concernées. Un animateur du PPDR est choisi par la communauté rurale concernée pour assurer la représentation et le suivi du projet.

¹ Le CTW est présidé par le secrétaire général du Wali et est composé des directeurs de l'exécutif directement concernés par le programme de développement rural, des représentants des banques et organismes financiers ainsi que des représentants des organisations professionnelles concernées.

5- SUIVI-EVALUATION DES PPDR.

Le suivi-évaluation de l'exécution des PPDR s'effectue par des comités de Daïra et de Wilaya et regroupant les responsables des différents services techniques locaux directement concernés par l'exécution des projets retenus. Ce dispositif vient d'être renforcé par les deux nouvelles dispositions suivantes prévues par la SDRD:

Achèvement du projet. Après constat de réalisation de chacune des actions, par le subdivisionnaire des services agricoles ou le chef de circonscription des forêts, le DSA établit et signe une attestation de fin de projet. Cette attestation est notifiée au CF, au Chef de Daïra, au Wali ainsi qu'au MADR.

L'on passe ainsi des PPDR aux PPDR I pour souligner le caractère intégré des projets retenus qui PPDR I constitue à la fois une démarche méthodologique et un outil opérationnel mettant en action des acteurs socio-économiques organisés et coopérant ensemble à la réalisation d'objectifs communes. Il postule de nouvelles formes de partenariat associant les organisations rurales, les entreprises économiques les collectivités territoriales et les administrations publiques.

ANNEXE 2

PROGRAMME DE SOUTIEN AU RENOUVEAU RURAL (PSRR 2007-2013)

Pour une meilleure gouvernance des territoires

Guide de mise en œuvre des Projets de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI)

I-PRESENTATION

Le Programme de Développement Rural de Wilaya Le PPDR Schéma général

Le Renouveau Rural, projeté dans le cadre d'une politique nationale, construite dans l'interactivité avec l'ensemble des acteurs (locaux et nationaux), vise le renouvellement de la vision du monde rural et de sa projection dans le futur (synonyme d'avenir et de potentialités à découvrir) à travers des soutiens forts : politiques, économiques et sociales par l'introduction, notamment, de nouvelles approches et méthodes d'encadrement, d'accompagnement et de renforcement des capacités des populations et des institutions engagées dans cette politique territoriale.

Le Renouveau Rural prend en compte les quatre dimensions de la politique dynamique d'aménagement du territoire :

- Les orientations et choix politiques exprimés en schéma directeurs et scénarii d'aménagement du territoire,
- La politique d'industrialisation,
- Les politiques sectorielles,
- Les politiques territoriales.

La Politique de Renouveau Rural est mise en œuvre à travers les Programmes de Développement Rural Intégrés des Wilayas (PPDRIW) construits par 4 programmes par objectif. Chaque programme par objectif agrège des PPDR montés autour des 4 thèmes fédérateurs suivants :

- Modernisation et/ou réhabilitation d'un village ou d'un K'sar : amélioration de la qualité et des conditions de vie en milieu rural
- Diversification des activités économiques en milieu rural : (économie locale, commercialisation, tourisme rural, artisanat, valorisation des produits locaux, PME/PMI, énergies renouvelables, technologies de l'information, de la communication...) et

amélioration de l'attractivité du territoire rural (jeunes, retour des populations, nouvelles installations,...

- Protection et valorisation des ressources naturelles : forêt, steppe, oasis, montagne, littoral,...
- Protection et valorisation du patrimoine rural matériel ou immatériel : produits du terroir, bâtis, préservation des sites et des produits historiques et culturels, valorisation des sites culturels, des manifestations traditionnelles...

Deux niveaux de programmation sont retenus :

- La Daïra : Le programme de développement intégré par objectif (PDRID) est constitué de l'ensemble des PPDRI des communes de la Daïra, organisés en fonction des thèmes fédérateurs retenus.
- La Wilaya : Le programme de développement rural intégré par objectif de la Wilaya (PDRIW) est élaboré à partir de la consolidation des PDRID.

Le programme de développement rural intégré de la Wilaya s'entend donc comme la fédération des PPDRI initiés au niveau des communes de la Wilaya.



Schéma général

Les PPDRI ou Projets de Développement Rural Intégrés sont des projets intégrés fédérateurs construits « du bas vers haut » dans la responsabilité partagée entre les services de l'administration locale, les élus locaux, les citoyens et les organisations rurales.

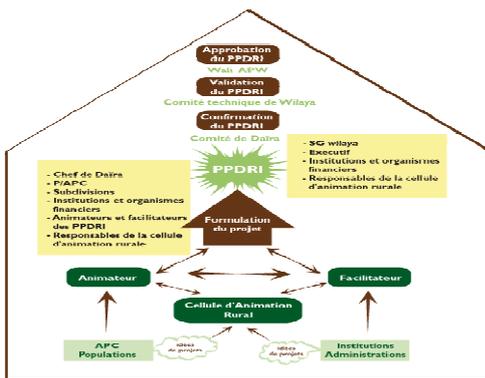
Ils fédèrent les objectifs des programmes de l'Etat, et met en synergie les politiques sectorielles existantes, pour accompagner la dynamique territoriale dans un processus durable, économique viable et socialement acceptable.

Le PPDRI est l'espace où se construit le partenariat entre le public (financement des investissements à usage collectif) et le privé (les investissements à usage individuel), il mobilise les services publics, les porteurs de projets et les entreprises.

Il mutualise les compétences des acteurs locaux (agents des secteurs de l'administration et personnes qualifiées) au sein d'une cellule d'animation, pilotée par le Chef de Daïra pour accompagner les porteurs de projet dans leur démarche de développement social et économique.

Le Projet de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI), s'entend de tout projet comportant des actions d'accompagnement des populations et des institutions en milieu rural agissant pour l'atteinte d'un objectif commun (thème fédérateur) aux fins :

- D'améliorer les conditions et la qualité de la vie des populations par la réhabilitation des villages et des K'sours, la promotion d'infrastructures et équipements socio-économiques et culturels à usage collectif ;
- D'augmenter et de diversifier les revenus des populations par la promotion des petites et moyennes entreprises de production de biens et services ainsi que de la pluriactivité ;
- D'inciter à l'exploitation rationnelle et à la meilleure valorisation des ressources naturelles et patrimoniales.
- Et de renforcer les capacités des institutions et des populations rurales.



Mise en œuvre

1-Conception du projet

Formulation Processus de décision

A-Initiation et définition du territoire

Une idée de projet est émise par :

- Les populations rurales
- ou**
- Les organisations rurales (associations, organisations professionnelles, traditionnelles,...)
- ou**
- L'Assemblée Populaire Communale
- ou**
- l'Administration décentralisée

La demande est adressée et présentée à la cellule d'animation de la Commune ou à défaut de la Daïra.

La cellule d'animation rurale de la commune ou en cas d'inexistence, la cellule d'animation rurale de la Daïra s'interroge sur :

- les communautés concernées,
- le territoire communal sur lequel le PPDR est envisagé,
- les thèmes de développement envisagés à priori : problèmes et difficultés à résoudre, projet particulier,...

B- La cellule d'animation rurale

Le chef de Daïra réunit la cellule d'animation rurale de la Daïra (CARD) pour examiner les demandes qui lui sont parvenues.

La CARD se prononce sur les idées de projet qui lui sont soumises selon qu'elles sont retenues, ajournées pour complément d'information ou non retenues.

Pour chaque idée de projet retenue, la cellule d'animation, désigne les personnes et organismes qui accompagneront le projet dans sa mise en œuvre et qui pourront être mobilisés pour apporter un appui : le facilitateur au sein de l'administration, la ou les associations, université, institutions,... définit les études complémentaires éventuelles à réaliser pour formuler le projet et propose d'arrêter le budget correspondant.

Un relevé de conclusion précise les projets qui ont été retenus, pour chaque projet les acteurs impliqués dans la mise en œuvre, les études complémentaires demandées, et le calendrier prévisionnel de la formulation.

Pour les projets non retenus, le relevé de conclusion indique les motivations.

C-Constitution de l'équipe de projet

Constituer et réunir l'équipe de projet : L'équipe de projet est constituée de l'animateur et du facilitateur. L'animateur est désigné par la population ou l'APC concernée, le facilitateur par le chef de Daïra au sein de la cellule d'animation.

Missions de l'équipe de projet : Réunir l'ensemble des informations caractérisant le territoire et de dégager les grandes lignes du futur projet. Accompagner l'ensemble des démarches collectives et individuelles nécessaires à la formulation et à la mise en œuvre du PPDR, organiser et animer les différentes réunions d'information et de travail.

Les facilitateurs et animateurs suivront une formation destinée à leur donner la connaissance de la mise en œuvre des PPDR :

Les principes de la PRR,

La mise en œuvre des PPDR,

Le rôle et les missions d'animation et d'accompagnement qui sont dévolus à l'équipe de projet.

D- Enquête de groupe

Cette étape, qui correspond à l'expression des besoins et des préoccupations des communautés rurales, est effectuée selon une approche participative. Elle consiste en une phase de discussion avec la communauté et d'animation de réunions des deux sexes.

L'enquête de groupe doit permettre en particulier de faire émerger les attentes des différentes composantes de la population du territoire et notamment des femmes en leur qualité de porteur de projet clairement identifié, ainsi que celles de la population des jeunes.

L'enquête de groupe va permettre d'identifier les actions à usage collectif à prévoir dans le PPDR.

- Les éléments à identifier :
- Les atouts et les contraintes du territoire ;
- Les moyens d'existence des populations cibles ;
- Les contraintes et préoccupations et leur classement (notation) ;
- L'analyse du problème nodal (arbre à problème) ;
- Les moyens nécessaires à l'amélioration des conditions de vie et de sécurité alimentaire des communautés rurales : les actions à usage collectif ainsi que les porteurs de ces actions : commune, groupement, association,...
- La définition des alternatives.

E-Enquête de ménages

Elle est effectuée par le ou les facilitateurs, soutenus par les animateurs de projet, auprès de tous les ménages du territoire impliqués dans le PPDR.

Il s'agit d'identifier :

Chaque acteur du projet en sa qualité de porteur de projet individuel.

Les actions que les ménages comptent réaliser individuellement ou collectivement dans le cadre du PPDRI,

Leur apport personnel pour le financement de celles-ci : autofinancement et/ou force de travail,

Le nombre de journées de travail que chaque ménage peut consacrer à des travaux d'intérêt collectif pour le PPDRI,

En particulier, l'enquête de ménages déterminera les besoins en formation initiale (alphabétisation) des porteurs de projet. Il s'agit de donner aux porteurs de projet la capacité de compréhension du processus dans lequel ils sont les principaux acteurs.

Aussi bien pour l'enquête de groupe que pour l'enquête individuelle, l'agent féminin aura pour mission d'aider à l'émergence des préoccupations des femmes de la communauté.

1-Exécution du projet

Exécution du programme clôture du projet

A-La Déclaration de lancement du PPDRI

Dès réception de l'approbation du PPDRI, la cellule d'animation avec le facilitateur et l'animateur du PPDRI organisent une réunion d'information avec la communauté concernée pour déclarer le lancement du projet et engager la mise en œuvre du programme d'actions. Cette réunion donne lieu à Procès verbal dont la date est retenue (date de démarrage) pour le suivi de l'exécution du projet.

B- La mobilisation des financements

En exécution de la décision d'approbation du projet par le Wali, chaque directeur exécutif en charge de la gestion d'un des fonds ou budgets sectoriels engage, dans le cadre des dispositifs en vigueur, la mise en œuvre des actions qui sont inscrites à son intitulé.

3-Suivi

Le suivi évaluation les contrôles

- La gestion du projet est une opération partagée entre les différents acteurs
- Le Chef de Daïra est en charge de la responsabilité générale de la gestion des projets. Il est chargé de la mise à jour du SI PRR.
- L'équipe de projet suit au quotidien l'exécution générale du programme. Ils alertent la CAR et le Chef de Daïra en cas de difficulté.
- L'organisme bancaire rend compte également de l'avancement du paiement des factures et des décaissements des soutiens.

Référentiels

4-Les acteurs

A-Le chef de Daïra

Le Chef de Daïra coordonne au sein de la Daïra l'ensemble de la mise en œuvre des PPDR. Il dispose pour cela :

- du Système d'Aide à la Décision pour le Développement Rural (SADDR) qui lui permet de connaître l'ensemble des caractéristiques de ses communes, et de définir ainsi les priorités d'intervention. Il met à disposition des acteurs des PPDR les informations utiles présentes dans le SADDR ; il met à jour les bases de données en fonction des projets en cours ou réalisés (suivi évaluation),
- d'une ou des cellules d'animation rurale (Daïra et/ou commune) désignée par lui même et qu'il préside,
- Des agents des secteurs techniques au sein desquels il désignera, pour chaque PPDR, le facilitateur qui fera équipe avec l'animateur issu de la communauté rurale

Pour chaque projet, en fonction des objectifs, il désignera un facilitateur parmi les cadres techniques des secteurs. Le facilitateur qui fera équipe avec le ou les animateur(s) désigné(s) par la communauté territoriale pour le suivi du projet.

B-L'équipe de projet

- Elle comprend le (ou les) facilitateur(s) de l'Administration, déjà désigné, l'animateur (ou les animateurs des deux genres) qui est désigné par les porteurs de projet, et les personnes volontaires qui auront manifesté un intérêt particulier pour s'impliquer dans le projet.
- L'équipe de projet est constituée lors de la première réunion de démarrage du PPDRI avec la communauté de territoire.
- Un procès-verbal de cette réunion établi par le facilitateur indiquera le nom des personnes constituant l'équipe de projet et la liste des personnes présentes sera jointe au procès-verbal.

C-L'équipe de projet fonctionne pendant toutes les phases et jusqu'à la fin du projet.

La cellule d'animation organisera une formation de l'équipe de projet et, à cette occasion, seront abordées les questions relatives à la condition féminine et une initiation aux techniques de démarche participative, appuyée par des vulgarisatrices agricoles.

D-Le Facilitateur du PPDRI

C'est un agent technique de l'administration, désigné par la wilaya pour être l'interlocuteur des communautés rurales au titre du dispositif « projet de proximité de développement rural intégré ». Il a pour tâche de suivre le PPDRI dans toutes ses phases. Il travaille en binôme avec le ou les animateurs désignés par la communauté.

E-L'animateur du PPDRI

C'est une personne choisie parmi la communauté rurale dont le rôle est d'animer le projet : information en continu de la communauté rurale sur l'avancement du projet, suivi et accompagnement avec le facilitateur des différentes démarches administratives et techniques nécessaires à l'aboutissement du projet, que cet accompagnement concerne les démarches collectives ou individuelles. Il peut être désigné un ou plusieurs animateurs au sein de la communauté. On s'attachera dans ce dernier cas à ce qu'une femme puisse être désignée pour suivre les questions relatives à la condition féminine.

F-Le porteur de projet PPDRI

Ce sont les personnes bénéficiaires, groupes de personnes ou communautés qui sont concernées par le projet, qui peuvent être à l'initiative du projet et qui, au final, en seront les destinataires.

Les porteurs de projets sont identifiés dans le cadre de l'enquête ménages.

Le porteur de projet est un membre de la communauté rurale, à la fois acteur au sein du territoire et dans le projet. Il « porte » son propre projet de développement au sein du PPDR : actions à usage individuel. Il est bénéficiaire des financements attachés à son projet individuel. Il est aussi bénéficiaire des actions à usage collectif.

Son projet peut consister à créer une activité économique, à la diversifier, à l'étendre ; ce projet peut s'inscrire dans l'amélioration de ses conditions de vie, ou dans le retour au sein du territoire.

Enfin, il est l'un des principaux maillons de la dynamique de territoire.

G-Le mouvement associatif

- Les associations du fait de leur objet social et de leur mode de fonctionnement peuvent avoir un rôle déterminant dans la mobilisation de la société civile et dans l'accompagnement de la dynamique territoriale.
- L'équipe de projet identifiera au niveau du territoire, ou de la commune les mouvements associatifs existants ou susceptibles d'émerger à l'occasion de la mise en œuvre des travaux préparatoires.
- En particulier il sera précisé à ce stade quel pourrait être le rôle et l'apport des associations dans le fonctionnement du projet, et quels seraient les thèmes utiles au projet sur lesquels le mouvement associatif pourrait s'investir.
- Les membres des associations engagés bénéficieront d'une formation adaptée.

H- Les universités et établissements d'enseignement

Les universités et établissements de formation dont le périmètre de compétence englobe le ou les territoires de projets sont associés à la mise en œuvre de la PRR. Un représentant est membre de la cellule d'animation. Ils peuvent jouer le rôle de centre de ressource de proximité et, le cas échéant faire intervenir enseignants et étudiants dans la mise en œuvre des PPDR.

Ils ont en charge de capitaliser l'expérience de terrain dans l'optique d'intégrer et de percoler la PRR dans le dispositif d'enseignement.

I- Les banques

- Les banques (ou organismes de crédit) sont appelées à jouer un rôle déterminant dans la mise en œuvre des PPDR.

- Au niveau national : elles sont partenaires financiers de la PRR, en particulier en tant que gestionnaires conventionnés des fonds publics destinés au financement de développement agricole et rural.

- Au niveau local : le représentant de l'agence locale est membre des différentes instances consultatives et de suivi : cellule d'animation, comité technique de Daïra et comité technique de Wilaya

- Au niveau individuel des porteurs de projet, l'organisme bancaire reçoit les dossiers individuels, les évalue et décide de la mise en place du financement. A ce titre l'agence locale de la banque peut constituer un guichet unique pour l'accès aux dispositifs publics (ANSEJ, CNAC, PME, FNDIA, FDRMVTC,...).

J-La commission nationale de développement rural

- (décision N°03 du 5 mars 2006 portant création de la CNDR).
- Cette commission, placée auprès du Ministre chargé du Développement Rural, a pour missions :
- d'analyser les rapports des autorités locales sur les conditions de mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable ;
- d'analyser l'impact des processus et des politiques de soutien et proposer les ajustements nécessaires ;
- de dresser le cas échéant, le bilan des difficultés rencontrées ;

- de proposer des mesures d'ordre économique ou social au vu de l'évolution l'indice de développement rural durable
- d'élaborer un rapport annuel d'évaluation de la stratégie nationale de développement rural durable.

K-Composition de la CNDR

Elle est présidée par le Ministre délégué chargé du développement rural, elle est composée de représentants des ministères de rang de directeur de l'administration centrale et de représentants d'institutions nationales :

- ✓ Un représentant du ministre de l'intérieur et des collectivités locales,
- ✓ Un représentant du ministre de la défense nationale,
- ✓ Un représentant du ministre des finances,
- ✓ Un représentant du ministre de l'énergie et des mines,
- ✓ Un représentant du ministre des ressources en eau,
- ✓ Un représentant du ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement,
- ✓ Un représentant du ministre des transports,
- ✓ Un représentant du ministre de l'éducation nationale,
- ✓ Un représentant du ministre de l'agriculture et du développement rural,
- ✓ Un représentant du ministre des travaux publics,
- ✓ Un représentant du ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière,
- ✓ Un représentant du ministre de la PME et de l'artisanat,
- ✓ Un représentant du ministre et de l'enseignement professionnel,
- ✓ Un représentant du ministre de l'habitat et de l'urbanisme,
- ✓ Un représentant du ministre du travail et de la sécurité sociale,
- ✓ Un représentant du ministre de l'emploi et de la solidarité nationale,
- ✓ Un représentant du ministre du tourisme,
- ✓ Un représentant du ministre de la culture,
- ✓ Un représentant du délégué à la planification,

- ✓ Un représentant du ministre de la Pêche et des ressources halieutiques,
- ✓ Un représentant du ministre de la Poste, des Technologies de l'Information et de la Communication
- ✓ Le directeur de l'agence spatiale algérienne,
- ✓ Le directeur général de l'office national des statistiques,
- ✓ Le directeur général de la Sonelgaz.

Dans l'accomplissement de sa mission, la CNDR s'appuie sur une cellule de Wilaya, installée par le Wali et animée par le DPAT.

5-La cellule d'animation rurale

La cellule d'animation rurale regroupe en son sein :

- les représentants des APC
- les représentants de la société civile
- les représentants des organisations rurales,
- les personnalités et leader locaux
- les représentants des populations porteurs de projet individuels ou collectifs

elle est ouverte également :

- aux cellules de proximité mises en place par les services de la solidarité,
- aux participants aux projets de développement économique et social (en particulier s'ils sont engagés dans la coopération internationale)
- aux associations de lutte contre l'analphabétisme
- aux services de la formation professionnelle.
- Aux représentants des organismes intermédiaires (ANSEJ, ADS, CNAC,...)
- Aux représentants d'organismes de crédits impliqués dans le financement des PPDRI.

En fonction des dimensions de la Daïra, ou des enjeux de développement, le Chef de Daïra peut décider d'instaurer une cellule d'animation à l'échelon communal.

La cellule d'animation rurale a pour mission principale la formalisation du projet PPDRI : favoriser et de coordonner la mobilisation des compétences techniques administratives et

financières, accompagner l'ensemble des différentes phases de mise en œuvre, enfin suivre et évaluer les projets approuvés.

A travers la cellule d'animation rurale le PPDR est l'occasion de réunir autour du SAVOIR, les organisations rurales, les universitaires et les agents de l'administration.

6-Le Comité technique de Daïra

Sous la présidence du Chef de Daïra, il regroupe les présidents d'APC concernés (en qualité de gestionnaires des PCD), les subdivisionnaires représentant les secteurs (en qualité de gestionnaire des PSD), les institutions et organismes financiers ainsi que les responsables des cellules d'animation rurales de communes ou de Daïra concernées qui présentent le projet pour confirmation.

7-Le Comité technique de Wilaya

Le comité technique de Wilaya est présidé par le secrétaire général de la Wilaya, qui représente le Wali. Il est composé des Directeurs de l'exécutif directement concernés , des représentants des banques et organismes financiers ainsi que des représentants des organisations professionnelles concernées.

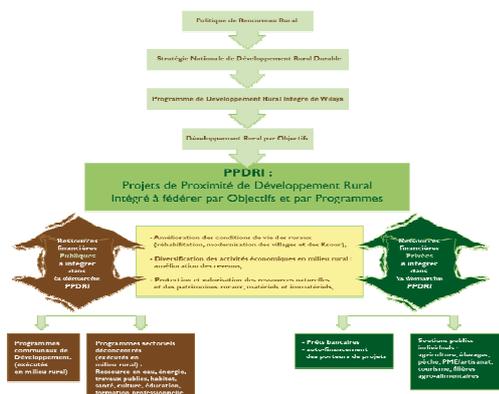
Le secrétariat du CTW est assuré par le Directeur de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la wilaya (DPAT).Le comité technique de Wilaya valide le projet au plan technique et financier. Cette approbation est consignée dans le procès-verbal de réunion.

8-La Cellule de Développement Rural de la Wilaya (CDRW)

- Elle est présidée par le DPAT sous la supervision du Wali . Elle agit en qualité d'observatoire du développement rural de la wilaya. Elle a en charge l'actualisation régulière des données statistiques, socioéconomiques et environnementales et l'élaboration d'un projet de rapport annuel, à soumettre au wali, sur l'évolution de la mise en oeuvre de la politique de renouveau rural de la wilaya en utilisant les données du SADDR.

9-Les bases réglementaires

Le dispositif institutionnel et réglementaire



10-Les outils

A-Grille d'analyse projet par projet

- ✓ Utilisation : Cette grille peut être utilisée pour évaluer objectivement un projet et le positionner par rapport aux autres (CTD ou CTW)
- ✓ Analyse du projet PPDRI
- ✓ Présentation en Comité Technique
- ✓ Identification du projet :
- ✓ Thème fédérateur principal :
- ✓ Equilibre social/économique :
- ✓ Equilibre Collectif/individuel :
- ✓ Description rapide du projet
- ✓ Principaux atouts
- ✓ Principales faiblesses
- ✓ Propositions et commentaires
- ✓ Critères d'évaluation

PARTENARIAT : origine et nature des premiers contacts, nature des acteurs concernés, relations porteurs de projet et Wilayat...

INTEGRATION DANS LA STRATEGIE TERRITORIALE : Valeur ajoutée du projet, intégration dans la stratégie territoriale, articulation avec les autres actions engagées, pertinence vis à vis des enjeux de développement durable...

NATURE DU PROJET : opération concrète, maîtrise d'ouvrage, bénéficiaires, projet ambitieux, caractère structurant...

MODALITES TECHNIQUES : faisabilité technique, calendrier, modalités pratiques, méthodologie et organisation, anticipation des problèmes, indicateurs de suivi de l'action, évaluation...

MODALITES FINANCIERES : budget réaliste et cohérent, plan de financement, devis, faisabilité financière, engagement des différents acteurs...

EVALUATION : indicateurs de résultats et de suivi

B-Analyse de la stratégie d'un PPDR

Utilisation : Ce grille d'analyse peut être utilisée pour présenter les projets en Commission (CTD ou CTW). Elle peut aussi être utilisée par l'équipe de projet comme guide pour construire le projet lui-même.

C-Projet de proximité de Développement Rural Intégré (PPDR)

Analyse de la stratégie du PPDR (préparation du comité technique)

- Identification du Projet
- Thème fédérateur principal:
- Wilaya :
- Daïra :
- Le territoire
- Pertinence du territoire pour mener une démarche de développement local
- taille,
- cohésion sociale,
- économie,
- indicateurs de développement

11-Les outils d'aide à l'animation (sources FAO)

A-La dynamique du travail en groupe

Quelques observations générales :

Les groupes produisent, en règle générale, moins d'idées que les individus travaillant séparément, mais leurs idées sont souvent plus appropriées puisqu'elles ont fait l'objet d'une discussion et d'une réflexion plus approfondies.

Les groupes ont plus de chances d'identifier les erreurs de jugement avant de passer à l'action.

La discussion incite à la réflexion et entraîne la prise en compte d'un éventail plus large d'idées. Chose assez étonnante, les bons groupes ont tendance à prendre des décisions plus audacieuses que les membres du groupe travaillant indépendamment.

Les groupes trop cohésifs peuvent également présenter des problèmes. Les sectes religieuses, les groupes militaires, les équipes sportives et les groupes politiques ont tous tendance à faire preuve d'une identité de groupe dominante. Dans les cas extrêmes, la conscience et les principes de l'individu sont sacrifiés dans l'intérêt de la loyauté, de l'harmonie et du moral du groupe.

Le consensus complet n'est pas toujours souhaitable (voir 8.3.3).

La recherche du consensus à n'importe quel prix peut amener le groupe à l'impasse quand il devient très sélectif par rapport aux faits qu'il voit, examine et accepte.

Il est indispensable, pour prévenir les « illusions » de groupe, de ne rien exclure de l'ordre du jour, de créer un sens d'autocritique et d'éviter le secret dans ce genre de groupe.

➤ **Les étapes du fonctionnement des groupes :**

Plusieurs personnes rassemblées pour entreprendre une seule activité de recherche ou de développement ne constituent pas forcément une équipe productive d'enquêteurs (HANDY 1985). Avant qu'un groupe de personnes puisse bien fonctionner comme équipe, il doit généralement passer par plusieurs étapes.

Tout d'abord, différents individus se réunissent, parfois sans se connaître, parfois comme collègues, afin de créer un nouveau groupe pour une raison spécifique. A ce premier stade formateur, le groupe n'est qu'un ensemble d'individus, ayant chacun ses propres perspectives, programme et connaissances, avec peu ou pas d'expérience en commun.

A mesure que ces individus se familiarisent les uns avec les autres, le groupe passe au stade d'assaut. Ce nom n'est pas donné pour rien à la deuxième phase de formation des groupes, parce que c'est à ce stade-là que les valeurs et principes personnels sont mis en

question, que des rôles et responsabilités sont assumés et/ou refusés, que les objectifs et le mode de fonctionnement du groupe commencent à se préciser. S'il y a trop de conflits et de désaccords au sein du groupe, il va s'effondrer. Par contre, s'il trouve un terrain d'entente, le groupe aura davantage de cohésion et de résolution.

A mesure que les membres du groupe commencent à comprendre leurs rôles respectifs et à établir une vision ou un objectif commun, ils se forment une identité clairement perceptible et développent des normes de comportement spécifiques au groupe. A ce stade normatif, le groupe s'est stabilisé. Les gens se connaissent mieux, ils ont accepté les règles et ont probablement créé des sous-groupes et des amitiés.

Dès que ces normes auront été établies, le groupe pourra passer à l'action et amorcer l'étape de réalisation. C'est pendant cette phase que les membres travaillent le plus efficacement comme équipe. Cette équipe a une vie propre ; son aptitude à favoriser l'apprentissage peut être considérable. Le niveau de confiance des membres de l'équipe atteint le stade où ils sont prêts à prendre des risques importants et à expérimenter eux-mêmes de nouvelles idées.

B- Les compétences en animation

Un animateur doit surtout :

- veiller au flux de communication au sein du groupe pour que les participants puissent mettre des informations en commun et prendre des décisions
- soulever des problèmes et favoriser l'analyse collective
- provoquer les gens à réfléchir d'une manière critique et les motiver à l'action
- ne pas changer ou passer sous silence les décisions consensuelles prises par les participants
- être sensible aux communications à la fois verbales et non verbales au sein du groupe
- être sensible aux sentiments, attitudes, culture, intérêts et arrière-pensées présents dans le groupe.

Pour résoudre **le ou les conflits**, un animateur doit être capable de déterminer :

quand des accords sont à étudier,

quand des désaccords sont à respecter,

- ce qui est hors de propos, soulignant la nécessité de parvenir à un accord, et il doit être capable,
- lors de l'examen des différends, de poser des questions destinées à résoudre les problèmes,
- au lieu de s'ériger en juge, en encourageant tous les participants à faire de même.

Les modes de travail

- Le groupe doit se mettre d'accord sur la façon de traiter d'éventuelles contributions importantes de la part de l'animateur. On peut éventuellement alterner le rôle d'animateur.
- On a parfois intérêt à prévoir des animateurs spéciaux capables de toucher certains groupes de parties prenantes.
- Il est conseillé d'utiliser des tableaux de conférence et des techniques d'animation (« méta-plans » ou autres) pour permettre à tout le monde de suivre ce qui est dit, pour préparer des résumés et faciliter la prise de décisions. On peut aussi envisager et mettre à l'essai d'autres techniques de travail en groupe, dont les ateliers sur les scénarios, les conférences de prospective, les jurés de citoyens (en fonction de la situation, de la problématique, du contexte culturel et du groupe).

Source : VSO/IIRR/PEPE (1998) et UNED Forum (2001)

C-Illustration de règles de base pour le travail en groupe

D'après une enquête récente sur le travail en groupe, les règles suivantes se sont avérées efficaces :

- (a) Pendant les discussions, les participants doivent s'efforcer d'être aussi francs et sincères que possible, tout en écoutant respectueusement les points de vue des autres. Il importe de créer une ambiance propice à la franchise, l'ouverture, l'objectivité et l'humilité.
- (b) Les participants doivent être honnêtes et fiables.
- (c) Les participants doivent s'abstenir de lancer des attaques personnelles.
- (d) Tous les participants et leurs contributions doivent bénéficier d'un traitement égal.

- (e) Pour faciliter la compréhension et clarifier les perceptions, les participants et les animateurs doivent être encouragés à réaffirmer les points de vue des uns et des autres à leur façon (« écouter activement »).
- (f) Les participants doivent s'abstenir de présumer des motivations des autres et être encouragés plutôt à poser des questions directes.
- (g) Les participants sont priés de s'adresser à l'ensemble du groupe, tout en tenant compte de chaque point de vue différent, au lieu de confronter et de critiquer des individus.
- (h) Les participants doivent présenter des arguments logiques, indiquant leur propre avis tout en cherchant un terrain d'entente et en constatant les différences.
- (i) Les séances de « remue-méninges », où des idées sont proposées et rassemblées sans jugement en vue d'une discussion ultérieure, peuvent être utiles dans la mesure où elles créent une plus grande réserve d'idées. Une fois qu'une idée a été proposée, elle devient la propriété du groupe.
- (j) Les participants doivent envisager d'entreprendre un exercice d'apprentissage, pour identifier les meilleurs aspects d'autres processus et accords, se servant des conclusions pour alimenter la réserve d'idées.
- (k) Tous les participants doivent être ouverts au changement quand ils amorcent un processus de communication selon les règles ci-dessus. Un dialogue véritable est impossible quand quelqu'un cherche à imposer sa propre volonté.
- (l) Il convient de prévoir l'espace et le temps nécessaires pour les différents modes de communication, aussi bien socio-émotionnels que strictement orientés sur les tâches.
- (m) Si les participants sont d'avis que certains ne respectent pas les règles convenues, ils doivent le dire au groupe pour que celui-ci puisse résoudre le problème.

Source : UNED Forum (2001).

ANNEXE 3

ENTRETIEN DE L'ETUDE

Commune :

N° d'entretien

Communauté :

Code :

Date d'entretien :

Heure :

Age :

Sexe :

Profession :

Niveau d'instruction :

- 1) Quelle est l'origine de votre famille ?
- 2) Où se situe la communauté de Dahmane géographiquement et quelles sont ses limites ?
- 3) D'où vient le nom de Dahmane et quel est son historique ?
- 4) Est-ce qu'il y'a le système d'entraide entre vous ?
- 5) Quel est le système de culture que vous attribuez ? (traditionnel ou moderne)
- 6) Quelle est la nature foncière des terres de la communauté en général ? et de votre terre spécifiquement (si vous en possédez) ?
- 7) Quelles sont d'après vous les cultures cultivées et cultures préférées ou souhaitées ?
- 8) Quel est le système d'irrigation que vous octroyez ?
- 9) Conseillez-vous les jeunes à venir cultiver à Dahmane ?
- 10) Les conseillez vous d'habiter à Dahmane ?
- 11) Connaissez-vous le développement rural et ses agents ?

Non pourquoi ? Oui comment?

- 12) Est-ce que vous avez assisté à la sensibilisation ? Quelle était votre impression ?
- 13) Durant le travail, comment était votre interaction avec les agents de développement ?
- 14) Quels sont les projets de subvention que vous connaissez ? par quel biais ?
- 15) Est-ce que vous avez déjà bénéficié ? si non pourquoi, si oui, comment ? par quelle institution et quelle était votre impression ?

16) Est-ce que vous avez demandé une action individuelle ?

Oui , quelle est l'action et l'institution? Non pourquoi ?

(En cas de réponse par non, allez directement à la question n°21)

17) Comment ca s'est passé la constitution du dossier ? (facile ou non)

18) Est ce que vous avez bénéficié ou pas encore ?

Oui Non pourquoi ?

19) comment va votre projet et que pensez-vous du système du remboursement ?

20) Est-ce que la réponse (par l'accord ou le refus vous est parvenu) ?

Oui combien ça a pris du temps ?

Non pourquoi ?

21) Quelle est votre relation avec le projet de développement rural, les autorités locales et les services techniques de wilaya ?

22) Est-ce que vous avez réussi à avoir toutes les informations et explications que vous aviez besoin ?

23) Quelle est l'institution qui vous a fourni le plus d'informations et vous a aidé ?

24) D'après vous, quelle est la relation entre les différentes institutions de développement ?

25) Est-ce que vos épouses, sœurs... sont au courant du développement ?

Oui par quel biais ? Non pourquoi ?

26) Est-ce que vous avez participé à monter votre propre projet ?

Oui comment ? Non pourquoi ?

27) Est-ce que vous avez suivi les exécutions des actions ?

Oui comment ? Non pourquoi ?

28) Est-ce que les agents de développement vous accueillent dans leurs bureaux ?

Oui comment est l'accueil ? Non pourquoi ?

29) Est-ce que vous êtes allé personnellement ?pour quelle raison vous partez ?

Non pourquoi ?

Oui pour quelle raison ?

30) Quels étaient les problèmes de la communauté en général avant l'arrivée de la stratégie de développement rural ? Quels étaient vos problèmes ?

31) Comment voyez-vous maintenant votre projet de développement sur terrain ?

32) Quelles sont vos impressions sur les réalisations faites par les différentes institutions ?

33) Est-ce qu'il ya une différence entre le discours et la pratique des agents de développement ?

Non

Oui pourquoi ? Quelle est l'institution qui vous a paru la plus déloyale ?

34) D'après vous quels sont les obstacles du développement rural ?

35) Que veut la population de l'état, quelles sont vos suggestions ?

36) Est-ce que Dahmane a connu l'exode rural ?

Non

Oui pour quelle raison ? et pourquoi sont ils revenus ?

(En cas de réponse par non, allez directement à la question n°38).

37) Est ce que vous étiez parmi les déménageurs ?

Non pourquoi ?

Oui vers où et pourquoi ?

38) Quelles sont vos ambitions pour vos enfants et proches ?

39) Votre ménage a-t-il bénéficié des différents modes de financement et d'aides publiques mis en œuvre par l'état ?

Oui Non

(En cas de réponse par non, aller directement à la question n°44)

40) Si oui, lesquelles?

FNRDA/FNDIA FDRMVTC Crédit bancaire ANSEJ ANGEM
 Autre précisez: _____

41) Comment avez-vous pris connaissance de ces dispositifs? Mettre une croix dans la case correspondante

Méthode de connaissance	FNRDA /FNDIA	FDRMVTC	Crédit Bancaire	ANSEJ	ANGEM	ADS
Vous avez été visité par les représentants						
Vous avez vous-mêmes rendu visite les représentants						
Vous avez été informé par un bénéficiaire de votre communauté						
Autre (à préciser): _____						

42) Pour quel(s) type(s) d'activité avez-vous utilisé le crédit obtenu?

Développement du système d'irrigation Intensification de la production végétale

Acquisition de matériel et équipements Amélioration de l'élevage

Construction d'infrastructures Autre précisez: _____

43) De par votre propre expérience, comment jugez-vous l'accès au système de crédit et d'aides publiques?

1) Crédit bancaire:

Facile Moyennement accessible Inaccessible

2) ANSEJ:

Facile Moyennement accessible Inaccessible

3) ANGEM:

Facile Moyennement accessible Inaccessible

4) FDRMVTC:

Facile Moyennement accessible Inaccessible

5) FNRDA/FNDIA:

Facile Moyennement accessible Inaccessible

6) Autre (à préciser): _____

Facile Moyennement accessible Inaccessible

44) Si vous trouvez que le système de crédit est inaccessible, dites pourquoi?

45) Le ménage arrive-t-il à respecter l'échéancier de remboursement?

Oui Non

(En cas de réponse par oui, allez directement à la question n°47).

46) Si non, pour quelle(s) raison(s) le ménage n'arrive pas à respecter son engagement de remboursement?

Revenu insuffisant

Maladie

Dépenses imprévues

Autre

précisez: _____

47) D'après vous quels sont les obstacles du développement rural ? (question répétée).

48) Que veut la population de l'état, quelles sont vos suggestions ? (question répétée).

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

❖ Ouvrages

- ABRIC Jean-Claude, pratiques sociales et représentation, PUF, 4^{ème} édition, Juillet 2003.
- AKINDES Francis, Le lien social en question dans une Afrique en mutation, L'Harmattan.
- ALVERGNE Christel, Le défi des territoires : Comment dépasser les disparités spatiales en Afrique de l'Ouest et du centre, Karthala –PDM, Paris, 2008.
- ANGERS Maurice, Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, Anjou, centre éducatif et culturel, Inc, 1992.
- ARON Raymond, Démocratie et totalitarisme, Editions Gallimard, 1965.
- AURIAC Franck., BRUNET Roger (Coord par), Espaces, jeux et enjeux, Fayard Fondation DIDEROT, Paris, 1986.
- BAGGIO Stéphanie, Psychologie sociale, Editions, De Boeck, 2006.
- BAILLY Antoine (Sous la dir de), Les concepts de la géographie humaine, Éditions Armand Colin, Paris, 2004.
- BALANDIER George, Sens et puissance : Les dynamiques sociales, PUF, Paris, 1971.
- BARON Catherine, HATTAB Malika, les territoires productifs en question(s), transformations occidentales et situations Maghrébines, Alfa, Maghreb et sciences sociales, Institut de recherches sur le Maghreb contemporain –Tunis-, 2006.
- BEAUD Stéphane et WEBER Florence, Guide de l'enquête de terrain, La découverte, 2003.
- BENACHENHOU Abdellatif, Le prix de l'avenir : le développement durable en Algérie, Editions Thotm, 2005.

- BERNARDY Michel de, DEBARBIEUX Bernard (Sous la dir. de), Le territoire en sciences sociales. Approches disciplinaires et pratiques de laboratoire, Grenoble, CNRS - Maison des Sciences de l'Homme-Alpes, Juin 2003.
- BERNOUX Philippe, La sociologie des organisations: Initiation théorique suivie de douze cas pratiques, Seuil, 1985, P154.
- BERTHIER Nicole, Les techniques d'enquêtes en sciences sociales. Paris, Ed. Armand Colin, 1998.
- BERTIN George et collaborateurs, Développement social et intervention, l'harmattan, 2003.
- BIERSCHEK Thomas, CHAUVEAU Jean-Pierre et OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre (Sous la dir. de), Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projet, Karthala 2000.
- BISILLIAT Jeanne et VERSCHUUR Christine (sous le dir de), Le Genre : un outil nécessaire, introduction à une problématique, Cahiers genre et développement N°1, l'Harmattan, Paris-Genève, 2000.
- BLIN Jean François, Représentations pratiques et identités professionnelles, L'Harmattan, 1997.
- BOIRAL Pierre, LANTERI Jean-François, OLIVIER De SARDAN Jean -Pierre (sous le dir de), Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire, Sciences sociales et développement rural, Karthala, Paris, 1985.
- BONTRON Jean-Claude, La notion de ruralité à l'épreuve du changement social, dans les Actes des Assises, Du rural aux territoires : la contribution des associations. Paris, Ed. CELEVAR, Novembre 2001.
- BOUDREAU Claude, COURVILLE Serge, SEGUIN Normand, Atlas historique du Québec : Le territoire, Les Archives nationales du Québec, les Presses de l'université Laval, 1997.
- BOURHIS Richard y, LEYENS Jacques Philippe, Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes, Editions Mardaga, 1999.

- BOUTEFNOUCHET Mostefa, La société Algérienne en transition, office des publications universitaires, OPU, Alger, 2004.
- BOUTEFNOUCHET Mostefa, Système social et changement social en Algérie, Office des Publications Universitaires-Alger, (pas d'année).
- BRUNET Roger, Le développement des territoires, Editions de l'Aube, 2005.
- BUSINO Giovanni, Revue Européenne des sciences sociales : le changement dans les sciences de la société (Sous la dir de) ,1^{ère} édition, TomeXXXVI-N°110, Librairie DROZ Genève, Paris, 1998.
- CHABROL Claude et OBRY-LOUIS Isabelle, Interactions communicatives et psychologie, presses Sorbonne nouvelle, 2007.
- CHAULET Claudine, La Mitidja Autogéré : Enquête sur les exploitations autogérées agricoles d'une région d'Algérie 1968-1970, SNED, Alger, 1971, P335.
- COLONNA Fanny, Savants paysans : éléments d'histoire sociale sur l'Algérie rurale, OPU, Alger, Avril 1987.
- COUDRIEAU Hubert, BACHELARD Paul, Les acteurs du développement local, l'harmattan, 1993.
- CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, L'acteur et le système, Editions du Seuil, 1977.
- D'AQUINO Patrick, Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante, dans L'Espace Géographique. Paris, Ed. Belin, tome 31, N°1, 2002.
- DEPELTEAU François, La démarche d'une recherche en sciences humaines, de Boeck, 2002.
- DESHAIES Bruno, Méthodologie de la recherche en sciences humaines, Montréal, Beauchemin, 1992.
- ETIENNE Michel (coordinateur), La modélisation d'accompagnement : Une démarche participative en appui au développement durable, Editions Quae, 2010.

- FAVREAU Louis et FRECHETTE Lucie, Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale, Presses de l'Université du Québec (PUQ), 2002.
- FAVREAU Louis, LEVESQUE Benoit, Développement économique communautaire : économie sociale et intervention, Presse de l'Université du Québec (PUQ), 1999.
- FERRAND Alexis, Confidents ; une analyse structurale de réseaux sociaux, L'Harmattan, Paris, 2007.
- FORTIN Marie -Fabienne, Les processus de la recherche : de la conception à la réalisation, Ville Mont-Royal, Décarie éditeur, 1996.
- GHIGLIONE Rodolphe, MATALON Benjamin, Les enquêtes sociologiques : Théories et pratiques, Armand colin, 1998.
- GODELIER Maurice, L'Idéal et le Matériel : pensées, économies, sociétés, Fayard, Paris 1984.
- GOSLING P, BOUCHET J, CHANTON O, KREEL V, MAZE C, RIC F, RICHARD G (Sous la dir de), Psychologie sociale : Approches du sujet social et des relations interpersonnelles, Editions Bréal, 1996.
- GRAWITZ Madeleine, Lexique des sciences sociales, 8ème édition, DALLOZ, 2004.
- GRAWITZ Madeleine, Méthodes des sciences sociales, Edition Dalloz, paris, 2001.
- GUMUCHIAN Hervé, GRASSET Eric, LAJARGE Romain, ROUX Emanuel, Les acteurs, ces oubliés du territoire, Anthropos, Paris, 2003.
- GUMUCHIAN Hervé, Représentations et aménagement du territoire, Editions Anthropos, 1991.
- HOUEE Paul, Les étapes du développement rural : la révolution contemporaine (1950-1970), Editions ouvrières, Paris, 1972.
- HOUEE Paul, Les politiques de développement rural, 2ème édition INRA, Economica, 1996.
- JAGLIN Sylvie, DUBRESSON Alain (Sous la dir. de), Pouvoirs et cités d'Afrique noire : décentralisations en questions, Karthala, 1993.

- JAVEAU Claude, Leçons de sociologie, paris, Armand colin, 2005.
- JODELET Denise (Sous la dire de), Les représentation sociales, PUF sociologie d'aujourd'hui, 7^{ème} édition Avril 2003.
- JODELET Denise, Les représentations sociales." Représentations, pratiques, société et individu sous l'enquête des sciences sociales: Extrait de: Denise Jodelet, Les représentations sociales, Paris, PUF, 1994.
- JODELET Denise, Les représentations sociales, PUF, 1989.
- JODELET Denise, VIET Jean, BERNARD Philippe, La psychologie sociale, paris, la Haye Mouton, 1970.
- KILANI Mondher, Introduction à l'anthropologie, Editions Payot Lausanne, 1994.
- KOHL Frantz -Samy, Les représentations sociales de la schizophrénie, Editions Masson, Paris, 2006.
- LARDON Sylvie, MAUREL Pierre, PIVETEAU Vincent, Représentations spatiales et développement territorial. Paris, Hermès, 2001.
- LAVIGNE Philippe, SELLAMNA Delville, Nour-Eddine MARIBOU Mathieu, Les enquêtes participatives en débat : Ambition, pratiques et enjeux, GRET-KARTHILA, ICRA, 2000.
- LAZAREV Giorgi, DUBOIS jacques, Institutions et développement agricole du Maghreb, Presses universitaires de France PUF, 1965.
- LAZAREV Grigori et ARAB Mouloud, Développement et communautés rurales, Paris, Karthala, 2002.
- LEFEBVRE Henri, La Production de l'espace, Editions Anthropos, Paris, 1974.
- LEMIEUX Vincent, OUIMET Mathieu, L'analyse structurale des réseaux sociaux, Editions De Boek, Paris, 2004.

- LIVET Pierre, La communauté virtuelle: action et communication, Editions de l'Éclat- Combas, 1994.
- Livre collectif, Le mouvement et la forme : Essais sur le changement social en hommage à Maurice Chaumont, Publications des facultés universitaires Saint Louis Bruxelles, 1989.
- MANNONI Pierre, Les représentations sociales : entre préjugés et stéréotypes, PUF, 5ème édition, 2010.
- MARIETTE José, Introduction à la sociologie, Editions le Manuscrit, Paris, 2004.
- MARTIN D, ROYER RASTOLL P (Sous la dir de), Représentations sociales et pratiques quotidiennes, l'Harmattan, 1990.
- MASSICOTTE Guy (Sous la dir de), Sciences du territoire : perspectives Québécoises, Presse universitaire du Québec, 2008.
- MOLLARD Amédée, SAUBOUA Emmanuelle, HIRCZAK Maud (Sous la dir de), Territoires et enjeux du développement régional, Editions Quae, 2007.
- MORIZE Jean, Manuel pratique de vulgarisation agricole Vol 1, Maisonneuve et Larose, 1992.
- MUGNY et CARUGATI, 1985, p. 183, cités par J-C ABRIC (dir.), in Pratiques sociales et représentations, Paris, PUF, 1994, 2ème édition 1997.
- NIZET Jean, La sociologie de Anthony Giddens, Editions la découverte, Paris, 2007.
- OLIVIER DE SARDAN Jean pierre, Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social, APAD, Karthala, 1995.
- OUATTARA Claude, Développement communautaire et réduction de la pauvreté dans un contexte de décentralisation, ENDSA, 2003.
- PAUGAM Serge, Le lien social, Que sais-je ? , PUF, 2007.
- PECQUEUR Bernard , Le développement local, édition Syros, 2000.

- PECQUEUR Bernard, Dynamiques territoriales et mutations économiques, L'Harmattan, Paris, 1996.
- PERRIER-CORNET Philippe, A qui appartient l'espace rural, Editions de l'aube, DATAR, 2002.
- QUIVY Raymond et CAMPENHOUDT Luc. Van, Manuel de recherche en sciences sociales, Dunod, Paris, 2006.
- RIGALDIES Bernard, CHAPPOZ Yves, Le projet de territoire. Editions du Papyrus, collection les Guides Actuels, 1996.
- RIST Gilbert, Le développement : histoire d'une croyance occidentale, presses de sciences Po, Paris, 2001.
- RIVIERE Claude, Introduction à l'anthropologie, Hachette, 1999.
- ROCHER Guy, L'idéologie du changement comme facteur de mutation sociale : Le Québec en mutation, Éditions Hurtubise H.M.H, Montréal, 1973.
- ROUSSIAU Nicolas, BONARDI Christine, Les représentations sociales état des lieux et perspectives, Editions Pierre Mardaga, 2001.
- SANTOS M, La nature de l'espace, L'Harmattan, Paris, 1997.
- STRANGE Anne, BAYLEY Tracey, Le développement durable : À la croisée de l'économie, de la société et de l'environnement OCDE, 2008.
- TEISSERENC Pierre, Les politiques de développement local, Economica, 2002.
- TOMMASOLI Massimo, Le développement participatif : Analyse sociale et logiques de planification, Karthala, 2004.
- TORRE André, FLIPPI Maryline, Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux, INRA Paris, 2005.
- TOUZRI Abdelfattah, Développement local, acteurs et action collective, Presses universitaires de Louvain, 2005.

- TREMBLAY Marielle, TREMBLAY Pierre-André, TREMBLAY Suzanne (Sous la dir. de), Développement local, économie sociale et démocratie, Presse de l'Université du Québec (PUQ), 2002.
- TREMBLAY Solange (Sous la dir .de), Développement durable et communications : Au-delà des mots, pour un véritable engagement Presses de l'Université du Québec (PUQ), 2007.
- YACOUB Milad, Le développement local en Egypte : Rencontres associatives dans un village, L'harmattan, Paris. 2009, p30.

❖ **Dictionnaires**

- AKOUN André, ANSART Pierre, Le ROBERT : Dictionnaire de sociologie, Seuil, Paris 1999.
- BRUNET Roger, FERRAS Robert, THERY Hervé, Les mots de la géographie, dictionnaire critique. Montpellier-Paris, Ed. Reclus - La Documentation Française, 1993.
- LEVY Jacques, LUSSAULT Michel. (Sous la dir de), Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Ed. Belin, 2003.

❖ **Revue, Séminaires et Colloques**

- ALVERGNE Christel, ARLAUD Samuel, YVES Jean, ROYOUX Dominique, Le regard de l'aménagement du territoire sur les nouvelles frontières entre l'Urbain et le Rural, dans Rural-Urbain : nouveaux liens, nouvelles frontières. Actes du colloque international de Poitiers, 4-6 juin 2003, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Coll. Espace et territoires, 2005.
- BESSAOUD Omar, Options Méditerranéennes- Politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union Européenne : la stratégie de développement rural en Algérie, - Série A. Séminaires Méditerranéens, N°7- Décembre 2006.

- DURKHEIM Emile, Représentations individuelles et représentations collectives, Publié dans la Revue de Métaphysique et de Morale, Tome VI, Numéro de Mai 1898.
- GODELIER Maurice, Revue la socio-anthropologie, Interpellation de l'économique (aux sources de l'anthropologie économique), N°07, 2000.
- HOFFMAN Elizabeth, « Les relations femmes-hommes comme enjeu de développement », in Economie et Humaniste, Revue Trimestrielle, N°378 Octobre, 2006.
- MAUREL Marie-Claude, Pour une géopolitique du territoire. L'étude du maillage politico-administratif, dans Hérodote, N°33-34, 1984.
- MAYAUD Jean-Luc, La question territoriale dans le champ de la recherche ruraliste, intervention lors du séminaire Prospective, Agricultures, Politiques Publiques Et Territoires, le 25 janvier 2007.

❖ **Rapports et Bulletins**

- BONNAL Jean, Participation et risques d'exclusion, Rome, FAO, 1995.
- DE LAME Danielle, Genre et développement, APAD, Bulletin N°20, 2001.
- Rapport d'évaluation, Division Proche-Orient et Afrique du Nord Département de la Gestion des Programmes, Volume I: Rapport principal et Appendices, Septembre 2004.

❖ **Lois**

- Loi n° 03-10 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement.

❖ **Sites internet**

- BOUKHARI, Le développement humain durable, INDH, 22 Aout 2005, www.banque-pdf.com/fr_developpement-humain-durable.html (consulté le 09/09/2011).
- FAGNONI Edith, « Nouveaux territoires, nouvelles gouvernances dans la géographie de la France », dans Journées d'étude « Enseigner la géographie de la France », 2008, [http://hist-geo.paris.iufm.fr/spip.php?page=imprimer&id_article=128],(consulté le 05/06/2010).
- <http://fr.wikipedia.org/wiki/Tlemcen>, (consulté le 05/06/2010).
- http://www.mddr.gov.dz/ppdriStatic/presentation_html, (consulté le 05/09/2011).
- http://www.scienceshumaines.com/goffman-erving_fr_12671.html, (consulté le 15/11/2011).
- <http://www.globenet.org/archives/web/2006/www.globenet.org/horizon-local/perso/joyal-chicha.html> (consulté le 6 Septembre 2010).
- http://www.scienceshumaines.com/goffman-erving_fr_12671.html (consulté le 8 Septembre 2010).

TABLES DE
MATIERES

TABLES DE MATIERES

INTRODUCTION

CHAPITRE I : OBJET DE RECHERCHE ET METHODES D'ENQUETE

I-PRESENTATION DU SUJET ET PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE

1- Choix et intérêt du sujet

2- Objectifs de l'étude

2-1 Objectif général de l'étude

2-2 Objectifs spécifiques

3- Problématique et hypothèses

3.1 - Problématique

3.2 – Hypothèses

4- Etudes précédentes

5- Présentation du terrain de l'étude

5.1 Situation géographique et administrative de la communauté

II- MODALITES PRATIQUES ET METHODES D'ENQUETES

1- L'entretien

2- L'observation directe et l'observation participante

3- Difficultés rencontrées

CHAPITRE II : LE CHANGEMENT SOCIAL ET LE DEVELOPPEMENT RURAL

I-LE CHANGEMENT SOCIAL COMME FACTEUR D'ANALYSE DES TRANSFORMATIONS SOCIALES

1-Le changement social : ses visées

2-Le changement social : Définition et caractéristiques

3-Les facteurs d'analyse du changement social

II-LA NOTION DE « DEVELOPPEMENT » : DEFINITION

III-DEFINITION DE CONCEPTS INCLUANT LE DEVELOPPEMENT

1- Le Développement durable

2- Le développement participatif

3 - Le développement intégré

4- Le développement communautaire

5- Le développement agricole

6- Le développement rural

7- Le développement local

**CHAPITRE III : LE RURAL ET LE TERRITOIRE, L'EXPRESSION D'UN
DEVELOPPEMENT**

I- LE RURAL : UN CONCEPT EN CONSTANTE EVOLUTION

1- Les fondements du rural

2- Positionnement : le rural ne se limite pas à l'agricole

II- LE TERRITOIRE : UNE APPROPRIATION DE L'ESPACE

III- LES TERRITOIRES RURAUX : L'EXPRESSION D'UN DEVELOPPEMENT

1- Le territoire : base du développement local

2- Le territoire : mis en scène par les acteurs

CHAPITRE IV: LA POLITIQUE AGRICOLE ET RURALE EN ALGERIE

I-L'EVOLUTION DES POLITIQUES AGRICOLES ET RURALES

II-L'ENGAGEMENT D'UNE POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT RURAL

CHAPITRE V: « ACTEUR », L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT RURAL AU CŒUR DE L'ANALYSE TERRITORIALE

I-DEFINITION DU TERME « ACTEUR »

II-LES ACTEURS RURAUX ET AGRICOLES

III-STRUCTURE ET RELATIONS DE L'AGENT DE DEVELOPPEMENT RURAL

CHAPITRE VI: REPRESENTATIONS SOCIALES

I -ORIGINE DU CONCEPT

II-FORMALISATION, DEFINITIONS ET FONCTIONS DES REPRESENTATIONS SOCIALES

1- Objectivation et ancrage : deux processus fondamentaux

2- La dispersion de l'information constitue

CHAPITRE VII: ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES SUR TERRAIN

II- CORPUS CHOISI DANS L'ETUDE ET L'ANALYSE DES REPRESENTATIONS SOCIALES DE LA POPULATION LOCALE

CONCLUSION

ANNEXE 01 : PROCESSUS D'ELABORATION DU PPDR

ANNEXE 02 : PROGRAMME DE SOUTIEN AU RENOUVEAU RURAL (2007-2013)

ANNEXE 03 : ENTRETIEN DE L'ETUDE

BIBLIOGRAPHIE

Résumé :

La ruralité s'aborde sous différents angles, des points de vue économique, social et culturel et les populations paysannes africaines étaient autrefois perçues comme "primitives" et "retardées", d'où le sous - développement est devenu un qualificatif et d'où le développement rural s'est révélé comme réponse aux défis que rencontrent les régions rurales.

Le développement est un changement social qui permet un progrès collectif à travers des projets de développement où se joue un jeu social complexe fondé sur la confrontation d'acteurs, du côté des « groupes-cibles » comme du côté des « institutions de développement » dont le développement « sur le terrain », est la résultante de ces multiples interactions, et comme, les représentations sociales sont à la base de notre vie, j'ai essayé de saisir de « l'intérieur » la relation que les membres de la communauté, objet de recherche entretiennent avec les agents de développement et de comprendre par là leurs représentations envers les agents de développement rural.

Une analyse des représentations sociales sur terrain est affichée en exposant le corpus choisi dans l'étude et en détaillant l'analyse des représentations sociales qu'a faites la population locale de l'agent de développement rural.

Mots clés : Développement, Développement rural, Changement social, Représentations sociales, Acteur social (Agent), Population, Territoire.

ملخص:

يتم تناول الوسط الريفي من زوايا مختلفة منها الاقتصادية , الاجتماعية والثقافية و سكان الأرياف الأفارقة كانوا سابقا يعتبرون "بدائيين" و "متخلفين" حتى أصبح مفهوم التخلف صفة ملازمة لهم وأصبحت التنمية الريفية ضرورة كإجابة على التحديات التي تتعرض لها المناطق الريفية. إن التنمية الريفية هي التغير الاجتماعي الذي يسمح بتقديم جماعي مشترك عن طريق مشاريع تنموية في إطار لعبة اجتماعية معقدة مبنية على تواجده الفاعلين الاجتماعيين سواء , من جهة "الجماعات المستهدفة" أو من جهة "مؤسسات التنمية" التي من الناحية العملية هي نتيجة التفاعلات الاجتماعية المختلفة ونظرا إلى أن التمثلات الاجتماعية هي قاعدة حياتنا, حاولت تناول العلاقة الداخلية والواقعية بين أفراد القرية, موضوع الدراسة والفاعلين الاجتماعيين ومن هنا فهم وإدراك حقيقة التمثلات الاجتماعية.

تم تحليل التمثلات الاجتماعية ميدانيا مع عرض المحتوى المختار في الدراسة و تفصيل في تحليل التمثلات الاجتماعية التي قام بها السكان المحليون تجاه الفاعل الاجتماعي.

الكلمات المفتاحية: التنمية, التنمية الريفية, التغير الاجتماعي, التمثلات الاجتماعية, الفاعل الاجتماعي, السكان, المحيط.

Summary:

The rurality approaches under various angles, economic, social and cultural points of view and the African peasant populations were formerly perceived "primitive" and "delayed", where from under - development became a qualifier and where from the rural development showed itself as answer to the challenges which meet the rural areas.

The development is a social change which allows a collective progress through projects of development where deceives a social complex game based on the confrontation of actors, towards "groups-targets" as towards "institutions of development" whose development "on the ground", is the resultant of these multiple interactions, and as, the social representations are on the base of our life, I tried to seize with "the inside" the relation that the members of the community, the research object maintain with the agents of development and to understand their representations to the agents of rural development there.

An analysis of the social representations on ground is shown by exposing the corpus chosen in the study and by detailing the analysis of the social representations which made the local population of the agent of rural development.

Key words: Development, Rural development, Social change, Social representations, Social actor (Agent), Population, Territory

Résumé :

La ruralité s'aborde sous différents angles, des points de vue économique, social et culturel et les populations paysannes africaines étaient autrefois perçues comme "primitives" et "retardées", d'où le sous - développement est devenu un qualificatif et d'où le développement rural s'est révélé comme réponse aux défis que rencontrent les régions rurales.

Le développement est un changement social qui permet un progrès collectif à travers des projets de développement où se joue un jeu social complexe fondé sur la confrontation d'acteurs, du côté des « groupes-cibles » comme du côté des « institutions de développement » dont le développement « sur le terrain », est la résultante de ces multiples interactions, et comme, les représentations sociales sont à la base de notre vie, j'ai essayé de saisir de « l'intérieur » la relation que les membres de la communauté, objet de recherche entretiennent avec les agents de développement et de comprendre par là leurs représentations envers les agents de développement rural.

Une analyse des représentations sociales sur terrain est affichée en exposant le corpus choisi dans l'étude et en détaillant l'analyse des représentations sociales qu'a faites la population locale de l'agent de développement rural.

Mots clés : Développement, Développement rural, Changement social, Représentations sociales, Acteur social (Agent), Population, Territoire.

ملخص:

يتم تناول الوسط الريفي من زوايا مختلفة منها الاقتصادية , الاجتماعية والثقافية و سكان الأرياف الأفارقة كانوا سابقا يعتبرون "بدائيين" و "متخلفين" حتى أصبح مفهوم التخلف صفة ملازمة لهم وأصبحت التنمية الريفية ضرورة كإجابة على التحديات التي تتعرض لها المناطق الريفية. إن التنمية الريفية هي التغير الاجتماعي الذي يسمح بتقديم جماعي مشترك عن طريق مشاريع تنموية في إطار لعبة اجتماعية معقدة مبنية على تواجده الفاعلين الاجتماعيين سواء , من جهة "الجماعات المستهدفة" أو من جهة "مؤسسات التنمية" التي من الناحية العملية هي نتيجة التفاعلات الاجتماعية المختلفة ونظرا إلى أن التمثلات الاجتماعية هي قاعدة حياتنا, حاولت تناول العلاقة الداخلية والواقعية بين أفراد القرية, موضوع الدراسة والفاعلين الاجتماعيين ومن هنا فهم وإدراك حقيقة التمثلات الاجتماعية.

تم تحليل التمثلات الاجتماعية ميدانيا مع عرض المحتوى المختار في الدراسة و تفصيل في تحليل التمثلات الاجتماعية التي قام بها السكان المحليون تجاه الفاعل الاجتماعي.

الكلمات المفتاحية: التنمية, التنمية الريفية, التغير الاجتماعي, التمثلات الاجتماعية, الفاعل الاجتماعي, السكان, المحيط.

Summary:

The rurality approaches under various angles, economic, social and cultural points of view and the African peasant populations were formerly perceived "primitive" and "delayed", where from under - development became a qualifier and where from the rural development showed itself as answer to the challenges which meet the rural areas.

The development is a social change which allows a collective progress through projects of development where deceives a social complex game based on the confrontation of actors, towards "groups-targets" as towards "institutions of development" whose development "on the ground", is the resultant of these multiple interactions, and as, the social representations are on the base of our life, I tried to seize with "the inside" the relation that the members of the community, the research object maintain with the agents of development and to understand their representations to the agents of rural development there.

An analysis of the social representations on ground is shown by exposing the corpus chosen in the study and by detailing the analysis of the social representations which made the local population of the agent of rural development.

Key words: Development, Rural development, Social change, Social representations, Social actor (Agent), Population, Territory